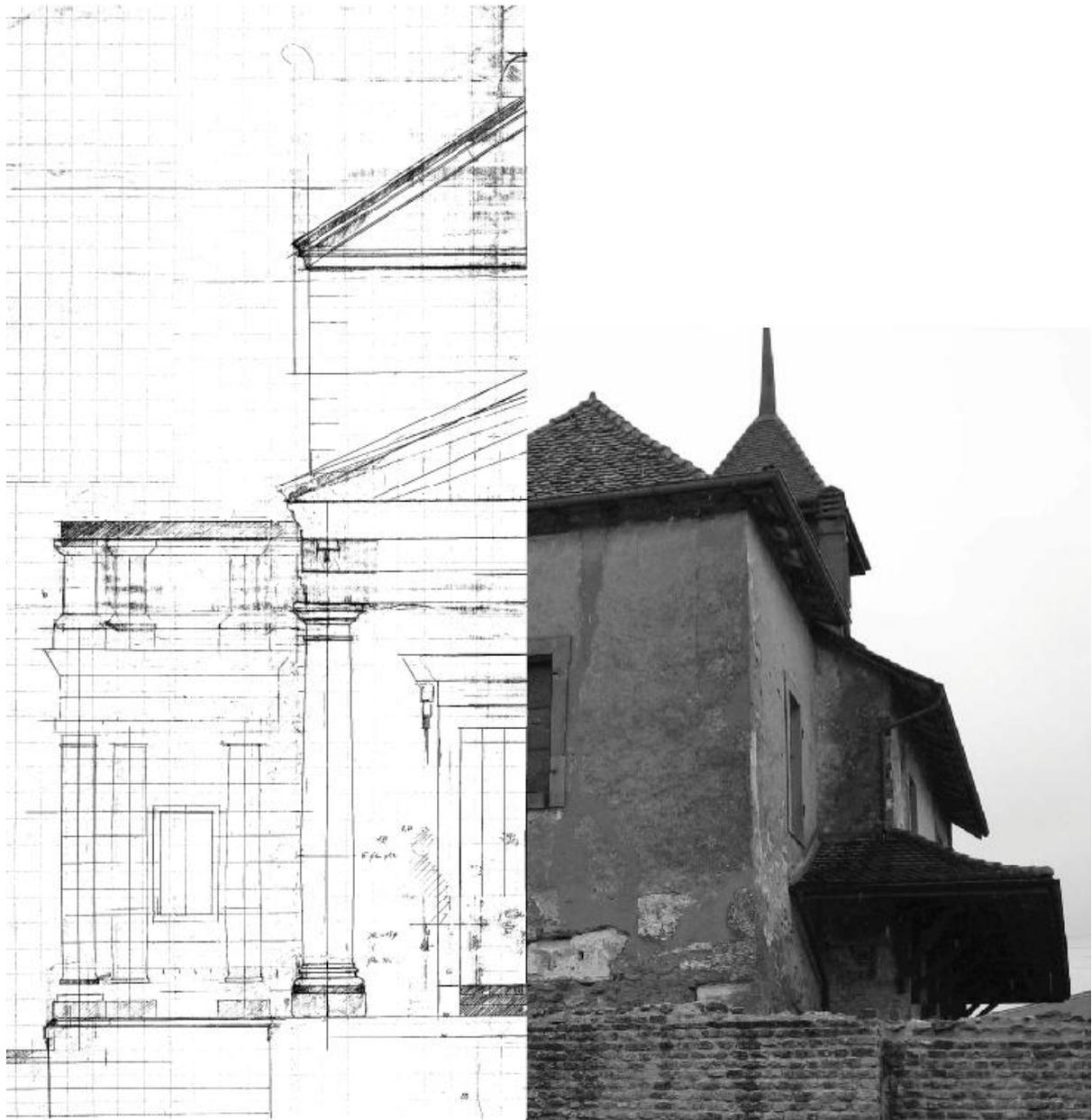


Université de Lausanne
Faculté des Lettres
Session de juin 2006

Essai de restitution architecturale du *fanum* d'Ursins

Volume I : Texte



Mémoire de licence en archéologie provinciale romaine
Présenté par Christopher Kaiser
Directeur de mémoire : Thierry Luginbühl
Expert : Michel Fuchs

Remerciements

Voilà, il est dimanche soir, j'en ai marre et je peux enfin me faire plaisir en écrivant la meilleure partie de mon mémoire: les remerciements!

Vous avez été nombreux, au cours de ce rush final, à m'avoir aidé (comprenez: sauvé la vie...!). Vous m'avez accordé de votre temps pour me permettre de mener ce travail à bien. MERCI à TOUS!

Avant tout je tiens à exprimer ma profonde gratitude au maître d'œuvre de ce travail architectural: Pierre André. Il m'a initié au merveilleux et complexe monde de l'architecture auquel j'ai pris goût (on verra à la défense de mémoire si ça se voit). Merci beaucoup!

À Pierre-Alain Capt, voisin des lieux, gardien du site et le meilleur connaisseur de la région. Merci énormément pour ton aide et ta disponibilité.

À Regula Frei-Stolba qui a corrigé nos inscriptions et proposé de nouvelles interprétations.

À Michel Fuchs pour ses nombreux conseils tout au long de ce travail et les orientations bibliographiques.

Aux Monuments historiques qui m'ont fourni de la documentation essentielle.

J'ai bénéficié d'une logistique humaine imparable qui n'a pas failli (contrairement aux ordinateurs) et m'a fait chaud au cœur. Mes remerciements vont:

À Lorraine Roduit et Benoît Dubosson: Je m'incline devant votre grandeur et votre gentillesse pour le travail fourni. Sans vous il n'aurait pas été possible. Merci beaucoup!!!

À Mathieu Demierre, pour avoir fourni deux super belles pages, et pour l'accompagnement nocturne (et la clé).

À Gaelle Féret pour sa relecture. Je ne peux oublier de saluer Cédric Cramatte et le futur XX ou XY (c'est beau la vie...! Tu vois on pense déjà à toi!).

À Elsa Mouquin qui m'a aussi relu et ainsi remonté le moral.

À Richard Sylvestre qui s'est proposé.

À Béatrice Blandin, Delphine Wagner et Sylvie Zimmermann (qui, en me téléphonant ce soir, a empêché une gigantesque coquille de s'insérer dans les *rations!*). Merci pour vos conseils et votre relecture d'un texte bien embryonnaire.

À ma famille, qui m'a toujours soutenu, et mes colocataires (and kin) qui m'ont fait la vaisselle, vidé les poubelles, rangé les journaux, et j'en passe... Gracias and thanks.

À ma grand-mère qui adore l'archéologie!

À mon Emily Pot qui a été mon épigraphiste préférée, celle qui m'a sauvé d'une "dénutrition", et aussi celle qui fut présente où il fallait et quand il le fallait. Ton soutien a été essentiel! Merci beaucoup!!

À mes amis à qui je pense: Diego, Jérémie (non, on n'est pas forcément mieux servi que par soi même!), Alexis (on va les enregistrer ces gouttes d'eau), Clara Morgane et son amie Océane.

Aux petits veinards du GET qui sont là où je voudrais être.

And now let's ride baby!

Sommaire

TEXTE

1. INTRODUCTION	7
2. BUTS ET METHODOLOGIE	8
3. HISTORIQUE DES RECHERCHES SUR LE SITE DE L'EGLISE	9
3.1. Histoire de l'église d'Ursins	9
3.2. F. Correvon de Martines (19 ^{ème} siècle)	10
3.3. Les fouilles d'Albert Naef (20 ^{ème} siècle)	11
3.4. Les interventions entre 1910 et 1988	12
3.5. L'intervention archéologique de J.-B. Gardiol (1988)	12
3.6. Les vérifications archéologiques de 1995	12
4. LE SANCTUAIRE D'URSINS: DES PHOTOGRAPHIES AERIENNES AUX CAMPAGNES DE PROSPECTIONS	13
5. DESCRIPTION DES STRUCTURES DU TEMPLE ET ELEMENTS DE DATATION	14
6. ESSAI DE RESTITUTION ARCHITECTURALE DU TEMPLE	15
6.1. Rappel concernant l'état des connaissances sur l'architecture des temples gallo-romains	16
6.2. La méthode employée dans la restitution	19
6.3. Analyse du plan: commentaires sur les irrégularités	19
6.4. Présentation et analyse du lapidaire	20
6.5. Les <i>rationes</i>	22
6.6. Conclusions préliminaires sur l'aspect général du <i>fanum</i>	26
6.7. Le grand porche de la face est.....	28
6.7.1. La figure géométrique	28
6.7.2. L'entablement.....	29
6.7.3. Détermination du diamètre base et choix de l'ordre des colonnes.....	29
6.7.4. Le rythme du grand porche	31
6.7.5. Le toit du porche et le fronton.....	32
6.7.6. Le bloc de frise et le toit du déambulatoire.....	32
6.7.7. L'escalier d'accès au temple	32
6.8. Les encadrements du porche central	32
6.8.1. Hauteurs des colonnes et leurs diamètres	33
6.8.2. Les piliers d'angle	33
6.8.3. L'entablement	33
6.8.4. L'attique	33
6.8.5. La paroi pleine.....	34
6.9. Le portique du déambulatoire	36
6.9.1. Hauteur des colonnes et leur diamètre	36
6.9.2. L'entablement.....	36
6.9.3. L'attique	36
6.9.4. L'entraxe du déambulatoire.....	37
6.10. Le toit du déambulatoire	37
6.10.1. Le module des tuiles	38
6.11. La <i>cella</i>	38
6.11.1. La fenêtre haute de la <i>cella</i>	39
6.11.2. Les escaliers menant à la fenêtre haute	39
6.11.3. La porte d'entrée de la <i>cella</i>	40

6.12.	Commentaires sur les inscriptions, éléments de datation du temple et les différents projets architecturaux	40
6.12.1.	Les inscriptions	40
6.12.2.	Élément de datation : La corniche modillonnaire	43
6.12.3.	Deux projets architecturaux	43
6.12.4.	Conclusions architecturales	44
7.	ESSAI DE RESTITUTION DU <i>FANUM</i> DU CHASSERON	45
7.1.	Essai de restitution architecturale du <i>fanum</i>	45
7.1.1.	Analyse des données de terrain.....	45
7.1.2.	Les étapes de la restitution	46
7.1.3.	La volumétrie.....	46
7.1.4.	Données planimétriques.....	46
7.2.	L'élévation.....	46
7.2.1.	Les choix opérés.....	47
7.2.2.	La cella	47
7.2.3.	La colonnade.....	48
7.2.4.	La couverture et les charpentes.....	49
7.2.5.	Les fenêtres.....	49
7.2.6.	La porte de la <i>cella</i>	49
7.2.7.	Les escaliers frontaux.....	50
7.2.8.	Aménagements divers et finitions.....	50
7.2.9.	Le temple de la période 3.....	50
8.	CONCLUSION	51
9.	BIBLIOGRAPHIE.....	53

Annexes

10.	LES INSCRIPTIONS.....	63
10.1.	CIL XIII, 5048 (Fig. 12 et 13)	63
10.2.	CIL XIII, 5049 (Fig. 14 et 15)	65
10.3.	CIL XIII 5046 (Fig. 16).....	66
11.	HISTORIQUE DES RECHERCHES A URSINS.....	68
11.1.	Les premières interventions archéologiques (17 ^{ème} -19 ^{ème} siècle).....	69
11.1.1.	Fouilles de Guillaume Fabri von Hilden (1608).....	69
11.1.2.	Reconstruction de l'église (1702).....	69
11.1.3.	Plan de François Correvon de Martines (19 ^{ème} siècle).....	70
11.1.4.	Recensement de Frédéric Troyon (1841).....	70
11.1.5.	La carte archéologique de Gustave de Bonstetten (1874)	71
11.2.	Les fouilles d'Albert Naef (1908-1910).....	71
11.3.	La carte archéologique de David Viollier	72
11.4.	Les travaux subséquents	72
11.5.	L'intervention de J.-B. Gardiol (1988).....	73
11.6.	La dernière restauration de l'église.....	73
11.7.	Les dernières fouilles archéologiques.....	73
12.	DESCRIPTION DES STRUCTURES ET CHRONOLOGIE DU <i>FANUM</i>	74
12.1.	La cella	74
12.1.1.	Intérieur de la cella	74
12.1.2.	Le sol dallé de la cella.....	75
12.2.	Extérieur de la <i>cella</i>	76
12.3.	Le déambulatoire	77
12.4.	Les tombes médiévales et les perturbations.....	77

12.5.	La stratigraphie du <i>fanum</i> (cf. fig. 4).....	78
12.6.	Chronologie et tentative de mise en phase du site	81
13.	LES PHOTOGRAPHIES AERIENNES ET LES PROSPECTIONS ARCHEOLOGIQUES DE PIERRE-ALAIN CAPT (1988-2005)	83
13.1.	Description des structures.....	86
13.1.1.	La Croix.....	86
13.1.2.	Le <i>fanum</i> de Noyer-Courbe	88
13.1.3.	La zone "Noyer Courbe Ouest"	92
13.1.4.	"Champs Derray 3"	93
13.1.5.	Le <i>fanum</i> de Champs Derray.....	94
13.1.6.	"Champs Derray 2"	96
13.1.7.	"Champs Derray Dessous"	97
13.1.8.	La zone thermale	98
13.1.9.	Les ensembles isolés.....	99
13.1.10.	Les aqueducs et canalisations	100
13.1.11.	La nécropole de "Gros Champs".....	101
13.1.12.	Site isolé à l'est du village	102
13.2.	Chronologie et occupation du site	103
13.2.1.	De La Tène finale à la période augustéenne ancienne.....	103
13.2.2.	Le 1 ^{er} siècle de notre ère	104
13.2.3.	Le 2 ^{ème} siècle de notre ère	104
13.2.4.	Le 3 ^{ème} siècle de notre ère	105
13.2.5.	La Tétrarchie et le 4 ^{ème} siècle.....	106
13.2.6.	Le Haut Moyen Age.....	107
13.3.	Conclusions	108
14.	SYNTHESE DE LA METHODE RESTITUIVE.....	110
15.	FIGURES.....	111

1. INTRODUCTION

Le village d'Ursins est situé au nord du canton de Vaud, à cinq kilomètres au sud-est d'Yverdon. En son centre s'élève une église construite au début du 18^{ème} siècle. Dès le début du 20^{ème} siècle, l'archéologue cantonal a mis en évidence la présence des vestiges d'un temple gallo-romain situé au niveau des fondations de l'église actuelle. Les photographies aériennes, effectuées en 2002 au-dessus des champs à l'ouest du village, ont révélé la présence de deux autres temples d'époque romaine. Cette découverte permet d'insérer le temple de l'église dans un tissu culturel beaucoup plus large.

A partir des données à notre disposition, principalement le plan et le lapidaire, nous allons développer une théorie de restitution architecturale qui nous permettra de proposer une restitution graphique du temple.

Les images de restitution de bâtiments antiques sont nombreuses dans la littérature archéologique et peuvent se diviser en deux catégories: les unes proposent un dessin évocateur de l'édifice, sous la forme d'une aquarelle, tandis que les autres présentent une réflexion plus aboutie sur les composantes de l'élévation. Dans les deux cas, les étapes qui aboutissent à ces restitutions ne tiennent que très peu de place dans les publications, ce qui nous empêche malheureusement de pouvoir juger de la pertinence du propos et de la méthode employée par son auteur. Pour cette raison, nous n'aurons que très peu de parallèles méthodologiques à proposer.

Pour insérer notre travail dans un cadre historique, nous allons présenter les différentes études réalisées sur le site de l'église. Depuis la découverte du sanctuaire en 2002, il est difficile d'affirmer que les auteurs traitent précisément du temple en question. Pour palier à cette incertitude, nous exposons en annexe un développement de la partie historiographique. Les prospections de P.-A. Capt, entreprises dès les années 1980, seront analysées succinctement dans le texte et détaillées en annexe. Le corps du travail se compose de l'explication et de la critique de la méthode utilisée pour notre restitution. Un commentaire sur les structures étudiées servira de préambule.

Dans un but comparatif, nous appliquerons la même méthode de restitution au temple du Chasseron, à la fin de notre travail. L'objectif est d'observer les résultats auxquels nous pouvons aboutir en employant la même méthode sur deux sites diamétralement opposés et ainsi juger de sa validité scientifique.

En annexe, nous commenterons les inscriptions, actuellement conservées dans les murs de l'église. Utilisées en réemploi, elles proviennent, à l'origine, des environs de l'édifice et

peuvent, selon toute vraisemblance, lui être attribuée. Elles permettront d'appréhender un aspect plus social de la vie du sanctuaire.

Le second volume de notre mémoire contient un catalogue des blocs architecturaux découverts dans le village d'Ursins. La plupart sont situés sur le site de l'église, mais nous avons également inclus le lapidaire du musée archéologique d'Yverdon qui comprend aussi des blocs trouvés dans la commune.

2. BUTS ET METHODOLOGIE

Il serait illusoire de considérer que l'emploi de cette méthode peut s'appliquer à tout type de restitution de bâtiments antiques, ou à une catégorie spécifique de constructions tels que les *fana*. Chaque bâtiment comporte ses particularités et l'effort principal dans une démarche restitutive est de retrouver, si possible, le projet architectural initial pensé par le concepteur du temple. C'est là le but de notre démarche.

L'objectif principal est, comme nous l'avons dit, de proposer une restitution graphique de l'élévation du temple d'Ursins. Ce travail est le fruit d'une collaboration avec l'architecte Pierre André (Lyon).

L'état de la recherche concernant l'architecture des *fana* a été le point de départ de notre travail. Nous avons ainsi considéré l'édifice principal, la *cella*, comme une tour carrée entourée par une galerie et soutenant un toit en appentis. Les données métriques que recelait le plan constituent la base de notre restitution. Elles ont permis de proposer des hypothèses sur l'élévation du bâtiment, que nous avons confronté avec des parallèles d'édifices romains. Finalement, les choix théoriques nous ont permis de répondre aux questions qui ne trouvaient pas de solutions.

Nous allons décrire la méthode employée afin de considérer quel degré de validité scientifique une restitution peut proposer et où commencent les hypothèses. Notre méthode emploie trois types d'arguments:

- a) Les données métriques
- b) Nos connaissances sur l'architecture romaine
- c) Les choix théoriques

Nous allons brièvement exposer les principales étapes de notre travail restituitif :

1. Analyser le plan de l'édifice et relever ses particularités.
2. Récolter un maximum d'informations sur le lapidaire afin de pouvoir définir certaines composantes de l'élévation, de son degré de romanisation et de son style architectural.
3. L'analyse de ces deux derniers points nous a permis de proposer la grammaire architecturale employée dans les différentes parties de l'élévation. Ce point fondamental a dirigé les choix à venir.
4. Dégager, autant que possible, le module employé ou les rapports de proportion des différents volumes du temple.

Les dessins des blocs dans le second volume et le plan au 1/200 permettront au lecteur de confronter les données brutes dont nous disposons, à notre méthode de restitution¹.

3. HISTORIQUE DES RECHERCHES SUR LE SITE DE L'EGLISE

Le mémoire de licence présenté à l'université de Lausanne en 1989 par J.-B. Gardiol, intitulé " Le *fanum* d'Ursins et son contexte " comprend un historique des recherches effectuées sur le territoire de la commune d'Ursins. Nous reprenons partiellement les données récoltées par l'archéologue dans son mémoire. Nous y ajouterons, en revanche, les travaux effectués depuis 1989 sur le site de l'église. Les sources anciennes mentionnant le *fanum* et ses environs ne permettent pas de préciser l'emplacement exact des structures. Ce détail est d'importance depuis la découverte d'un important sanctuaire dans les champs à l'ouest du village et comportant deux autres temples. Nous avons donc choisi de présenter un historique ne mentionnant que les auteurs faisant explicitement référence au *fanum* de l'église, sujet principal de notre travail².

3.1. Histoire de l'église d'Ursins

Deux églises successives ont utilisé en fondation les parements romains de la *cella*. La première église datant vraisemblablement du 13^{ème} siècle, ne nous est connue que par la littérature. A son emplacement, un second bâtiment est érigé en 1702, que nous pouvons encore voir aujourd'hui. Ce temple réformé contient dans ses murs un important lapidaire de

¹ Nous proposons à l'annexe 5 une synthèse de notre démarche restitutive.

² L'annexe 2 présente un historique plus développé que celui-ci et constitue une synthèse du travail de J.-B. Gardiol (1989).

l'époque romaine. Des fouilles, effectuées entre 1908 et 1910, ont permis la mise au jour du déambulatoire, alors au-dessous du niveau de circulation.

3.2. F. Correvon de Martines (19^{ème} siècle)

Le premier auteur à décrire des structures situées sur le site de l'église est F. Correvon de Martines (1768-1840). Il s'agit d'un docteur en droit qui sera élu député au Grand Conseil vaudois en 1803 et deviendra plus tard syndic d'Yverdon. Il est connu pour son amour des antiquités. Il nous présente un plan des structures dégagées dans les environs immédiats de l'église au début du 19^{ème} siècle³.

La terrasse du temple

Le plan et son commentaire ne permettent pas de replacer exactement les structures antiques par rapport à l'église. Le document montre qu'une série de murs rectilignes se croisent à angle droit à quelques mètres au nord de la nef. Nous suivons l'interprétation de M. Fuchs, sur la base d'un parallèle au sanctuaire de Lenus Mars à Trèves, pour supposer qu'il s'agirait des soubassements d'une terrasse appartenant à la cour du temple⁴.

Une coupe est dessinée à l'extrémité de l'un des murs et accompagnée de la courte notice "Entrée d'un aqueduc ou cloaque". Les dimensions intérieures de cet aqueduc⁵ sont de 0,90 m de hauteur sur 0,60 m. Nous pensons que la présence d'un aqueduc aux abords de l'église est tout à fait probable au vu des photographies aériennes et des prospections en surface effectuées dans les champs à l'ouest du village. Deux aqueducs se joignent à l'angle de l'un des temples, l'un d'eux semblant provenir du village (Cf. annexe 4, p.99-101).

L'amphithéâtre

Le plan permet également de localiser un second réseau de murs à une vingtaine de mètres à l'est du chœur. Nous reprenons la description qu'en a fait M. Fuchs sur la base du plan et du commentaire qui l'accompagnent: "[...] un mur rectiligne est limité par un mur circulaire ou semi-circulaire en contact avec un autre mur large de cinq pieds formant un segment plus ouvert; au point de jonction des deux murs, un espace de six pieds est entouré de demi-ronds recouverts en voûte de tuf, d'une profondeur de neuf pieds⁶. [...] A ces cinq demi-pieds de vide en carré, maçonnés à sec, destinés, à ce qu'il paraît à y amener des eaux; en

³ Cf. Fig. 3.

⁴ Fuchs, 1997, p.150 et Gose, 1955.

⁵ Il pourrait également s'agir d'une canalisation d'égout.

⁶ Il s'agit de mesures en pieds vaudois de 30 cm

outre toute cette maçonnerie est en moellons de pierres calcaires..."⁷. M. Fuchs propose d'interpréter ces structures comme étant celles d'un théâtre ou d'un semi-amphithéâtre à scène. Il tente une restitution planimétrique et situe l'*orchestra*, ou l'arène, au nord du mur elliptique septentrional.

J.-B. Gardiol⁸ et D. Weidmann⁹, sur la base de parallèles dans les provinces de Gaule et de Germanie, y voient un amphithéâtre de type gallo-romain avec une *cavea* incomplète, par rapport au modèle romain standard, et un podium sur la moitié de l'arène¹⁰. J.-B. Gardiol place l'arène au sud du mur elliptique, à l'opposé de M. Fuchs. Il interprète les deux murs parallèles, flanqués d'exèdres comme les vestiges d'une canalisation.

Il est très difficile de trancher entre les deux hypothèses car les structures sont peu explicites et difficiles à replacer sur le terrain. Cependant, les parallèles présentés dans le travail de licence universitaire de J.-B. Gardiol nous incitent à favoriser l'hypothèse de l'amphithéâtre. Les parallèles de sanctuaires associés à des édifices de spectacle nous indiquent que les amphithéâtres sont régulièrement situés à l'extérieur de l'enceinte du sanctuaire¹¹. Nous interprétons le mur rectiligne à l'est du mur elliptique sud comme étant la limite de l'aire sacrée du temple, plaçant le *fanum* de l'église en bordure intérieure du sanctuaire.

La seconde moitié du 19^{ème} siècle ne verra aucune intervention archéologique à Ursins. Il faudra attendre le début du 20^{ème} siècle pour que le temple soit reconnu et étudié.

3.3. Les fouilles d'Albert Naef (20^{ème} siècle)

A. Naef, alors archéologue cantonal, décide en 1908 de restaurer l'église d'Ursins¹². Il effectue un sondage préliminaire dans le déambulatoire et constate que l'église est construite sur une butte artificielle, et que la nef utilise un mur romain en fondation. Il atteint dans le sondage un niveau induré contenant de nombreux déchets de taille et interprète la couche comme un niveau de sol romain¹³. Il creuse des tranchées autour de la *cella* et de l'église, sans toutefois atteindre les fondations, et découvre le mur sud du déambulatoire. Sur la face nord de la *cella* il met au jour une porte scellée, probablement d'origine médiévale. Le percement de la porte lui permet de découvrir, à l'intérieur de la *cella*, un sol dallé qu'il interprète comme le sol romain de l'édifice. Les fouilles de J.-B. Gardiol permettront d'affirmer que le sol dallé a été mis en place après le 13^{ème} siècle¹⁴. Il récupère dans le village

⁷ Fuchs, 1997, p.150-151.

⁸ Gardiol, 1989, p. 73-79.

⁹ Weidmann, 1983, p. 306.

¹⁰ Gros, 1996, p.343-344.

¹¹ Comme, par exemple, la zone cultuelle et l'amphithéâtre d'Augst-Schönbühl.

¹² Les fouilles auront lieu de 1908 à 1910.

¹³ Gardiol, 1989, p. 37 démontrera qu'il s'agit d'un niveau de travail.

¹⁴ Une précision de la date du sol pavé est impossible, car les sondages de J.-B. Gardiol n'ont pas été effectués sur une surface suffisante. Seule une monnaie du 13^{ème} siècle a été découverte dans les couches sous-jacentes.

de Valeyre-sous-Ursins une inscription¹⁵ et l'encastre dans le mur sud de la nef. Le dégagement des parements extérieurs des façades nord et ouest mettra au jour les contreforts et cinq blocs architecturaux d'époque romaine. A. Naef constate que les murs extérieurs du déambulatoire sont recouverts d'un enduit blanc-chaux et décorés de larges filets rouges. Il terminera son intervention archéologique par la pose d'un toit en auvent pour protéger les parements de la *cella*.

3.4. Les interventions entre 1910 et 1988

En 1927, D. Viollier publie une carte archéologique et interprète les murs romains comme ceux d'un *fanum* dédié à Mercure.

En 1931, un clocher en béton armé est posé sur une partie du mur ouest de la *cella*, afin de remplacer l'ancien clocheton hexagonal datant de 1702.

A partir de 1950, les travaux sur le site de l'église se résumeront à des nettoyages de la végétation qui pousse sur les murs du temple¹⁶.

3.5. L'intervention archéologique de J.-B. Gardiol (1988)

Mandaté par l'archéologue cantonal D. Weidmann, J.-B. Gardiol est chargé d'analyser les différentes maçonneries de l'église et d'effectuer un relevé en plan du *fanum*. Il poursuit son travail en répertoriant les blocs architecturaux d'époque romaine et fait prélever le dernier fragment d'enduit peint du déambulatoire. Le mandaté effectue également des sondages dans le déambulatoire pour établir une chronologie du temple. Il creuse un autre sondage dans le prolongement du premier contrefort nord et constate la présence d'un mur récupéré qu'il interprète comme étant celui observé par F. Correvon de Martines au 19^{ème} siècle.

3.6. Les vérifications archéologiques de 1995

La pose de câbles téléphoniques en 1995 dans le village implique l'ouverture de sondages de vérification. L'entreprise Archeodunum s'en charge mais ne découvre rien datant de l'époque romaine.

Hormis de nouvelles réfections effectuées en 2001 par la commune d'Ursins pour consolider les parements des murs du *fanum*, rien ne vient perturber les vestiges romains de l'église.

¹⁵ CIL XIII, 5048.

¹⁶ Les diverses réfections qu'ont subies les murs du *fanum* poseront certains problèmes pour leur mesures lors de notre restitution.

4. LE SANCTUAIRE D'URSINS: DES PHOTOGRAPHIES AERIENNES AUX CAMPAGNES DE PROSPECTIONS

Nous n'allons pas développer dans ce chapitre la totalité des prospections archéologiques effectuées par P.-A. Capt depuis le début des années 1980, ni commenter les photographies aériennes. Nous présentons à l'annexe 4 un développement de cette étape de prospection, ainsi que les différentes structures découvertes dans les champs à l'ouest et quelques éléments de chronologie du site.

La sécheresse de l'été 2002 a permis d'effectuer une série de photographies aériennes de très bonne qualité au-dessus des champs d'Ursins. Deux temples gallo-romains de plan carré, entourés par un péribole, sont apparus sur les clichés¹⁷. Deux autres groupes de bâtiments apparaissent également, mais sans qu'il soit possible de déterminer leur fonction. Les prospections de P.-A. Capt ont permis d'identifier une zone thermale située au sud des champs.

Au cours des campagnes de prospection du matériel archéologique, essentiellement de la céramique et des monnaies a été récolté. Celui-ci nous permet d'avoir une vision globale et provisoire de la chronologie du site.

- La période laténienne récente est représentée dans les environs des deux *fanum*¹⁸ par quelques tessons. Les deux temples vont constituer le point de gravité du sanctuaire à travers toute l'occupation romaine du site. Nous pouvons risquer l'hypothèse que des structures antérieures à la conquête étaient déjà présentes à Ursins. De nombreux sites cultuels gallo-romains sont en effet implantés sur des structures cultuelles protohistoriques.
- Le premier siècle de notre ère est toujours représenté aux abords des temples. Des témoignages matériels attestent d'une occupation à la même période sur des bâtiments annexes¹⁹ situés dans une aire d'environ 200 m au nord et à l'ouest des bâtiments cultuels.
- Le deuxième siècle est représenté sur l'ensemble du site et doit correspondre à une phase de monumentalisation du sanctuaire.
- Les marqueurs du troisième siècle sont concentrés autour des temples, tandis que les périphéries du sanctuaire n'ont fourni aucun matériel de cette période.
- Le quatrième siècle est largement absent d'une grande majorité des bâtiments composant le sanctuaire, à l'exception du *fanum* nord. La raréfaction des témoins de cette période peut s'expliquer par les labours qui ont perturbé les couches les plus récentes.

¹⁷ Par commodité, nous nommerons ces deux temples en fonction de leur position géographique: le *fanum* nord et le *fanum* sud.

¹⁸ P.-A. Capt a découvert de la céramique qu'il date de l'époque laténienne récente. Nous n'avons pas vérifié la chronologie qu'il propose sur la base du matériel céramique récolté.

¹⁹ Sans fouilles préalables, il nous est impossible d'affirmer que les bâtiments annexes aient été construits au début du premier siècle, car le matériel archéologique aurait également pu être dispersé par les labours.

- A environ 600 m du site antique, une nécropole du Haut Moyen Age a été découverte au lieu-dit Gros Champ. Cette information atteste d'une occupation dans les environs proches d'Ursins ou dans le village même.

La position du temple que nous étudions dans son environnement antique s'en trouve grandement modifiée. Il participe, avec son amphithéâtre, à l'organisation d'un important sanctuaire dont l'emprise peut être calculée sur une surface de 800 m sur 500 m.

5. DESCRIPTION DES STRUCTURES DU TEMPLE ET ELEMENTS DE DATATION

Ce chapitre est une synthèse du travail d'analyse de la maçonnerie du temple effectué par J.-B. Gardiol en 1988. Nous développons davantage ces éléments, toujours à partir de la même source (annexe 3).

Le plan

Le *fanum* d'Ursins est construit sur une butte artificielle, d'origine romaine. Il est constitué d'une *cella* rectangulaire mesurant 10,1 m sur 8,5 m. Le déambulatoire qui l'entoure est flanqué sur les faces nord et ouest d'une série de contreforts²⁰, tandis que le mur est comprend un décrochement d'une dizaine de mètres de longueur. L'espace occupé par le déambulatoire, sans les contreforts, mesure 21,80 m sur 18,90 m. Le premier contrefort de la face nord se prolonge sur quelques mètres dans un verger. Nous pensons que l'extrémité sud de la face est devait également comporter une prolongation en vue d'obtenir un effet de symétrie. Les aménagements successifs des églises ont modifié l'intérieur de la *cella*. Sa face nord comprend une ouverture percée à une date indéterminée qui aboutit sur un dallage médiéval. Le parement interne de la face est de la *cella* comprend une large baie, ouverte à une date et pour une raison indéterminée, qui rend visible les fondations du chœur de l'église. De nombreuses tombes médiévales ont été creusées dans le déambulatoire sans qu'il soit possible d'en préciser la date exacte.

La chronologie

Les fouilles de J.-B. Gardiol ont permis d'établir la chronologie du temple et de mettre au jour deux états successifs. Le matériel récolté n'a pas été séparé par couches et ne fournit donc aucune précision supplémentaire. L'archéologue date le premier état des années 30 à 70 apr. J.-C. Le second état du temple, succédant au précédent, date des années 70-100 apr. J.-C²¹.

²⁰ Pour la numérotation des contreforts se référer à la fig. 6 en fin de volume.

²¹ La stratigraphie se trouve à la Fig. 4 et sera décrite dans l'annexe 3.

6. ESSAI DE RESTITUTION ARCHITECTURALE DU TEMPLE²²

Nous allons présenter la méthode employée et les étapes qui nous ont mené à la restitution architecturale du *fanum* d'Ursins. Ce travail a été effectué sous la direction de l'architecte P. André (Lyon) spécialiste des constructions antiques.

Une mise en garde préliminaire est nécessaire: notre travail constitue une première étape de dégrossissage dans un processus de restitution architecturale. Nous ne prétendons pas apporter des solutions à chacun des problèmes relatifs à l'élévation du temple. Notre travail s'est ainsi limité à dégager les lignes générales du temple et à retrouver la pensée de l'architecte qui a présidé à sa construction, tel que le préconise P. André. Nous donnons, cependant, certaines pistes de réflexion concernant le programme architectural global du temple.

Notre méthode consiste à dégager les différents volumes composant l'élévation, en nous concentrant principalement sur le choix de l'ordre employé. Nous avons recherché les dimensions des colonnes et les relations qu'elles entretiennent avec l'ensemble de l'édifice. Le lapidaire nous renseigne sur le "degré" de romanisation du temple et confirme la forte influence des architectes de Rome dans le domaine religieux.

Afin d'obtenir une vision d'ensemble, nous avons été amené à poser des hypothèses pour certains problèmes sans que le cadre de ce travail ne permette d'apporter déjà une solution entièrement satisfaisante²³. Des questions telles que la mesure des entraxes des colonnes ou l'aspect que devait revêtir le déambulatoire (colonnade ou mur plein) ne trouveront pas ici de résultats définitifs.

Nous terminerons ce chapitre concernant la restitution en proposant une lecture de trois inscriptions découvertes dans un périmètre relativement proche de la commune d'Ursins, qui mentionnent des aspects sociologiques relatifs au temple.

Nous discuterons enfin d'un élément du lapidaire susceptible de réviser la chronologie initialement établie par J.-B. Gardiol avant de terminer sur une proposition des différents projets architecturaux effectués sur le temple.

²² Les Fig. 5 et 6 présentent un dessin des faces nord et est du temple au format A3.

²³ La raison principale est un manque de temps.

6.1. Rappel concernant l'état des connaissances sur l'architecture des temples gallo-romains

Depuis les travaux de L. Vesly au début du 20^{ème} siècle, nos connaissances concernant les temples gallo-romains ont sensiblement progressé²⁴. Fouilles et prospections aériennes ont notamment fourni une documentation essentielle concernant les plans et la répartition de ces lieux de culte dans le paysage antique. Cependant, les études architecturales ne sont pas légion et le détail de leur élévation n'a que rarement été étudié. Cet état de la recherche nous prive de parallèles pour notre restitution²⁵.

La terminologie

Il est intéressant de noter que ces lieux de culte ont été regroupés, par les chercheurs français, sous l'appellation parfois controversée de *fanum*. Le terme ne désigne aucunement les temples gallo-romains, et la langue classique utilise ce terme dans deux acceptions : la première est celle "d'emplacement consacré"; la seconde, celle de "temple"²⁶. P. Gros²⁷ précise que le terme recouvre "toute sorte de lieux consacrés". Seul Cicéron emploie *fanum* pour désigner les sanctuaires étrangers aux cultes gréco-romains. Le terme "temple de tradition celtique", également utilisé dans la littérature archéologique, établit un lien direct avec la culture celtique précédant la conquête. Cette filiation avec des sanctuaires celtiques est motivée par les découvertes, dans les niveaux antérieurs aux constructions d'époque romaine, de traces cultuelles celtiques²⁸. Ces arguments ne sont pas suffisants pour affirmer que l'architecture de ces temples reprend une organisation celtique. Aucun déambulatoire n'est attesté pour cette période. Nous conserverons par commodité pour ce travail l'emploi du terme *fanum*.

Les éléments architecturaux

Dans une perspective plus architecturale, les *fana* peuvent revêtir différentes formes. Ils peuvent comporter ou non une galerie à déambulation et les formes de leur *cella* et du déambulatoire varient du cercle au carré²⁹. Une de leurs caractéristiques communes est qu'ils sont presque invariablement orientés à l'est.

²⁴ L. Vesly, 1909.

²⁵ Il faut mentionner certaines études telles que celle de C. Lefèvre qui a travaillé sur la restitution du temple circulaire au sanctuaire de Mars Mullo à Allonnes. (Cf. Brouquié-Reddé et ali., *Aquitania*).

²⁶ Bost, 2004, p. 9.

²⁷ Gros, 1996, p.99.

²⁸ Pour un développement de la terminologie des temples gallo-romains, se référer à Gros, 1996, p. 199. Concernant la problématique de la perpétuation des lieux de cultes celtiques à l'époque romaine, se référer à Van Andringa, 2002, p. 87-103.

²⁹ Le tableau de la Fig. 7 propose un essai de sériation basé sur des critères de formes géométriques que peuvent revêtir les plans de leur *cella* et déambulatoire. Le corpus pris en compte pour cette typologie est basé sur l'atlas des temples gallo-romain de Fauduet (1993). Le *fanum* d'Ursins entre dans la catégorie I2 (*cella* et déambulatoire carrés).

Les rares élévations de *cella* conservées, telles que celles du Temple de Janus à Autun ou de la tour de Vésonnes à Périgueux³⁰, nous indiquent que les détails de leur architecture, tels que les couronnements des murs, la forme de la toiture, la forme et l'organisation des baies et les revêtements d'enduit ou de crépis de leur parements, sont issus des modèles classiques. Seule la hauteur de l'édifice constituait une originalité. Nous considérons que la *cella* ne semble pas demander de réflexion architecturale majeure de la part de l'architecte, hormis son intégration dans l'ensemble de l'édifice. En revanche, l'espace occupé par le déambulatoire concentrait l'essentiel de son travail. Il s'agissait, pour le concepteur du monument de trouver une harmonie visuelle entre les différentes composantes du portique. Il recourait pour cela aux concepts et principes de l'architecture hellénistique³¹ et l'adaptait à ses besoins.

Le rite de la *circumambulatio*

C'est donc le déambulatoire qui constitue l'un des principaux points d'achoppement des archéologues. La présence d'une galerie semble se justifier par le rite, transmis par Pausanias, de la *circumambulatio*. W. Van Andringa³² considère que ce rite serait une exception dans les pratiques cultuelles gauloises, raison pour laquelle Pausanias l'aurait mentionné. Nous ne suivons pas l'avis émis par Van Andringa, car plusieurs exemples semblent nous prouver le contraire:

- Le mortier autour de la *cella* du temple du Puy-Lautard (Creuse) est marqué par une usure qui ne peut être due qu'au passage des pèlerins.
- Un autre exemple est illustré par le temple de Châteauneuf en Savoie³³. Les parements extérieurs de la *cella* sont recouverts de graffiti à connotations religieuses, marquant ainsi la présence d'une procession autour du bâtiment. La fouille de ce temple géminé a mis au jour 59 graffiti sur enduits peints. La majorité de ces graffiti font référence à des offrandes en numéraires, mais nous trouvons également des indications d'offrandes en nature. Les mortiers des sols des portiques indiquent une usure plus importante par rapport aux *cellae*. Notons au passage que les niveaux de circulations des *cellae* sont plus élevés de 0,08 m que dans le déambulatoire.

L'architecture du déambulatoire

D'un point de vue architectural, la principale question qui nous préoccupe dans le cadre de ce travail, consiste à savoir si le déambulatoire était entouré par une colonnade ou fermé

³⁰ Lauffray, 1990

³¹ Le terme "architecture hellénistique" ne fait pas uniquement référence à l'architecture grecque, mais nous intégrons l'emploi des ordres par les Romains, qu'ils adaptèrent à leurs goûts dès la conquête de la Grande Grèce et particulièrement après l'invasion de la Grèce continentale.

³² 2002, p. 100-101

³³ Mermet, 1993

par un mur plein. Il existe certains documents d'époque romaine qui nous renseignent sur l'apparence que pouvait revêtir le déambulatoire. Le premier exemple est une petite maquette en terre cuite découverte au Titelberg (cf. Fig. 1), qui semble représenter un temple de tradition celtique. Il présente, au centre, une tour carrée bordée par un portique, non pas soutenu par une colonnade, mais par un mur plein³⁴. Faisant face à la *cella*, un porche procure à la façade principale un aspect monumental. Un autre exemple est fourni par une peinture murale, qui ornait la *domus* du Clos de la Lombarde à Narbonne. On y distingue une tour carrée entourée par un mur plein percé de baies. Seuls les temples gallo-romains présentent ce type d'aménagements pour leur toiture.

Un exemple allant dans le sens d'un portique à colonnade nous est donné par le décor mouluré d'un récipient -un bol- découvert à Sains-du-nord. Il représente, en vision écorchée, un *fanum* bordé par un portique et soutenu par des colonnes³⁵.

Ces exemples nous montrent que les deux possibilités pouvaient exister pour ce type d'édifice.

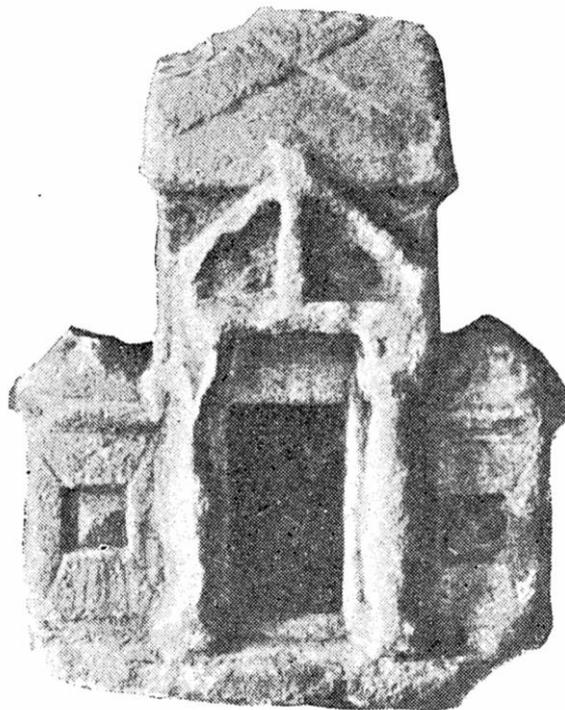


Fig. 1. Photographie de la maquette du Titelberg. Tiré d'Espérandieu, 1913, p. 333.

Dimensions: Hauteur: 21 cm; Largueur: 17 cm; Epaisseur: 7cm.

34 Il ne nous a pas été possible de trouver d'autres photographies de cette maquette. L'interprétation de celle-ci peut poser certains problèmes concernant le déambulatoire. L'absence de colonnes pourrait être une simplification de la réalité en vue de mettre l'emphasis sur le porche central.

35 W. Van Andrija, 2002, p. 99.

6.2. La méthode employée dans la restitution

L'ordre de présentation des chapitres suivants reprend dans le même ordre les étapes de notre travail. Notre restitution du *fanum* d'Ursins se base sur une méthode mettant en relation cinq catégories d'arguments. Certains sont d'ordre purement archéologique, tandis que d'autres se basent sur l'analyse comparative de bâtiments dont l'élévation est conservée ainsi que sur des règles architecturales hellénistiques. Ce travail de restitution est avant tout le fruit d'une doctrine exploratoire dans laquelle des hypothèses sont énoncées et un dessin effectué afin de voir où se situent les problèmes.

Les cinq types d'arguments sont les suivants³⁶:

1. **L'analyse du plan**: un dessin au 1:20 a été effectué permettant l'observation de nombreuses irrégularités dans la distance entre les contreforts et dans les angles droits des murs du déambulatoire. Le calcul de l'épaisseur des murs a posé de réels problèmes dans notre étude. Il était parfois difficile de mesurer la largeur opératoire initialement décidée par l'architecte antique.
2. **Le lapidaire** : L'église d'Ursins possède, dans ses murs extérieurs, un certain nombre de blocs architecturaux, certes peu importants au vu des dimensions du bâtiment, mais significatifs pour notre restitution. Ils nous donneront des indications mesurables sur les couvrements de murs, l'entablement et les colonnes.
3. **Les *rationes***: les choix opérés pour définir ces épaisseurs de murs nous ont permis de dégager des rapports de proportion entre eux (*rationes*)³⁷. Cette hiérarchisation des fondations est l'œuvre de l'architecte concepteur du monument et n'est aucunement due au hasard. Ces données seront capitales pour notre restitution.
4. Les **principes architecturaux** énoncés par Vitruve.
5. Les **principes de composition** généralement utilisés par les architectes romains.

6.3. Analyse du plan: commentaires sur les irrégularités

Nous avons débuté notre travail de restitution par l'analyse du plan du *fanum*. Le relevé planimétrique, effectué par le bureau Archéotech à Lausanne et publié dans le mémoire de J.-B. Gardiol à l'échelle 1:100, ne permettait pas l'observation précise des différentes mesures du plan. Nous avons ainsi effectué un relevé du plan à l'échelle 1:20, ce qui révélât plusieurs irrégularités concernant les angles droits des murs du déambulatoire. Ces

³⁶ Nous avons noirci les parties du texte qui présentent des informations que nous jugeons importantes pour suivre le raisonnement de notre restitution.

³⁷ Sur l'utilisation des *ratio* dans l'architecture romaine, voir Wilson-Jones, 2000, p.73.

déformations sont certes mineures au vu de la taille du *fanum*, mais elles ont porté à confusion lors de la 3^{ème} étape de la restitution: la recherche des *rationes*³⁸.

Nous avons observé deux séries d'irrégularités:

a) Le mur au nord du déambulatoire est plus étroit de 0,10 m par rapport aux murs sud et ouest.

b) Une deuxième série d'irrégularités se situe dans les distances séparant les contreforts des façades nord et ouest du déambulatoire et dans leurs largeurs. La distance moyenne est de 3,15 m entre chaque contrefort, mais il existe des variations de 0,15 à 0,20 m entre eux (surtout entre le premier et le deuxième)³⁹. La largeur des contreforts présente des variations beaucoup moins importantes et seules des irrégularités de 0,05 à 0,08 m ont été observées. Ces différences de mesures peuvent mettre en doute de manière substantielle la nature même du déambulatoire, à savoir s'il s'agit d'une colonnade ou d'un mur plein (Cf. chap. 6.1).

Ces irrégularités posent de réels problèmes pour notre restitution. La première difficulté consiste à choisir la largeur à utiliser pour tenter de dégager des rapports de proportion. La seconde concerne le calcul des entraxes du déambulatoire et le positionnement des colonnes par rapports aux contreforts. Ce dernier point reste à ce jour mystérieux.

6.4. Présentation et analyse du lapidaire

Le lapidaire a été divisé artificiellement en deux catégories: les blocs comprenant une moulure et ceux n'en présentant aucune. Ils sont tous taillés dans du calcaire urgonien. Leur état de conservation varie en fonction de leur position sur le site de l'église, mais reste généralement suffisant pour lire leurs moulures. A ce jour, leur emplacement est centré pour la plupart sur le site de l'église et dans une annexe de la maison de M. Burdet⁴⁰.

Les transformations de l'église depuis le 18^{ème} siècle et la présence de deux autres *fana* dans les champs à l'ouest du village, peuvent laisser un doute sur l'appartenance de ces blocs au temple que nous étudions. Nous ne connaissons actuellement pas le type de roche employée pour les deux autres *fana*, ce qui rend plausible le transfert de blocs et leur utilisation en réemploi dans les murs de l'église de 1702. Toutefois, la découverte par l'archéologue cantonal A. Naef au début du 20^{ème} siècle de quatre blocs au pied des

³⁸ Au vu de la faible importance de ces irrégularités, nous pensons qu'elles sont l'œuvre des constructeurs antiques et non des réfections effectuées dans le courant du 20^{ème} siècle. De nombreuses irrégularités peuvent être observées dans les plans et élévations de monuments antiques (cf. Wilson-Jones, 2000, p.66).

³⁹ Pour la numérotation des contreforts, se référer aux dessins de restitution de la face nord.

⁴⁰ M. Burdet habite à 50 m à l'ouest de l'église. Nous venons d'apprendre, au mois de mai 2006, que cette annexe allait subir des transformations, ce qui devrait nous permettre de pouvoir observer clairement les blocs architecturaux.

contreforts de la face nord du déambulatoire et d'un cinquième au bas du mur de la face est ne laisse pas de doute sur leur appartenance au temple. Cette découverte nous conduit à penser qu'il n'y a pas eu de récupération systématique et complète des blocs architecturaux et que le lapidaire de l'église provient bien du temple que nous étudions. Notre restitution tiendra compte de tous les blocs à notre disposition situés dans l'église et ses alentours. Nous allons présenter dans ce chapitre les blocs qui nous ont été les plus utiles pour notre restitution⁴¹. A ces éléments lithiques, nous ajouterons la mention d'un fragment d'enduit peint découvert par J.-B. Gardiol.

1. **Bloc de couronnement de stylobate.**

- Le bloc 9 est situé dans les soubassements nord du chœur de l'église.
- Il mesure 0,40 m de haut pour 0,98 m au lit d'attente. Son lit de pose mesure 1,15 m, ce qui correspond à un peu plus de la largeur du mur nord du déambulatoire. Sa position dans l'église n'a pas rendu possible la mesure de sa largeur.

2. **Bloc en couronnement de contrefort.** Sa mouluration sur trois côtés implique qu'elle devait être visible de trois angles différents.

- Le bloc 5 est situé sur le terrain bordant l'église au sud⁴².
- Il présente, sur son lit d'attente, un trou de louve et un petit renflement dont la fonction précise ne peut être déterminée avec certitude⁴³. La largeur restituée de son lit d'attente est de 0,84 m et celle de son lit de pose est de 1,14 m. Sa hauteur est de 0,40 m. Sa largeur au lit de pose dépasse du contrefort d'environ 0,12 m, ce qui correspond à la rigole permettant l'évacuation des eaux de pluie.

3. **Bloc d'architrave à trois *fasciae*.** Il est restitué sur l'entablement du porche central.

- Le bloc 6 est situé à l'angle nord-est du chœur.
- Sa moulure intégralement conservée nous indique sa hauteur: 0.58 m. La longueur conservée est de 0,82 m.

4. **Bloc de corniche modillonnaire.** Il est restitué sur l'entablement du porche central⁴⁴.

- Le bloc 8 est placé en fondation sud du chœur.
- Il mesure 0,74 m de haut pour 1,13 m de longueur et 1 m de largeur.

5. **Bloc de frise.** Il est restitué sur l'entablement du porche central.

- Le bloc 7 est situé sur la face est du chœur.

⁴¹ Pour une présentation détaillée de l'ensemble des blocs, se référer au catalogue dans le second volume. Nous ne donnerons ici que quelques mesures pertinentes pour notre restitution.

⁴² Il fut découvert par A. Naef au pied de l'un des contreforts nord.

⁴³ Nous pensons à un socle de statue. Nous discuterons de cette possibilité au chapitre 6.12.3.

⁴⁴ La modénature de cette corniche pose un problème de datation que nous aborderons plus loin.

- Il présente, sur sa face visible, une mortaise en queue d'aronde munie à son extrémité d'une barre à empattement. Ses dimensions sont de 0,67 m de haut pour 1,49 m de long. Deux de ses faces ont été lissées, ce qui permet de penser que le bloc avait deux faces visibles.

6. **Fragment de fût de colonne lisse.** Il est restitué sur le portique du déambulatoire.

- Le bloc 10 est placé comme chaînage d'angle nord-est de la *cella*.

- Fortement endommagé, l'extrémité du fût⁴⁵ subsiste cependant avec son apophyse et son listel. Le diamètre sous l'apophyse est de 0,49 m et 0,54 m au niveau du listel qui le surplombe.

7. **Fragment de fût de colonne lisse.** Il est restitué sur le portique du déambulatoire.

- Le bloc 10 bis est situé sur la face sud du chœur. Il a été découvert en 2005 lors de cette étude.

- Il s'agit d'un fût lisse qui a conservé son *intonaco* et sa *ganosis*. La couleur de cet enduit est jaune ocre et un revêtement similaire devait recouvrir toutes les colonnes du temple. Le fragment conservé est si petit qu'il est difficile de mesurer son diamètre⁴⁶, mais sa mesure au conformateur donne un diamètre entre 0,50 et 0,55 m.

8. **Fragment d'enduit peint.** (Cf. vol.2, p. 40)

- Ce fragment a été découvert par J.-B. Gardiol en 1989 dans l'angle nord-est du deuxième contrefort⁴⁷.

- La partie supérieure est constituée de deux filets rouges horizontaux, le second étant plus large. La partie inférieure a conservé un deuxième filet de même largeur que la partie supérieure. Les deux larges filets rouges sont distants de 0,53 m. Un revêtement similaire devait recouvrir l'ensemble du parement extérieur du déambulatoire et, selon notre hypothèse, les parements extérieurs de la *cella*.

Les mesures des sept blocs architecturaux vont constituer la base de nos calculs pour l'élévation du temple.

6.5. Les rations

Le plan du *fanum* d'Ursins est très particulier. Il s'agit, à notre connaissance, d'un *unicum* dans les provinces romaines qui abritent ce type d'édifice. Il est composé d'un podium comprenant deux séries de contreforts sur les faces nord et ouest, et a la particularité de posséder trois largeurs de murs différentes. Ces trois largeurs se répartissent comme suit :

⁴⁵ Nous pensons qu'il s'agit de la base de la colonne, comme nous le verrons plus loin.

⁴⁶ Le fragment conservé ne permet pas de dire à quelle partie de la colonne il se situait.

⁴⁷ A. Naef, au début du 20^{ème} siècle, en avait trouvé plusieurs sur le parement extérieur du podium, Cf. Gardiol 1989, p.32.

- A. La face est, avec un décrochement au centre mesurant 10 m de long, est la plus grande largeur. Elle mesure **1,94 m**. Ce décrochement marque une différence dans l'élévation du temple. Nous avons restitué à cet emplacement un porche central.
- B. Les parois latérales (au nord et au sud) du décrochement est constituent une deuxième largeur. Nous avons mesuré deux valeurs: la première à **1,42 m**, la seconde à **1,375 m**.
- C. Le mur du déambulatoire, longeant les façades nord, ouest et sud de la *cella*, est le plus étroit⁴⁸. Il mesure sur la face nord **1,10 m** tandis que les faces ouest et sud cotent à **1,20 m**⁴⁹.

Ces trois largeurs de murs, matérialisées dans les fondations, sont exceptionnelles et relèvent, selon nous, d'une volonté de l'architecte concepteur de hiérarchiser les différentes parties de l'élévation. Cette hiérarchisation nous a mené à effectuer une comparaison des murs entre eux afin de voir si des rapports de proportions (les *ratio*) pouvaient se dégager⁵⁰.

Les calculs font apparaître les *ratio* suivants:

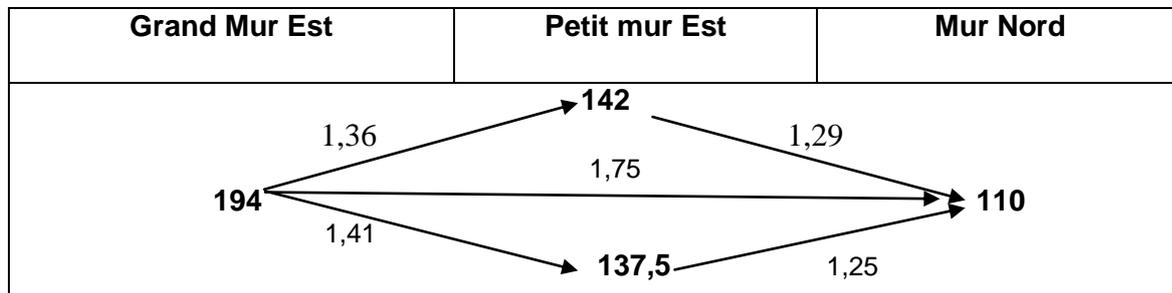
- $194 \div 142 = 1,36$
- $194 \div 137,5 = 1,41$
- $194 \div 110 = 1,75$
- $142 \div 110 = 1,29$
- $137,5 \div 110 = 1,25$

⁴⁸ Nous ne pensons pas que ces différences de largeurs du portique soient l'oeuvre du concepteur du temple. Ces variations doivent être attribuées aux ouvriers du chantier.

⁴⁹ Nous ne considérerons pour notre exercice que la largeur du mur nord du déambulatoire, car c'est la seule qui entretient un rapport avec les autres murs.

⁵⁰ Les rapports entre les différentes parties d'un bâtiment se chiffrent en relations simples, correspondant au $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{2}$ ou $\frac{3}{4}$ d'une partie considérée. Ils permettent à l'architecte de donner des ordres simples à mettre en oeuvre et offrent une harmonie visuelle entre les parties composant l'élévation.

Le tableau ci-dessous présente les rapports de proportions entre les trois largeurs de murs⁵¹.



Il ressort de ces calculs qu'il existe, au niveau des fondations, c'est-à-dire depuis l'origine du projet architectural, **un rapport clair entre le grand mur de la face est (194) et le mur du déambulatoire nord (110). Ils entretiennent une relation de 1:1,75.** Le deuxième point à relever concerne le rapport entre les ailes latérales est (142 et 137) et le mur nord. La largeur cotée à 142 cm ne donne aucun rapport clair, tandis que **la mesure à 137,5 cm entretient un rapport de 1:1,25 avec le mur nord.** L'absence de relation hiérarchisée entre les deux largeurs de la face est nous incite à considérer tous les murs avec un élément supplémentaire. Cet élément, dans le cas qui nous occupe, est **le bloc de couronnement du stylobate** (bloc 9)⁵². Nous devons considérer la largeur des murs moyennant une réduction de 0,14 m correspondant à la moulure du bloc de couronnement. Ainsi la largeur opératoire de chaque mur s'en trouve modifiée.

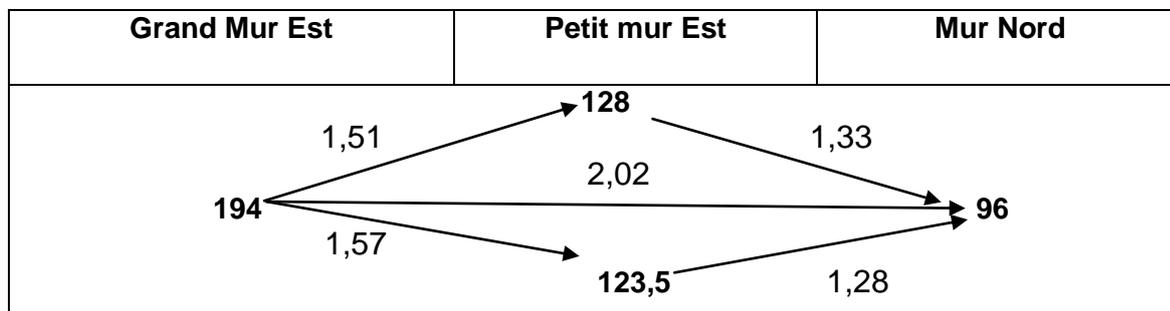
Les largeurs des murs sont:

- A. Le décrochement est: $1,94 - 0 = 1,94 \text{ m}$
- B. Les ailes latérales: $1,42 - 0,14 = 1,28 \text{ m}$
- C. Les portiques: $1,10 - 0,14 = 0,96 \text{ m}$

⁵¹ Les mesures des murs sont données en centimètres.

⁵² Nous avons considéré que l'ensemble des murs du déambulatoire était couronné par un bloc mouluré du même type, à l'exception du décrochement de la façade est qui reçoit la butée de l'escalier. Les ailes latérales qui le bordent devaient recevoir un bloc à la mouluration identique, mais dont le lit de pose correspond à la largeur du mur (1,42 m).

A partir de ces dimensions, apparaissent des rapports qui sont à l'origine du projet constructif. Le tableau ci-dessous en donne le détail⁵³.



Nous pouvons constater:

a) Un **rapport de 1:2 entre le grand porche et le portique du déambulateur nord**⁵⁴. Cette relation entre les deux stylobates est essentielle, car elle implique que les hauteurs de leurs colonnes respectives doivent suivre ce même rapport. Cette donnée nécessitera une adaptation des rapports des colonnes et de leurs diamètres base.

b) La relation entre le **grand porche et les ailes latérales de la face est** s'avère plus problématique. Si nous choisissons la plus grande largeur (128 cm), la relation avec le grand porche est de 1:1,51 tandis que si nous utilisons la seconde mesure, le **rapport est de 1:1,57**. Nous avons choisi de conserver ce dernier rapport car il permet d'entretenir une relation de 1:1,28 avec le mur nord du déambulateur⁵⁵.

Nous pensons qu'il existait un rapport entre les trois murs surmontés par leur bloc mouluré, ce qui nous incite à utiliser les rapports qui entretiennent un lien entre eux. Cette hiérarchisation se répercutera dans les éléments architecturaux formant l'élévation.

⁵³ Les mesures des murs sont en centimètres.

⁵⁴ 2,02 dans le calcul exacte.

⁵⁵ Ce dernier *ratio*, à deux centièmes près, est également présent dans les murs non moulurés.

6.6. Conclusions préliminaires sur l'aspect général du *fanum*

Les données couplées du lapidaire, de l'enduit peint et du plan nous permettent d'émettre certaines considérations sur la grammaire architecturale employée dans le temple⁵⁶.

L'enduit peint

Le premier point à considérer est le **traitement des parements extérieurs du podium**. La présence du fragment d'enduit peint sur le parement du podium peut rester mystérieuse si nous ne proposons pas d'hypothèse pour restituer son motif. Les notes d'A. Naef nous décrivent de larges filets rouges horizontaux (largeur entre deux filets: 0,53 m) sur un enduit blanc. La simplicité de ce décor nous a poussé à restituer des filets verticaux (qui auraient disparu du temps de l'archéologue cantonal), distants de 1,06 m les uns des autres⁵⁷. Le motif représenterait un parement en grand appareil et masquerait le petit appareillage réellement utilisé dans la construction du temple. Selon ce principe, nous pensons que la *cella* devait posséder un décor similaire. Nous ne pouvons prouver cette hypothèse de manière indiscutable. Le décor peint de la *cella* aurait également pu être constitué de filets rouges horizontaux sans séparations verticales. En revanche, l'architecture romaine laisse, dans de nombreuses constructions édilitaires, les blocs des parements visibles au spectateur. Le théâtre d'Augusta Raurica présente un parement où les blocs sont visibles et mis en relief par une couche d'enduit peint rouge au niveau des joints⁵⁸. Cet exemple semble confirmer notre choix. Cette imitation du grand appareil est une technique couramment utilisée dans les constructions hellénistiques. La présence d'enduit sur les *fana* n'est pas non plus un phénomène exceptionnel. Le temple de Genainville possède de larges panneaux peints à l'intérieur de la *cella*.

Les moulures du podium

La seconde série d'arguments à prendre en considération concerne la présence des **blocs de couronnement du podium et des contreforts**. Un petit rappel historique s'impose. Nous savons que les podiums des temples sont issus d'une tradition étrusque et seront utilisés par les Romains jusqu'à la fin de l'Empire⁵⁹. En règle générale, les podiums comportent des moulures à leurs bases et à leurs sommets. A Ursins, seul le sommet est mouluré, ce qui nous impose de chercher des parallèles de temples italiens comportant

⁵⁶ Nous entendons par ce terme, les références aux modénatures républicaines et gréco-romaines employées par l'architecte.

⁵⁷ Sans plus d'information, nous avons restitué la longueur en doublant la largeur.

⁵⁸ Fellmann, 1992, p.140.

⁵⁹ Le pendant au podium italo-étrusque est, pour le monde grec, la *crépis* sur laquelle le temple est bâti.

cette même caractéristique. Cette recherche nous renvoie au **temple C du Largo Argentina** à Rome, même si la modénature diffère et qu'un important écart chronologique les sépare⁶⁰.

Le second point à considérer dans le traitement du podium est le type de moulure employée sur le temple vaudois. Nous avons trouvé un profil quasiment identique dans le répertoire de moulures étrusques et romaines de L. Shoe⁶¹. La planche 54, no. 9, représente la base du podium du temple de Jupiter *Anxur* à *Terracina* et correspond au type retrouvé à Ursins, hormis que le bloc servait de base au podium italien et non de couronnement.

A partir de cette caractéristique, nous pouvons distinguer quelles sont les références culturelles auxquelles l'architecte a fait appel lors de la conceptualisation de l'édifice. Il introduit des moulures de podium italo-étrusques et, en décidant de ne pas moulurer la base du temple d'Ursins, il effectue un renvoi architectural à l'aire sacrée du Largo Argentina. Nous pouvons en conclure que le concepteur du monument connaissait relativement bien l'architecture républicaine. Ces éléments stylistiques auront, nous le verrons plus tard, une répercussion dans le choix de l'ordre des colonnes.

Le bloc recouvrant les contreforts ajoute un élément de plus à cette caractérisation du podium en modifiant leur fonction de simple renforcement, en devenant une "saillie" faisant partie intégrante de l'élévation. L. Shoe⁶² nous indique que la *cyma reversa*, actuellement nommée doucine, était employée à Rome au 2^{ème} et 1^{er} siècles av. J.-C. comme base de statue. Le bloc de couronnement de contrefort à Ursins comporte également une doucine et devient, par sa moulure, l'égal d'un stylobate, ce qui nous amène à proposer l'hypothèse qu'il supportait un élément supplémentaire que nous pensons être une statue⁶³.

Le lapidaire et les *ratio*

Le **lapidaire** nous fournit une troisième catégorie d'information. Nous possédons trois blocs d'entablement et deux fûts de colonnes lisses. Ces éléments, qui sont issus de l'architecture grecque, furent systématiquement employés par les Romains dans les édifices cultuels et dénotent de la présence d'un ordre à Ursins. Cette constatation nous amène à considérer que le toit en appentis du déambulatoire était probablement soutenu par une colonne.

Nous en déduisons que l'ensemble de l'élévation du temple avait été construit selon des règles d'architecture classique basées sur les rapports de proportions entre les stylobates et comportant un ordre. Les rappels à l'architecture italo-étrusque étaient matérialisés dans le traitement du stylobate.

⁶⁰ Ce temple, daté du 4^{ème} siècle av. J.-C, constitue, à notre connaissance, le seul exemple de temple sur podium avec une mouluration uniquement au sommet.

⁶¹ *Etruscan and Republican Mouldings*, 1965, pl. 29, no. 1; pl. 54, no. 9.

⁶² *Etruscan and Republican Mouldings*, 1965, p. 165.

⁶³ Nous ne prétendons pas affirmer avec certitude ce que nous proposons, mais si l'on suit une logique architecturale, les contreforts ne devaient pas être nus.

Nous avons considéré que l'apparition des *rationes* entre les différentes largeurs de murs devaient trouver une réponse architecturale dans l'élévation du temple. Ils impliquent que toutes les formes sont inter-reliées. Selon ce principe, nous avons restitué les différents volumes en fonction des rapports de proportions des fondations. Le grand porche de la face est servira de modèle pour une déclinaison de ses différents volumes aux autres parties du temple.

Nous allons décrire les étapes qui nous ont menées à notre restitution en commençant par le grand porche de la face est.

6.7. Le grand porche de la face est

Par la largeur de son stylobate et sa position en façade du temple, le porche central prend une place dominante dans l'organisation des différents volumes.

6.7.1. La figure géométrique

La longueur du décrochement de la façade est mesure 10 m. Cette saillie dans le stylobate de la façade devait marquer la présence d'un porche central. C'est à l'emplacement du décrochement de 10 m de long que le stylobate est présente sa plus grande largeur, ce qui nous incite à considérer que son élévation était la plus imposante du temple.

La première étape pour construire notre élévation a été de déterminer une hauteur pour ce grand porche. Selon des principes de composition de bâtiments antiques dont l'élévation est conservée, nous pouvons observer que le rapport des façades principales par rapport à leur plan est de 1:1 et s'intègre dans une figure géométrique simple⁶⁴. Les parallèles dans le monde romain sur ces *rationes* 1:1 de leurs façades sont assez courants. La Maison Carrée de Nîmes en est l'exemple le mieux conservé dans les provinces gauloises⁶⁵. Il n'existe pas de règles strictes dans la définition du contenu de ces formes géométriques simples. Elles peuvent s'inscrire depuis le pied du temple jusqu'au sommet de l'acrotère ou s'abaisser jusqu'à l'entablement. A Ursins, nous avons suivi l'exemple de la Maison Carrée de Nîmes en inscrivant le carré de 10 m depuis la base du socle jusqu'au sommet de la corniche modillonnaire⁶⁶. **La taille imposante du grand porche de la face est avait pour but de composer, avec les ailes latérales, une façade monumentale à l'entrée du temple.** Notre restitution va être déterminée par l'importance accordée par l'architecte à cette façade.

64 Cf. Wilson-Jones, 2000, p.67 et AA.VV., *Akten*, 1990, p.420-422.

65 La façade principale du temple peut contenir deux carrés. Le premier commence à la base de l'architrave et suit l'axe des colonnes latérales jusqu'à la base du podium. Le second contient la largeur du podium, sans les moulures, et englobe le sommet de la corniche de l'entablement (cf. Wilson-Jones, 2000, p.67).

66 Un carré englobant le fronton et les colonnes aurait eu tendance à rabaisser visuellement le porche.

6.7.2. L'entablement

A l'intérieur de cette figure géométrique doit se placer une colonne avec sa base et un entablement. Les blocs d'entablement nous sont connus par le lapidaire. La hauteur de l'architrave a été mesurée à 0,58 m, le bloc 7, interprété comme une frise, à 0,64 m et la corniche modillonnaire côté à 0,74 m. La hauteur totale de l'entablement mesure 1,96 m. Ce nouvel élément métrique nous indique que l'ensemble colonne-base-plinthe (+socle) doit mesurer au maximum 8,04 m.

6.7.3. Détermination du diamètre base et choix de l'ordre des colonnes

Le diamètre base⁶⁷

Afin de restituer une hauteur de colonne, nous devons connaître son diamètre à la base. Il nous a été donné par le bloc d'architrave. Sa longueur conservée au lit de pose est de 0,80 m. Les entablements classiques, observés sur des bâtiments romains, ont un lit de pose de l'architrave identique au diamètre du sommet de la colonne qui les supporte. Nous avons effectué un calcul simple en vue de connaître le diamètre de base de la colonne. Il s'effectue en multipliant le diamètre du sommet par 1,2⁶⁸. Nous obtenons:

- $0,80 \times 1,2 = 0,96 \text{ m}$

Nous constatons que la moitié du stylobate du grand porche mesure 0,97 m, soit 0,01 m de différence avec le calcul théorique que nous avons obtenu. Si nous conservons un diamètre de base à 0,97 m, nous obtenons un **rapport de 1:2 entre la largeur du stylobate et son diamètre base**. Nous observons une corrélation entre la largeur du stylobate mouluré des portiques nord, sud et ouest⁶⁹, côté à 0,96 m, et le stylobate du grand porche. Ils entretiennent un rapport de 1:2. Ce rapport nécessite cependant la présence d'un socle de rapport 1:1,5 avec le diamètre base⁷⁰.

L'ordre des colonnes

Le choix de l'ordre se trouve, grâce à ces nouveaux éléments, plus restreint. Nous devons commencer par exclure les ordres les moins représentés dans les provinces gauloises. Le calcul de la hauteur d'une colonne s'effectue en multipliant le diamètre base par le module

⁶⁷ Nous considérons que la mesure du diamètre base se situe au niveau de l'apophyge et non du listel.

⁶⁸ Ce rapport de 1:1,2 entre le diamètre de base d'une colonne et son sommet est un choix théorique que nous devons confronter au reste de l'élévation. Les différences entre les diamètres base et sommet varient environ entre 1,2 et 1,8 (communication orale de P. André).

⁶⁹ Cet élément vient confirmer la validité de notre rapport entre le stylobate et le diamètre base de la colonne.

⁷⁰ Cet enchaînement clair entre la colonne et le stylobate nous confirme que le bloc d'architrave ne peut se placer sur une autre partie du temple. La nécessité du socle est un choix de Pierre André dont nous n'avons trouvé aucun parallèle.

imposé par l'ordre. Les probabilités de rencontrer des colonnes ioniques à Ursins sont assez faibles. Cet ordre est relativement peu présent en Gaule et en Germanie durant l'Empire. L'ordre composite ne peut être retenu en raison de son grand module⁷¹. La colonne ne pourrait pas s'insérer dans la figure géométrique du porche. L'ordre dorique n'est que très rarement utilisé par les constructeurs romains.

Il nous reste à considérer les ordres corinthien et toscan. Nous devons commencer par exclure, dans un temple comme celui que nous étudions, une absence de rapport entre le stylobate et le diamètre base.

Nous avons testé l'ordre corinthien en effectuant deux opérations: la première consiste à diviser la largeur du stylobate par un *ratio* simple. Le résultat obtenu nous indique le diamètre base de la colonne que nous multiplions par neuf (le plus bas module corinthien)⁷². Le tableau ci-dessous nous montre que cet ordre ne peut pas convenir à notre temple car il propose des colonnes trop grandes par rapport à l'espace restant de la figure géométrique.

Largeur du stylobate	Rapport	Diamètre base de la colonne (m)	Hauteur de la colonne (m) : diamètre base x 9
1,94	1,25	1,55	13,95 m
	1,5	1,29	11,61 m
	1,75	1,10	9,90 m

Il nous reste à tester l'ordre toscan dans le canevas formé par le carré du grand porche. Selon Vitruve⁷³, l'ordre toscan entretient un rapport de sept avec son diamètre base⁷⁴. Les constructions antiques n'utilisent pas les rapports exacts avec leur diamètre base; des variations existent et sont souvent plus nombreuses que les rapports théoriques transmis par Vitruve.

Nous devons intégrer, dans l'espace restant sous l'entablement (huit mètres), une colonne, une base, une plinthe et un socle. Nous avons préalablement monté un socle de rapport de

⁷¹ Le calcul de la hauteur d'une colonne s'effectue en multipliant le diamètre base par le module imposé par l'ordre.

⁷² Le rapport corinthien entre le diamètre base et la hauteur de la colonne se calcule avec un module de 9 ou 10.

⁷³ Livre IV, 7, 1-5

⁷⁴ Il n'est pas exclu que le rapport dépasse légèrement les chiffres précités. Ainsi le toscan utilise aussi un module compris entre six et sept. Le rapport des colonnes avec leur diamètre base est le seul élément que nous retiendrons de cet auteur. Nous n'utiliserons pas les mesures qu'il indique pour les entablements et les autres éléments du temple.

1:1,5 par rapport au diamètre base de la colonne⁷⁵. Nous obtenons une hauteur de 0,63 m. La hauteur de l'ensemble base, fût, chapiteau de la colonne correspond à :

- $10 - 1,96 - 0,63 = 7,41 \text{ m}$

Nous avons placé une base et une plinthe dans l'espace restant entre la base du fût et le sommet du socle. Nous obtenons une hauteur de 0,53 m⁷⁶. L'espace restant, correspondant au fût de la colonne et du chapiteau, mesure 6,88 m. Nous pouvons vérifier le rapport en effectuant la division de cette hauteur par son diamètre base. Le résultat devra se rapprocher de sept.

- $6,88 \div 0,97 = 7,09$

Ce rapport correspond à l'ordre toscan et sera donc utilisé comme tel.

Le toscan employé à Ursins ne répond pas aux règles (*dispositio*) toscanes telle que l'entend Vitruve et comme elles s'observent dans certains temples Républicains. La présence de colonnes et d'un entablement l'érige au rang d'ordre et, par conséquent, emploie une grammaire architecturale hellénistique. Nous avons un exemple conservé d'élévation de l'ordre toscan à Fabara⁷⁷ (province de Saragosse) en Espagne. Il s'agit d'un mausolée de la catégorie des tombeaux-temples. Le monument est prostyle *in antis* et présente une petite *cella* quadrangulaire. Il comporte quatre colonnes toscanes⁷⁸ sur chaque façade, surmontées par un entablement.

Le cadre formé par le carré de 10 m comprend tous les éléments précités. Cependant, nous n'avons pu déterminer sur quelle ligne commençait la base du socle de la colonne. Nous avons décidé de le placer à la base de la moulure de couronnement des stylobates. Cette décision est purement arbitraire, car aucun indice ne nous permet d'affirmer qu'il se situait plus haut.

6.7.4. Le rythme du grand porche

Le rythme de la colonnade du grand porche⁷⁹ a été librement adapté aux besoins de la *cella* et d'une prépondérance à l'effet façadier qu'impose le porche. Nous avons préconisé une ordonnance de 1,5 diamètre entre les colonnes extérieures et de 2,5 diamètre pour l'espace central occupé par la porte. Le détail du rythme est le suivant⁸⁰ (M=module=0,97m):

⁷⁵ Ce rapport est très fréquent dans un système hellénisé (communication orale de P. André).

⁷⁶ Cette mesure correspond à une division par 13 de la hauteur du fût de la colonne.

⁷⁷ Cf. Lostal Pros, 1980, p. 175-184.

⁷⁸ Appliquant rigoureusement le module de sept.

⁷⁹ Les rythmes expriment les espaces vides entre les colonnes. Ils se calculent au niveau du diamètre base. Ce diamètre correspond au module des entrecolonnements.

⁸⁰ Les lettres en gras correspondent à l'emplacement des colonnes.

0,36—M—1,5 M—M—2,5 M—M—1,5 M—M—0,36

6.7.5. Le toit du porche et le fronton.

La déontologie nous a obligé à considérer deux solutions pour restituer le toit du grand porche. Nous pouvons placer soit un toit à trois pans, soit en bâtière ce qui implique un fronton. Nous avons choisi l'option du fronton en raison de son rappel à l'architecture classique et qui permet de conserver une unité stylistique sur l'ensemble du temple.

L'angle formé à son sommet, 49°, trouve un parallèle au sanctuaire de Villards d'Heria⁸¹. Nous avons fait coïncider la partie sommitale avec le sommet de la fenêtre de la *cella* sur la face nord.

6.7.6. Le bloc de frise et le toit du déambulatoire

Le bloc de frise avec la mortaise en queue d'aronde devait, si notre hypothèse est juste, servir d'encastrement à la poutre reliant le grand porche à la *cella* et marquer l'implantation des arbalétriers du toit du déambulatoire dans la *cella*. Nous verrons plus loin pourquoi cet emplacement semble le plus judicieux (nécessité de poursuivre le toit du déambulatoire jusqu'au porche).

6.7.7. L'escalier d'accès au temple

Nous avons restitué un escalier frontal, construit sur un massif de maçonnerie, sur toute la longueur du grand porche. Cette solution est un choix théorique qui fut dicté par l'impossibilité de placer des pieds droits aux extrémités nord et sud du podium, tel que l'on peut les voir sur les temples italiques ou sur des *fana*, tel que celui de Champlieu, par exemple. Si de telles structures avaient existé, le plan de F. Correvon de Martines nous l'aurait indiqué.

6.8. Les encadrements du porche central

Les parties du stylobate au nord et au sud du décrochement de la face est⁸² et leur élévation participent de "**l'effet façadier**" initié par le grand porche. Nous avons restitué au sud du stylobate est une prolongation du mur afin qu'il fasse un pendant à la face nord. Cette particularité ajoute un accent à l'effet façadier en masquant toute la vision latérale du temple. Les dimensions des volumes seront définies en fonction des *rationes* matérialisés dans les

⁸¹ Lerat, 1998, tome 2, fig. 18.

⁸² Par commodité, nous appellerons cette partie du temple le "petit porche".

fondations et dans les stylobates moulurés. Les hauteurs de colonnes se déclinent par rapport au grand porche en fonction des rapports⁸³.

6.8.1. Hauteurs des colonnes et leurs diamètres⁸⁴

Nous avons réduit les dimensions des grandes colonnes (6,88 m) avec un rapport de 1:1,57. Nous obtenons une hauteur de colonne avec son chapiteau de 4,38 m. Leur diamètre base suit, par contre, la déclinaison du diamètre de la colonne du grand porche avec un rapport de 1:1,51⁸⁵.

6.8.2. Les piliers d'angle

Notre restitution a été influencée par les vestiges du temple d'Izernore (Ain), qui a conservé trois piliers d'angle du déambulatoire. Nous avons opté pour ce choix théorique, car il permet de renforcer, d'un point de vue compositionnel, l'effet façadier de la face est. Il n'a pas de nécessité architectonique, car une simple colonne aurait suffi, mais permet d'affirmer les angles de la façade par rapport aux contreforts de la face nord⁸⁶. Les dimensions de ces piliers sont identiques aux colonnes précédentes.

6.8.3. L'entablement

L'entablement suit les mêmes règles que précédemment et se réduit par rapport au grand porche avec un rapport de 1:1,51. Sa hauteur est de 1,30 m.

6.8.4. L'attique

Le temple d'Ursins n'a pas une architecture aisée à reconstituer. La hiérarchie imposée par les stylobates nous permet de définir des hauteurs de colonnes de manière relativement plausible.

L'un des problèmes majeur survient au niveau de l'implantation du toit du déambulatoire dans la *cella*. Cet appentis se situe sur les faces nord, ouest et sud. Si nous opérons un arrêt net du toit sur l'axe de la colonne du petit porche, l'angle du toit et sa charpente serait alors visible depuis la face est. Notre choix de privilégier un "effet façadier", nous oblige à masquer le toit du déambulatoire sur ce côté-ci. Pour y remédier, nous avons décidé de

⁸³ Cf. chap. 6.5., p. 24

⁸⁴ Cf. Fig. 8: Schéma des rapports des hauteurs de colonnes et de leur diamètre base.

⁸⁵ Cette différence de déclinaison entre la hauteur de la colonne et celle de son diamètre correspond à la nécessité de conserver un rapport entre les trois colonnes. Le rapport 1:2 entre la plus grande colonne de la face est et la plus petite sur la face nord, sud et ouest nous impose une utilisation modifiée des *rationes*. (Fig. 8)

⁸⁶ Gardiol, 1989, p. 34 a retrouvé l'empreinte de ce mur à plusieurs mètres dans l'axe du premier contrefort.

placer un attique au sommet de l'entablement du petit porche. Ses proportions doivent masquer l'ensemble du toit du déambulatoire et ainsi monter jusqu'à la corniche modillonnaire du grand porche. Sa hauteur est de 3,06 m, ce qui correspond à un rapport de 1:1,6 avec la colonne/pilier⁸⁷ qui le soutient. Cet élément supplémentaire devra se retrouver sur tout le portique du déambulatoire.

Notre choix est plausible dans la mesure où les attiques sont assez fréquemment employés dans les constructions édilitaires impériales. Ils se retrouvent au sommet d'une majorité d'arcs triomphaux et de constructions publiques tels que les *fora* impériaux de l'*Urbs*. Le *forum* de Trajan à Rome, par exemple, présente un portique comportant au-dessus de l'entablement un attique muni de piédestaux dans une disposition similaire à celle que nous avons restituée à Ursins. La façade principale de l'entrée du *forum* de Nerva⁸⁸ a également conservé un attique au-dessus de son entablement. L'arc de triomphe de Septime Sévère à Rome comporte la même structure. Ces exemples sont suffisants pour attester de la présence couplée de colonne, entablement et attique.

Par contre, la recherche de parallèles concernant les temples est restée infructueuse. Nous n'avons trouvé aucun exemple de bâtiment à vocation cultuelle comportant un attique au sommet d'un entablement, ce qui nous incite à émettre de fortes réserves sur sa présence à Ursins.

Nous sommes devant un problème insoluble. L'importance accordée au grand porche par ses dimensions de son double jeu de colonnes et d'entablement semble indiquer une façade monumentale. Une solution consiste à marquer au toit un retour sur la face est. Cette solution a été proposée dans d'autres restitutions de *fana*, telle que celui de Trèves⁸⁹. Cependant, le problème n'est pas entièrement résolu, car il s'agit de comprendre à quelle altitude le toit s'implante sur le portique du déambulatoire⁹⁰. Cette problématique du toit constitue le nœud du problème. Nous n'avons pas trouvé à ce jour de solution entièrement satisfaisante.

6.8.5. La paroi pleine

Nous avons placé entre la colonne et le pilier du petit porche une paroi pleine percée par une baie rectangulaire. La raison de sa présence tient au fait que l'espace laissé libre entre ces deux éléments permet de voir l'*antithema* de l'entablement du portique latéral. Sur notre dessin, sans cette paroi, nous aurions une seconde ligne entre la colonne et le pilier. Cette paroi trouve un parallèle dans la restitution du temple de Champlieu (Oise) (Cf. Fig. 2). Ce

⁸⁷ Base et socle compris.

⁸⁸ Également appelé *forum transitorium*.

⁸⁹ Restitution de Wilson, 1975, *JBA* 38, 3, p. 3-27. Cf. Gardiol, p. 64.

⁹⁰ Nous discuterons de la problématique du toit du déambulatoire dans le chapitre 6.10.

temple comprend un lapidaire signifiant prouvant la validité de la restitution. Les tambours de colonne sont incisés au centre, marquant la présence d'un mur. Tout porte à croire que le déambulatoire était fermé. Une partie de la *stoa* de l'*agora* de Thasos comprend également un mur-écran entre les colonnes. Les colonnes ne comportent pas de cannelures sur tout leur diamètre et le stylobate a conservé l'empreinte de cette paroi⁹¹.

Notons qu'à Ursins, la paroi a également une autre fonction: celle de soutenir l'entablement du petit porche à sa jonction avec la colonne du grand porche.



Fig. 2. Restitution du temple de Champlieu. Aquarelle: F. Martinuzzi. (Tiré du site internet en fin de bibliographie).

⁹¹ Roland, 1959, pl. E.

6.9. Le portique du déambulatoire

Le portique du déambulatoire entoure la *cella* sur les côtés nord, ouest et sud. Il reprend, dans son élévation, toutes les formes présentes sur le petit porche.

6.9.1. Hauteur des colonnes et leur diamètre

Les dimensions des colonnes sont proportionnées selon les *rationes* des stylobates et se déclinent avec un rapport de 1:1,25. Nous constatons que le rapport avec la hauteur du fût de la colonne du grand porche est une division par le *ratio* 1:1,97, à deux centièmes près ce que nous observons avec les stylobates. Nous obtenons une hauteur de 3,49 m pour le fût et son chapiteau.

Un indice du diamètre de la colonne nous est donné par le fragment de fût conservé dans l'angle sud est de l'église. Son diamètre a été mesuré à 0,49 m, mais en raison de l'état très fragmentaire du bloc, une certaine incertitude demeurerait. Notre restitution a permis, à l'aide des *ratio*, de dégager un diamètre de colonne pour le déambulatoire qui se rapproche significativement de la mesure du fût. Nous avons divisé le diamètre de la colonne du grand porche (0,97 m) par deux. Nous obtenons un diamètre base de 0,485 m⁹².

Les angles du portique répondent structurellement à ce que nous avons restitué sur la face est en plaçant des piliers aux mêmes dimensions que les colonnes qui les bordent.

6.9.2. L'entablement

La même opération a permis de définir la hauteur de l'entablement. Notre réduction se base sur les dimensions de l'entablement du petit porche avec un rapport de 1:1,28⁹³. Nous obtenons une hauteur de 1,03 m.

6.9.3. L'attique

La présence d'un attique sur le déambulatoire nous a été dictée par sa présence sur le petit porche. La répétition des figures adaptées à la proportionnalité du stylobate, n'a pas été dans ce cas respectée. L'attique mesure 1,34 m de haut et ne sert qu'à recevoir le toit du déambulatoire à la même altitude que le sommet de l'entablement du petit porche. Il correspond au tiers de la hauteur de la colonne qui le soutient⁹⁴. Nous avons adapté les dimensions à des exigences d'harmonie entre les volumes du temple comme le préconise

⁹² Il n'aurait pas été possible d'effectuer une division par 1:1,25 du diamètre de la colonne du petit porche car il n'y aurait plus de rapport avec le grand porche. Nous privilégions donc cette dernière relation avec le grand porche.

⁹³ Rapport similaire sur les stylobates moulurés.

⁹⁴ Base et socle compris.

Vitruve dans son manuel d'architecture (livre III, 3,13). Nous pouvons émettre les mêmes réserves que précédemment, mais la présence d'un attique sur un portique ne constitue pas une exception dans l'architecture romaine. Les portiques des *fora* d'Auguste et de Nerva à Rome comportent des attiques au sommet de leur colonnade, ce qui rend plausible leur présence dans le temple helvét.

6.9.4. L'entraxe du déambulatoire

La définition de l'entraxe des colonnes du déambulatoire s'est heurtée à un problème que nous considérons pour l'instant insoluble. Le podium est flanqué sur ses faces nord et ouest de contreforts comportant parfois d'importantes variations dans la distance qui les sépare (cf. chap. 6.3). Nous n'avons pas réussi à dégager un rythme de colonnade qui permette d'insérer les colonnes dans les espaces entre les contreforts.

Nous avons commencé par placer deux colonnes entre le cinquième et le sixième contrefort. L'entraxe obtenu est de 2,10 m⁹⁵. Un décalage progressif s'effectue entre la position des colonnes et les contreforts. Aucune relation modulaire avec les diamètres des colonnes n'a pu être dégagée. Les irrégularités observées dans les distances entre les contreforts ne permettent pas de résoudre le problème des entraxes d'une manière satisfaisante. Nous posons à nouveau l'hypothèse d'une galerie fermée par un mur plein issu d'un premier état du temple où les contreforts ne gêneraient pas la régularité de la façade. Cette hypothèse permet de comprendre l'irrégularité des contreforts, mais n'explique pas pour autant l'emplacement des colonnes dans un second état.

Notre méthode, qui consiste à placer les deux premières colonnes vers les derniers contreforts de la face nord nous impose une contraction d'angle avec le pilier nord ouest. La jonction avec le petit porche s'effectue avec une colonne semi-engagée dans le pilier nord est. Cet élément permet de soutenir l'entablement et l'attique à l'extrémité est.

6.10. Le toit du déambulatoire

La relation entre le toit du déambulatoire et la face est d'une part, et les portiques nord, ouest et sud d'autre part, conditionne de nombreux volumes architecturaux sur le temple. La présence des attiques est imposée par cette toiture. Nous rappelons que l'implantation du toit se réalise au niveau de la frise du grand porche par l'intermédiaire d'une poutre de 0,56 m de section qui court sur trois côtés de la *cella*. Les arbalétriers se fixent dans cette poutre et les chevrons sont implantés dans le mur de la *cella*. Les attiques du déambulatoire reçoivent la charpente du toit et les tuiles s'appuient sur leur sommet.

⁹⁵ Cf. Fig. 9: plan avec colonnes restituées.

L'inclinaison du toit⁹⁶ semble indiquer que nous sommes dans des considérations architecturales réalistes. Un angle de 26° se forme et trouve un parallèle à Augst⁹⁷.

6.10.1. Le module des tuiles

L'enduit peint imitant le grand appareil nous fait suspecter l'emploi généralisé d'un module correspondant à la largeur du grand appareil. Cette hypothèse reste à vérifier et constitue la seconde étape de notre processus de restitution. Nous avons ainsi placé des tuiles de 0,50 m de largeur pour une longueur de 0,65 m. Ce choix de la largeur des tuiles ne constitue qu'une hypothèse qu'il faudra tester. Un bémol apparaît lorsque l'on cherche des exemples de tuiles avec une largeur de 0,50 m. Aucun site archéologique n'a fourni, à ce jour, de tuiles du même module. Notre expert, M. Fuchs, nous indique qu'il existe des tuiles de 0,40 m de large, mais aucune qui corresponde à notre hypothèse.

6.11. La cella

Les *cellae* de *fanæ* conservées en élévation sont assez rares. L'exemple le plus proche architecturalement du temple d'Ursins est celui du temple de Janus à Autun. Sa *cella* s'élève à plus de 13 m et devait mesurer davantage avec le toit. Nous avons restitué une hauteur à Ursins selon le même principe que pour le porche central. Nous l'avons intégré dans un carré délimité par la largeur du podium⁹⁸ de la face est. Nous obtenons une hauteur de 19,20 m jusqu'au sommet de l'acrotère⁹⁹. Notre choix d'intégrer l'acrotère dans la figure géométrique est motivé par la considération que cet élément décoratif participe de l'architecture du temple¹⁰⁰ et de son élévation. Une considération similaire n'a pas motivé notre restitution du porche central car l'importance était donnée aux colonnes et son entablement.

Le toit de la *cella* est à deux versants, et comprend sur les faces est et ouest des tympans.

⁹⁶ Nous n'avons pas cherché à "forcer" la pente de la toiture afin qu'elle corresponde à des exemples connus.

⁹⁷ Communication orale de M. Fuchs. Nous n'avons pas retrouvé le numéro du périodique (Yahresberichte in Augst) qui fournit ce parallèle.

⁹⁸ Moulures non comprises.

⁹⁹ Cette hauteur ne doit pas surprendre, car les constructions fortement romanisées durant l'Empire s'élèvent à des hauteurs bien supérieures. Dans les provinces gauloises, la *cella* du *fanum* d'Allonnes a été restituée avec une hauteur de 17 m. Cf. Brouquié-Reddé, *Gallia*.

¹⁰⁰ Nous avons restitué une acrotère de 0,60 m de haut, ce qui est une valeur moyenne pour des acrotères dans le monde classique.

6.11.1. La fenêtre haute de la *cella*

Il est maintenant admis que les *cella* des *fana* étaient percées par des baies. La forme peut varier du cercle au rectangle¹⁰¹. Ursins ne déroge pas à la règle et la fenêtre haute restituée a bénéficié d'indices probants allant dans la direction de notre proposition. Nous avons placé une fenêtre à meneau de 2,10 m de large pour une hauteur de 2,52 m et surmontée par un linteau. La fenêtre à meneau nous a été suggérée par l'analyse d'un bloc comprenant l'inscription CIL XIII, 5048 (Fig. 10 et 11), actuellement implantée dans le mur sud du temple. Ce bloc fragmentaire mesure actuellement 1,40 m, mais peut être restitué, par les éditeurs de l'inscription avec une longueur de 2,10 m.

Nous pouvons toujours observer des encoches aux deux extrémités du bloc. Nous avons interprété l'encoche droite comme la marque d'un meneau, tandis que l'encoche gauche aurait pour origine le piédroit de la baie. L'inscription¹⁰² n'est pas écrite sur une ligne horizontale, ce qui trahit sans doute une difficulté pratique. Un espace d'environ de 0,50 m est laissé vierge avant le début de la première lettre. Le bloc est endommagé dans la partie inférieure du champ épigraphique par l'action des intempéries et du gel, ce qui trahit sa position dans un endroit partiellement vulnérable aux intempéries. Ces caractéristiques nous ont conduit à supposer que ce bloc se plaçait comme table d'appui de la baie. Si notre hypothèse est correcte, nous pouvons diviser chaque côté du meneau en deux parties égales formant des sections de vitrage de 0,52 m de large. La hauteur peut être divisée en quatre parties de 0,63 m.

La *cella* du temple de Janus à Autun comporte sur chaque face trois fenêtres hautes, mais de dimensions beaucoup plus réduites que celles que nous avons restituées à Ursins. Nous ne pensons pas que cette catégorie de temples ait conservé les mêmes dimensions et proportions de fenêtres à travers toutes les provinces gauloises. Si notre *cella* dépasse en hauteur celle du temple d'Autun, les baies d'Ursins, par leurs dimensions, offrent autant de lumière à l'intérieur.

6.11.2. Les escaliers menant à la fenêtre haute

Nous observons sur le mur occidental de la *cella* un surépaisseur par rapport aux autres murs. De nombreux autres exemples de *fana* comportent un mur face à l'entrée plus large que les trois autres. L'interprétation généralement admise par les chercheurs consiste à placer des niches à l'intérieur desquelles se trouvaient des représentations de divinités¹⁰³. Cette largeur de 2,20 m nous semble disproportionnée pour installer des niches qui ne

¹⁰¹ Pour un exemple de fenêtre ronde, cf. Aupert, 2004

¹⁰² Une analyse détaillée de l'inscription se trouve à l'annexe 1.

¹⁰³ Il est impossible d'affirmer que ces statues culturelles étaient les seules représentations de la divinité dans la *cella* ou si une grande statue trônait au centre de la *cella*.

devaient pas excéder le mètre de profondeur¹⁰⁴. Nous proposons une hypothèse radicalement nouvelle pour interpréter cette surépaisseur du mur en plaçant un escalier à retour à l'intérieur du mur. Cet escalier mènerait à un passage courant le long des trois murs nord, ouest et sud afin d'accéder aux fenêtres et de les ouvrir. La figure 11 donne le détail de la cage d'escalier.

La restitution de la villa de Meikirch en Suisse propose un système similaire, malgré la rareté des preuves archéologique.

6.11.3. La porte d'entrée de la *cella*

Aucun indice ne peut nous renseigner quant à l'aspect que devait revêtir la porte de la *cella*. Nous avons reproduit les proportions de la "Maison Carrée de Nîmes" qui sont une référence aux portes classiques. La porte se compose de deux battants encadrés par des piédroits (les *antepagmentae*) et une corniche au sommet des deux battants. Un linteau couronne l'ensemble. Les dimensions des deux battants sont 2,45 m sur 5,05 m. Le rapport largeur/hauteur est de 1:2.

Nous avons placé trois marches dans l'encadrement de la porte afin de surélever le sol de la *cella*. Cette hypothèse se base sur le principe que la *cella*, domaine exclusivement réservé à la divinité et aux prêtres, devait marquer une séparation avec le monde profane traduisible, en terme architectural, par le déambulatoire. Il existe d'autres exemples de sols de *cella* surélevés. Ainsi Fauduet en recense une dizaine, tout type de sol confondu¹⁰⁵.

6.12. Commentaires sur les inscriptions, éléments de datation du temple et les différents projets architecturaux

6.12.1. Les inscriptions

Nous allons discuter de trois inscriptions découvertes dans les environs d'Ursins et dont l'attribution au sanctuaire semble probable. Leur interprétation nous informe sur certains aspects de la vie sociale du sanctuaire. Nous présentons un commentaire détaillé de l'inscription à l'annexe 1.

¹⁰⁴ Nous ne voyons pas la nécessité de creuser des niches plus profondes.

¹⁰⁵ Nombre extrait à partir de la base de données de son *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule : les fanums*- Base de données informatisée (File Maker).

Titus Capitonius [Surdoniidonus]

La première inscription concerne le bloc (Fig. 12-13) que nous avons interprété comme faisant partie de la fenêtre à meneau de la *cella*. Le bloc présente, sur la partie inférieure du champ épigraphique, des traces dues à l'action du gel et comporte, sur ses deux extrémités supérieures, des encoches rectangulaires nous incitant à restituer le bloc comme table d'appui de la fenêtre. Le texte de l'inscription, mentionnant un certain *Titus Capitonius [Surdoniidonus]*¹⁰⁶, n'est pas écrit sur une ligne parfaitement horizontale, mais présente une légère incurvation. Cette dernière caractéristique nous amène à penser que le responsable de l'inscription avait éprouvé certaines difficultés techniques pour apposer son nom sur le bloc. Nous pensons que l'inscription a dû être effectuée juste après la mise en place du bloc sur le temple, au moment où les échafaudages permettaient d'accéder à la fenêtre depuis l'extérieur. Cette hypothèse a l'avantage d'expliquer la non linéarité du texte. Le personnage qui a apposé son nom sur le temple, l'a fait à un emplacement connu de lui seul et non visible par d'autres, ce qui exclut la signature d'un quelconque commanditaire de l'édifice¹⁰⁷. Nous proposons l'hypothèse du *redemptor* ou de l'*architectus* du temple sans qu'il nous soit possible de l'affirmer. Il pourrait également s'agir d'un maçon (*structor*). Les *tria nomina* nous indiquent qu'il s'agissait d'un citoyen libre de l'Empire ou d'un affranchi. Cette dernière catégorie de population occupait souvent des métiers techniques qu'elle se transmettait de père en fils¹⁰⁸. Nous possédons plusieurs inscriptions sur des blocs d'architecture dans l'antiquité, mais aucun n'est clairement attribuable à l'architecte concepteur du projet. Sur l'un des monuments d'époque sévérienne de Leptis Magna, la plinthe d'une colonne a conservé l'inscription d'un nom en grec¹⁰⁹. Il s'agit sûrement de l'une des personnes travaillant sur le chantier.

¹⁰⁶ Le *cognomen* fait partie du bloc cassé et qui est perdu.

¹⁰⁷ Nous avons restitué la table d'appui de la fenêtre à une hauteur de 10 m depuis le niveau de circulation du déambulatoire.

¹⁰⁸ Tel que le démontre P. Gros, 2001, p. 506-507. Par exemple, les praticiens qui construisirent la *domus* de Cicéron étaient des affranchis.

¹⁰⁹ Ward-Perkins, 1993, p.215.

CIL XIII, 5049

[--]ER[.] / [--]EV[--]

Ce fragment d'inscription (Fig. 14-15), gravé sur un calcaire blanc, comporte des lettres de 18 cm de haut sur la première ligne et 17,5 cm sur la seconde. Le champ épigraphique est de très bonne facture, ce qui nous incite à considérer son emplacement sur un édifice important du sanctuaire. Il est impossible de restituer la longueur initiale de l'inscription, mais la grandeur des lettres et les mots qui pourraient le composer ([M]ER[URIO] ou [MIN]ER[VE] ou [IMP]ER[ATOR]) nous incite imaginer une pierre de plus d'un mètre. Sa facture implique une grosse somme d'argent pour sa réalisation et nous donne une indication de l'importance accordée au sanctuaire vaudois par le dédicant.

CIL XIII, 5046

Marti Caturigi / L(ucius) Camill(ius) Aetolus / templum a nouo / in[st]ituit.

La seconde inscription (Fig. 16) est une dédicace à Mars Caturix par un membre de la célèbre famille des *Camilli*: *Lucius Camillius Aetolius*. Il explique, dans une formulation qui prête à confusion, qu'il a reconstruit un temple ("*templum a nouo instituit*"). Les deux derniers mots posent des problèmes de traductions. Nous avons tout d'abord hésité entre les verbes "rénover" et "restaurer". Rénover signifie "donner une nouvelle forme, renouveler", tandis que restaurer peut être compris comme "rétablir dans son état primitif"¹¹⁰. Notre choix s'est porté sur le verbe "reconstruire" qui évite les ambiguïtés des verbes précédents. Le *Thesaurus* propose, pour ce groupe de mots, le sens de "construire, ériger". Il faut donc comprendre que le dédicant a reconstruit le temple à neuf, après un incendie, ou lors d'un nouveau projet architectural visant à modifier la majorité de son élévation¹¹¹. Le plan a été conservé, de même que le lieu de son implantation¹¹².

Le *cognomen Aetolus* est un *unicum* dans la famille des *Camilli*. *Aetolus* fait référence, dans la mythologie grecque, au héros éponyme de l'Étolie, que Pline l'Ancien dit être le fils de Mars. Il est intéressant de relever qu'un membre de la famille des *Camilli* ait œuvré financièrement à la reconstruction d'un temple situé à l'extérieur de la Capitale de l'Helvétie

¹¹⁰ Les deux citations sont tirées du dictionnaire *Le Quillet-Flamarion*, 1957.

¹¹¹ Nous ne pouvons cependant pas mettre en relation cette rénovation avec le premier état du temple attesté par J.-B. Gardiol. Ce premier état date du début du 1^{er} siècle, tandis que l'emploi du *cognomen Camilli* daterait du 2^{ème} siècle (communication orale de Mme R. Frei-Stolba).

¹¹² Il serait intéressant de relever, lors de fouilles à venir, différentes phases de reconstruction de l'un des deux temples. Ce complément d'information nous permettrait de replacer l'inscription dans un contexte plus précis.

et nous indique, encore une fois, l'importance du sanctuaire dans le paysage cultuel helvète. Cet évergétisme, phénomène courant dans l'Empire, nous laisse supposer que cette illustre famille possédait des terres agricoles dans les environs d'Ursins. Cette proximité aurait incité un membre de cette famille à reconstruire l'un des temples dans ce qui semble être un des plus vastes sanctuaires de Suisse romande, après Avenches.

6.12.2. Élément de datation : La corniche modillonnaire

Les seuls éléments de datation nous sont fournis par les fouilles de J.-B. Gardiol. Il situe la construction du temple sous le règne des Flaviens. Un élément du lapidaire vient nuancer ces dates et en proposer de nouvelles. Cet élément nous est fourni par la mouluration de la corniche modillonnaire située en fondation sud est du chœur de l'église. La feuille d'acanthé située dans la console est dissolue et ne correspond typologiquement pas à la période flavienne¹¹³. La période sévérienne a, par contre, remodelé les formes décoratives créées durant les premiers temps du Principat.

La présence d'une corniche modillonnaire sur un temple implique en général l'emploi de l'ordre corinthien, tel que l'affirme P. Gros¹¹⁴. Nous pensons, au contraire, que l'emploi de l'ordre toscan a très bien pu s'adapter à une corniche modillonnaire en vertu d'une absence, ou d'une adaptation, de toute règle dans les compositions de bâtiments romains¹¹⁵.

6.12.3. Deux projets architecturaux

Notre étude nous a mené à considérer le déambulatoire comme un portique à colonnade. Cette solution architecturale se trouve validée par l'analyse des *ratio* des stylobates. Ils entretiennent tous entre eux un rapport de proportion, matérialisé dans les fondations du podium. Un problème majeur apparaît lorsque nous voulons calculer les entraxes du portique. Il semble impossible de mesurer cet entraxe en plaçant des colonnes entre les contreforts, car ces derniers brisent une alternance régulière et harmonieuse entre les deux éléments architecturaux.

Cette irrégularité des contreforts nous mène à douter sur l'unicité du projet architectural. Il semble en effet peu probable que l'architecte se soit contenté de placer les colonnes pour qu'elles se situent toutes entre les contreforts au détriment de relation mathématique. Notre

¹¹³ Communication orale de P. André. Nous n'avons trouvé aucun parallèle dans la littérature archéologique. Les exemples présentés par Tardy (1994) ne comportent aucun type ressemblant à celui d'Ursins.

¹¹⁴ Gros, 2001, p.493

¹¹⁵ P. Gros affirme la même chose en parlant de "l'absence quasi totale de tout système normatif dans l'architecture romaine, ou plus exactement la transgression des systèmes établis, qui se manifestent à chaque étape de son développement (...)", 2001, p.492.

solution serait de proposer deux projets architecturaux du temple : l'un avec un portique sur le déambulatoire, l'autre avec un mur plein et des statues placées sur les contreforts.

Nous avons évoqué (*supra*¹¹⁶) la présence d'un renflement sur le lit d'attente du bloc de couronnement de contreforts. Sans pouvoir identifier précisément la nature de cette particularité, nous pouvons proposer l'hypothèse que ce bloc était surmonté d'une statue représentant un personnage local ou une divinité. Cette proposition peut être plausible si l'on considère que les contreforts sont orientés au nord, en direction d'*Eburodunum*, et à l'ouest, face au sanctuaire. Aucun indice archéologique ne nous permet cependant d'affirmer cette proposition, car il faut reconnaître que le temple est bâti sur une butte artificielle qui augmente l'inclinaison naturelle de la pente, rendant ainsi nécessaire l'emploi de contreforts pour de simples raisons architectoniques.

6.12.4. Conclusions architecturales

Les informations que nous venons de présenter dans ce chapitre s'accordent entre elles pour nous permettre de proposer une vision plus anthropologique du temple. Si nos hypothèses concernant les inscriptions se révèlent un jour validées par des preuves archéologiques, nous pouvons considérer le personnage, portant le nom *Titus Capitonius Surdonidonus*, comme étant l'architecte (ou le maître d'œuvre) du temple et *Lucius Camillius Aetolius* comme le commanditaire d'un second projet architectural qui vit, sous les Sévères, la modification de la structure du déambulatoire en un mur plein.

Un second point à mentionner concerne la présence d'un amphithéâtre dans l'environnement direct de l'aire sacrée du temple. La proximité de cet édifice de spectacle nous renseigne sur l'aspect que devait revêtir cette partie du sanctuaire. Nous pensons qu'il atteste d'une monumentalisation de l'ensemble sacré formé par le *fanum* et son aire sacrée. Notre hypothèse de restituer une façade monumentale sur la face est du temple participe d'une même pensée.

¹¹⁶ Au chapitre 6.4.

7. ESSAI DE RESTITUTION DU *FANUM* DU CHASSERON¹¹⁷

7.1. Essai de restitution architecturale du *fanum*

Bien que les informations qui permettent de restituer en trois dimensions le *fanum* du Chasseron demeurent relativement pauvres, la confrontation des données métriques, des rares éléments architecturaux conservés et des connaissances actuelles sur ce type d'édifice permettent de proposer une hypothèse de restitution qui ne doit naturellement être considérée qu'à ce titre. Le présent chapitre s'attachera, tout d'abord, à rappeler les données de terrain exploitables et l'interprétation qui peut en être faite. Nous verrons ensuite les différentes possibilités concernant l'aspect du *fanum*, les choix que nous avons opérés et les étapes menant à la restitution. Précisons encore que l'ensemble de cette étude ne concerne que le bâtiment de la période 2; un commentaire sur l'aspect du temple durant les périodes suivantes sera brièvement présenté en fin de chapitre.

7.1.1. Analyse des données de terrain

Les seules structures du temple conservées et observées en fouille sont les murs de la cella, conservés sur une ou deux assises et formant un rectangle de 9,6 m sur 10,6 m. La majorité des éléments lithiques mis au jour dans les couches de démolition appartenaient au blocage des murs et seul un petit nombre de moellons de parement ont été retrouvés (récupération sélective après l'effondrement de l'édifice ?). L'estimation volumétrique de ces blocs s'élève à 70 m³. Elle ne permet pas de restituer des murs maçonnés de plus de trois mètres de hauteur pour la cella et implique une élévation complémentaire en matériaux périssables. Des accumulations de mortier de chaux à la base externe des murs attestent de l'existence d'un crépi sur les façades de la cella. Les couches de démolition ont par ailleurs révélé un volume relativement important de tuiles (*tegulae* et *imbrices*). Ces éléments en terre cuite sont répartis à l'intérieur comme à l'extérieur de la cella et donnent des indications sur la nature de la toiture ainsi que sur l'emprise du déambulatoire. A environ 2,6 m au sud de la cella, une trace longitudinale fournit des indices sur la limite et la largeur du déambulatoire. L'absence de traces pertinentes d'un stylobate et de niveaux de circulation en maçonnerie nous oblige à émettre l'hypothèse d'aménagements en matériaux périssables, destinés à compenser l'important pendage du terrain naturel (environ 12%). On relèvera enfin qu'aucun élément de verre à vitre n'a été mis au jour, ce qui implique soit des façades aveugles, soit,

¹¹⁷ Les aspects techniques de la restitution du Chasseron sont le fruit d'une réflexion commune entre Didier Oberli, Thierry Luginbühl, Cédric Cramatte et nous même, tandis que les données métriques telles que la hauteur de la *cella*, la largeur du déambulatoire, les entraxes et la hauteur des colonnes sont le résultat de notre travail personnel.

plus probablement, des ouvertures de petites dimensions, à l'image de celles du « Temple de Janus » à Autun.

7.1.2. Les étapes de la restitution

Le présent chapitre, dont le but est d'exposer la méthode employée pour restituer l'élévation du *fanum*, est divisé en deux parties. La première décrit les calculs effectués pour établir la volumétrie du temple, la seconde présente les choix opérés au niveau des différentes hypothèses de restitution.

7.1.3. La volumétrie

7.1.4. Données planimétriques

Les dimensions de la *cella* en plan ont été mesurées à partir des extrémités des blocs de fondation. Les longueurs obtenues sont de 9,6 mètres pour les murs est et ouest et 10,6 mètres au nord et au sud. La restitution des entraxes de la colonnade du déambulatoire est fondée sur les dimensions du plan du temple. Le rythme des colonnes étant forcément en relation avec la longueur des murs de la *cella*, nous avons divisé les deux longueurs de murs par quatre entrecolonnements correspondant à cinq colonnes sur chaque longueur de mur. Nous obtenons ainsi deux entraxes pour les grands et les petits côtés. Les entraxes pour les grands côtés sont de 2,65 mètres et de 2,4 mètres pour les petits. Les côtés sud, nord et ouest du déambulatoire présentent ainsi sept colonnes chacun. Le côté est en a six, compte tenu de l'absence de colonne dans l'axe central de la *cella*. Les mesures ainsi obtenues pour le déambulatoire seraient de 14,4 x 15,9 mètres. Il existe ainsi un rapport entre la longueur des murs de la *cella* et leur équivalent pour le déambulatoire qui est de 1:1,5.

7.2. L'élévation

"L'une des caractéristiques fondamentales de l'architecture classique est l'interdépendance du plan et de l'élévation..."¹¹⁸. Cette remarque concernant les architectures grecque et romaine d'Italie reste un principe valable pour le monde gallo-romain où les fondements de l'architecture hellénistique ont été transmis avec succès. Les proportions entre le plan et l'élévation doivent tenir compte d'une harmonie visuelle, absolument indispensable pour ce type d'édifice. Les façades sont souvent inscrites dans des figures géométriques universelles à l'instar de celles de la « Maison Carrée » de Nîmes.

¹¹⁸ Wilson Jones, 2000, p. 64.

Nous avons commencé par traiter la façade orientale de la *cella* en inscrivant la hauteur des murs dans le plan (Fig. 21). Le toit de la *cella* doit également s'insérer dans le rectangle formé par le déambulatoire. En suivant ces règles, le mur de la façade orientale mesurerait 10,6 m de hauteur et l'ensemble, toiture comprise, s'élèverait à 13,2 m de hauteur. Le mur oriental, élevé à 10,6 m, fait face à son opposé occidental qui mesure 9,3 m, concordant quasiment aux dimensions en plan. On relèvera, pour un bâtiment construit dans une pente, l'étonnante corrélation entre les mesures en plan et en élévation, ce qui explique peut-être la forme rectangulaire du bâtiment.

7.2.1. Les choix opérés

Les solutions architecturales que nous avons retenues sont le résultat d'options fondées sur la simplicité de mise en œuvre et sur une certaine cohérence de l'architecture des *fana* gallo-romains.

7.2.2. La cella

Comme nous l'avons dit *supra*, la partie haute de la *cella* devait être en matériaux périssables. Les conditions climatiques et environnementales ainsi que la faible quantité de clous de construction mis au jour nous ont amené à envisager un agencement en *blockbau* (madriers assemblés) plutôt qu'un aménagement plus léger, comme un colombage planchéié. Cette hypothèse est corroborée par la construction de tours de garde selon cette technique, à la même époque, sur les *limites* rhénan et rhétique (Fig. 22).

Le déambulatoire

Quant à la restitution du déambulatoire, le fort pendage du substrat géologique implique, nous l'avons dit, le choix d'une solution technique appropriée. Deux grandes hypothèses peuvent être proposées.

La première retient un niveau de circulation du déambulatoire qui suit la pente du substrat, soit simplement à même le substrat, soit sous la forme d'un plancher à degrés constitué de trois paliers de 45 cm chacun (Fig.18). Dans ces deux cas, les piliers de support du portique seraient de longueurs différentes, mais un planchéiage pouvait conférer à l'ensemble un aspect extérieur uniforme. Cette hypothèse trouve un parallèle en Suisse, au *fanum* de Riaz/Tronche-Bélon¹¹⁹, où des fragments de chapiteaux toscans et des fûts de colonnes de diamètres différents ont été retrouvés. Cette hypothèse a l'avantage de réduire la hauteur de l'escalier frontal, mais en contrepartie implique des colonnes de 3,5 m aux angles sud-est et

¹¹⁹ Vauthey 1985, p. 101

nord-est. Cette solution, qui contraint également à plus de calculs et d'éléments en bois différents, n'a pas été retenue dans la suite de cette étude, mais ne peut être exclue formellement.

La seconde hypothèse, qui nous semble plus probable, propose un niveau de circulation horizontal, qui implique la construction d'un « podium »¹²⁰ en bois afin de compenser le pendage (Fig. 19). Plusieurs solutions techniques sont envisageables, la plus simple étant une infrastructure de grosses poutres coffrées soutenant un plancher. Il en résulte, sur la façade orientale, une hauteur de podium de 2,35 mètres. Les piliers, qui reposent directement sur une poutre faisant office de stylobate, présentent l'avantage d'être de longueurs identiques, facilitant ainsi une construction standardisée. Cette option exige également la restitution d'un plancher à l'intérieur de la *cella*. La hiérarchisation architecturale de l'espace sacré, qui veut que la demeure de la divinité soit différenciée du déambulatoire, réservé aux profanes, nous inciterait à restituer ce plancher à une hauteur légèrement supérieure à celle du niveau de circulation de la galerie.

Compte tenu des conditions climatiques particulières à la situation de ce temple, notamment en période hivernale, il est possible que les façades du déambulatoire aient été entièrement fermées, comme c'est le cas pour différents *fana* de Grande-Bretagne et pour une maquette de temple découverte au Titelberg¹²¹. Il nous a néanmoins semblé plus judicieux d'opter pour une solution plus classique, sous la forme d'un portique ouvert. Cette dernière peut, par ailleurs, tout à fait s'accommoder d'un système de fermeture saisonnier.

7.2.3. La colonnade

Au vu du caractère probablement rustique du bâtiment ainsi que de sa précocité, nous avons opté pour des piliers, plutôt que pour des colonnes. Ils intègrent les proportions de l'ordre toscan¹²² et comportent à leur sommet un sabot en guise de chapiteau. Nous avons par ailleurs décidé d'élever ces piliers à 2,65 mètres, ce qui correspond à un grand entraxe. Suivant un rapport toscan entre la section des piliers et leur élévation, nous obtenons une section de 37 cm¹²³ (Fig. 23).

¹²⁰ Il a semblé légitime de retenir ce terme pour qualifier cette structure en bois soutenant le plancher du déambulatoire. Rappelons que selon le *Dictionnaire méthodique* de Ginouvès (Ginouvès 1992, p.13) un podium est « un massif élevé au-dessus du sol comportant normalement des parois verticales et supportant un (ou plusieurs) édifice(s) ».

¹²¹ Espérandieu 1913, tome 5, no 4193, p.333.

¹²² Bien que l'ordre corinthien soit déjà présent en Helvétie à l'époque de la construction du temple, le fait qu'il ait été construit en grande partie en bois permet de supposer un recours aux règles architecturales toscanes, nettement plus simple à mettre en œuvre.

¹²³ La hauteur des piliers (2,65 m), divisée par 7, donne 37 cm

7.2.4. La couverture et les charpentes

Deux solutions sont possibles pour la forme du toit de la *cella* : un toit en pavillon (à quatre pans) ou en bâtière (à deux pans). Le toit en pavillon, moins élégant, paraît peu probable, d'autant que sa réalisation est nettement plus complexe que celle d'une structure en bâtière. Cette option a de plus l'avantage de ne donner que deux prises au vent, renforçant ainsi la stabilité de l'ensemble, et de correspondre à celle généralement retenue pour les toitures de ce type d'édifice¹²⁴. La charpente représentée pour la *cella* suit les modèles de charpente à ferme tels que ceux décrits dans le *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine*¹²⁵.

Pour le déambulatoire, le sommet des piliers est surmonté d'une sablière haute (ou épistyle) longeant toute la longueur du podium (Fig. 22). Cette pièce de bois sert d'appui aux arbalétriers et aux chevrons soutenant le plan de tuiles. Dans un souci de cohésion de l'ensemble, nous avons opté pour un système qui s'implante dans la partie boisée de la *cella*.

7.2.5. Les fenêtres

Comme nous l'avons précédemment mentionné, aucun fragment de verre à vitre n'a été retrouvé sur le site. Aucun indice, tant sur le terrain que dans la littérature sur les *fana*, ne permet de définir le nombre d'ouvertures percées dans la *cella*. Seul le « Temple de Janus » à Autun témoigne de trois ouvertures sur ses quatre façades. Nous avons conservé ce principe en reproduisant le rapport de proportion du temple d'Autun entre la hauteur de la *cella* et l'emplacement des fenêtres. Elles étaient probablement délimitées par un simple encadrement de bois et comportaient peut-être un grillage. Une autre possibilité consisterait à placer des fenêtres à meneau, de plus grandes dimensions, mais qui devraient être pourvues d'un vitrage.

7.2.6. La porte de la *cella*

Nous avons décidé de placer l'entrée du *fanum* sur sa façade orientale pour plusieurs raisons. Premièrement, la majorité des temples gallo-romains ont leur entrée située à l'est¹²⁶, ensuite, le pendage assez important sur les façades nord et sud rend la possibilité d'un escalier frontal et d'une entrée à cet emplacement très improbable, la scénographie de la façade principale ne pouvant se satisfaire d'une paroi où la dénivellation est visible de

¹²⁴ Voir notamment Fauduet 1993, p. 10-11 et 73.

¹²⁵ Ginouvès 1992, tome 2, p. 175-178, pl. 81

¹²⁶ Voir Fauduet 1993, p. 81-82.

l'extérieur. L'hypothèse d'une ouverture à l'est est par ailleurs corroborée par la situation du temple, manifestement tourné en direction du territoire helvète, et par la répartition des monnaies à l'intérieur de la *cella*.

A nouveau, aucun indice ne nous apprend quel type de porte fermait l'entrée de la *cella*. Notre restitution reprend donc un type attesté à Herculaneum, qui comprend deux battants encadrés par deux pieds droits et surmontés par un linteau. Ces éléments devaient probablement être en bois étant donné qu'ils reposaient sur un podium de la même matière et qu'aucun indice ne semble indiquer l'existence de portes en bronze ou en grille de fer. Deux marches précédaient vraisemblablement l'entrée afin d'accéder à la *cella*, probablement surélevée par rapport au déambulatoire (voir *supra*) (Fig. 20 et 21).

7.2.7. Les escaliers frontaux

L'accès au temple par la face orientale nécessite l'aménagement d'un escalier frontal aux dimensions imposantes. Au vu de la différence de niveau à compenser, nous avons opté pour une série de 11 marches¹²⁷ d'une hauteur de 30 cm et d'une profondeur de 40 cm

7.2.8. Aménagements divers et finitions

Compte tenu de la hauteur du podium, nous avons placé une balustrade entre chaque colonne sur tout le pourtour du déambulatoire.

Enfin, à l'image des murs en maçonnerie recouverts d'un crépi, il paraît probable que les parties en bois aient été également protégées, peut-être par un simple chaulage. De même l'ensemble du bâtiment devait être peint, sans qu'aucune précision à ce sujet ne puisse être apportée.

7.2.9. Le temple de la période 3¹²⁸

Suite à l'abandon du déambulatoire à la fin de la période 2, un certain nombre de réaménagements architecturaux ont dû être opérés. Si l'on retient l'hypothèse d'un podium pour le *fanum* de la période précédente, son démantèlement placerait la porte de la *cella* à plus de 2 m du sol. Différentes solutions techniques pourraient alors être envisagées pour permettre d'atteindre l'entrée de l'édifice, comme la construction d'un escalier ou d'une plate-forme frontale, dont aucun vestige, cependant, n'a été retrouvé. Dans les deux cas de figure,

¹²⁷ Vitruve (livre III, 4.3) indique que les marches doivent être de nombre impair afin de terminer l'ascension sur le même pied que la première marche.

¹²⁸ Pour une mise en phase de la chronologie du temple, se référer à la publication de la monographie qui doit sortir de presse cette année (Cahiers d'Archéologie Romande).

cette structure devrait alors être vide, et donc en bois, pour permettre le creusement d'une fosse tardive découverte devant l'entrée de la *cella*. Une autre possibilité technique consisterait à rabaisser le niveau de la porte, mais cette solution semble contredite par l'existence d'un plancher (attesté à cette époque) à l'intérieur de la *cella*. Une dernière hypothèse, enfin, verrait un déplacement de l'entrée du temple sur sa face nord, qui permettrait de diminuer considérablement la hauteur à compenser pour gagner l'intérieur de la *cella*. Cette solution, néanmoins, n'a jamais été mise en évidence dans un temple antique et semble contredite par l'importance de l'orientation des édifices cultuels dans le monde romain et par la répartition des monnaies tardives, qui semblent avoir été jetées depuis une porte placée au centre de la paroi orientale de la *cella*.

Quoi qu'il en soit, le temple du Chasseron devait avoir aux III^e et au IV^e siècles de notre ère l'aspect d'une tour et non plus d'un *fanum* gallo-romain.

8. CONCLUSION

Nous avons proposé, dans le cadre de ce mémoire, une hypothèse réaliste de l'élévation du *fanum* d'Ursins réalisée en deux phases. La première est principalement basée sur l'utilisation des *ratio* fournis par les stylobates moulurés. La restitution, fondée premièrement sur ces données mesurables, a été réalisée avec l'architecte selon des choix théoriques.

Le lapidaire nous fut également essentiel, car il nous a permis de définir le style et la grammaire architecturale employés dans le temple.

Les exemples issus de l'architecture publique romaine nous confirment que les choix opérés existent bel et bien. Nous devons cependant rester prudent sur les options choisies. L'ensemble composé d'une colonne, d'un entablement et surmonté d'un attique ne trouve aucun parallèle sur un édifice religieux. Par contre, cette association est attestée sur des bâtiments publics, notamment l'entrée du *forum* de Nerva.

La seconde phase de restitution a pour objectif d'affiner les résultats obtenus par les *rationes* en les confrontant au module employé (le dénominateur commun) dans le temple. Cette étape s'appuie sur le module de 0,50 m du grand appareil fictif dessiné sur l'enduit qui recouvrait le temple. Il permet de mesurer l'alternance des modillons de la corniche du grand porche et d'établir ainsi leur relation avec les colonnes. Cette seconde phase nous servira à fixer les différents volumes qui composent l'élévation et former une harmonie visuelle. Elle impliquera des ajustements par rapports aux *rationes*.

L'étude a aussi porté sur l'intégration du temple dans son environnement architectural. Les photographies aériennes ont montré que le *fanum* étudié s'intègre dans un grand sanctuaire composé de plusieurs édifices religieux, dont deux autres *fana*. Le lapidaire épigraphique

démontre l'importance régionale de ce lieu de culte, avec notamment une inscription mentionnant l'influente famille des *Camilli*.

Nous avons aussi abordé lors de cette étude le *fanum* du Chasseron afin de tester notre méthode de restitution. Les résultats obtenus ne peuvent prétendre à un degré de validité scientifique identique, compte tenu des données de terrain nettement plus lacunaire. Plutôt que de choisir une restitution, on préférera donc proposer plusieurs hypothèses et les confronter à l'aide d'un dessin précis.

Les perspectives de recherches envisagées consistent en l'établissement d'un programme de fouilles sur l'ensemble du sanctuaire. Les photographies aériennes et les campagnes de prospection, nous permettent d'opérer des sondages ciblés. L'urgence de cette fouille se fait particulièrement ressentir. Les labours mettent au jour un abondant matériel sur des parcelles qui n'ont rien révélé sur les photographies aériennes. La fouille des deux autres fana serait un apport considérable pour tenter de saisir l'architecture religieuse sur cette partie du territoire des Helvètes.

9. BIBLIOGRAPHIE

Sources antiques

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, texte établi et traduit par Robert Schilling, Paris, Les Belles Lettres, 1977

Columelle, *De l'agriculture*, texte établi et traduit par Edward Forster, Edward Heffner, Londres, William Heinemann, 1968

Virgile, *Énéide*, Texte établi et traduit par Henri Goetzter et André Bellesort, Paris, Les Belles Lettres, 1966

Vitruve, *De l'architecture*. Livre III, texte établi, traduit et commenté par Pierre Gros, Paris, Belles Lettres, 1990

Vitruve, *De l'architecture*. Livre IV, texte établi, traduit et commenté par Pierre Gros, Paris, Belles Lettres, 1992

Recueils d'inscriptions

A.A.V.V., *Thesaurus Linguae Latinae*, Leipzig, Teubner, 1900-...

CIL XIII = Zangemeister C. (éditeur), Hirschfeld O. (éditeur), *Corpus Inscriptionum Latinarum, Inscriptiones trium Galliarum et Germaniarum Latinae*, Berlin, G. Reimer, 1899-1943

ILS = Dessau H. (éditeur), *Inscriptiones Latinae Selectae*, Berlin, Weidmann, 1902

Howald E. (éditeur), Meyer E. (éditeur), *Die römische Schweiz, Texte und Inschriften mit Übersetzung*, Zurich, Max Niehans, 1940

Mommsen Th. (éditeur), *Inscriptiones Confoederationis Helveticae Latinae*, Zurich, Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich, 1854

Walser G., *Römische Inschriften in der Schweiz*, tome 1, Berne, Paul Haupt, 1979

Ouvrages

AA.VV. 1990

AA.VV., " Sur la restitution de figures simples dans quelques projets de l'architecture hellénistique", *Akten des XIII. Internationalen Kongresses für Klassische Archäologie*: Berlin, 1988, Mainz am Rhein, P. von Zabern, Deutsches Archäologisches Institut, 1990, p. 420-422

AA.VV. Halatte, 2000

AA.VV., *Le temple gallo-romain de la forêt d'Halatte (Oise)*, Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial no 18, Amiens, Revue archéologique de Picardie, 2000

AA.VV. 2004

AA.VV., "La tour de Vésone à Périgueux: nouvelle lecture", *Aquitania* 20, 2004, p.13-52

AA.VV. 2000

AA.VV., *Villards d'Heria: un sanctuaire gallo-romain*, Lons-le-Saunier, Centre jurassien du patrimoine, 2000

Adam 2005

Adam J.-P., *La construction romaine: matériaux et techniques*, Paris, Picard, 2005

Adam 1994

Adam J.-P., *Le temple de Portunus au forum Boarium*, Rome, Ecole française de Rome, 1994

Amy, Gros 1979

Amy R. et Gros P., *La Maison Carrée de Nîmes*, Gallia supplément 38, Paris, Editions du centre national de la recherche scientifique, 1979

Audin 1984

Audin P., "La réutilisation des sites antiques par les églises", *Caesarodunum* 19, 1984, p.63-107

Aupert 2004

Aupert P., "Reconstitution du temple circulaire de Barzan et mathématique grecque", *Aquitania* 20, 2004, p.53-68

Bonstetten 1874

Bonstetten De G., *Carte archéologique du canton de Vaud, accompagnée d'un texte explicatif*, Toulon, Ch. Mihière, 1874

Bonstetten 1855

Bonstetten De G., *Recueil d'antiquités suisses*, Berne, E. Mathey, 1855

Bost 2004

Bost J.-P., "Introduction", *Aquitania* 20, 2004, p.7-11

Brouquié-Reddé, Aquitania, 2004

Brouquié-Reddé V. et al., "Essai de restitution du sanctuaire de Mars Mullo à Allonnes", *Aquitania* 20, 2004, p.105-122

Brouquié-Reddé, Gallia, 2004

Brouquié-Reddé V. et al., "Le sanctuaire de Mars Mullo chez les Aulerques Cénomans. V^{ème} siècle av. J.-C.-IV^{ème} siècle ap. J.-C. Etat des recherches actuelles", *Gallia* 61, 2004, p.291-386

Bruneaux 1996

Bruneaux J.-L., *Les religions gauloises. Les rituels celtiques de la Gaule indépendante*, 1996

Bridel 2004

Bridel Ph., *L'amphithéâtre d'Avenches*, Lausanne, CAR 96, 2004

Cabuy 1991

Cabuy Y., *Les temples gallo-romains des cités des Tongres et des Trévires*, Bruxelles, Publications Amphora, 1991

Cholet, Delestre 1992

Cholet L., Delestre X., "Le sanctuaire gallo-romain de Genainville", *Archéologia* 278, p. 54-59

Coarelli 1994

Coarelli F., *Guide archéologique de Rome*, Hachette, 1994

Cramatte 2003

Cramatte C., "Statuettes en bronze", *Revue historique vaudoise*, tome 111, 2003, p. 265-268

Darles 2004

Darles C., "Le temple rond de Cahors-Divona, hypothèses de restitution", *Aquitania* 20, 2004, p.96-104

Derks 1998

Derks T., *Gods, Temples and Ritual Practices. The Transformation of Religious Ideas and Values in Roman Gaul*, Amsterdam, Amsterdam University Press, 1998

Dinsmoor 1973

Dinsmoor W., *The Architecture of Ancient Greece*, Biblio and Tannen, New York, 1973 (1902¹)

Dudan 2002

Dudan W., *La religion rurale en Helvétie occidentale gallo-romaine*, mémoire de licence de l'université de Lausanne, Faculté des Lettres, 2002

Espérandieu 1913

Espérandieu, E., *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, tome 5: Belgique, 1^{ère} partie, Paris, Imprimerie Nationale, 1913

Evans 1967

Evans, D. E., *Gaulish Personal Names, a Study of some Continental Celtic Formations*, Oxford : Clarendon, 1967

Fauduet, Atlas, 1993

Fauduet I., *Atlas des sanctuaires romano-celtiques de Gaule : Les fanums*, Paris, Errance, 1993

Fauduet, 1993

Fauduet I., *Les temples de tradition celtiques en Gaule romaine*, Paris, errance, 1993

Fellmann 1992

Fellmann R., *La Suisse gallo-romaine*, Lausanne, Payot, 1992

Fincker, Tassaux 1992

Fincker M. et Tassaux F., « Les grands sanctuaires ruraux d'Aquitaine et le culte impérial », *MEFRA* 104 (1), 1992, p 41-76

Frei-Stolba 1995

Frei-Stolba R., "Die Patroni von Aventicum", AA.VV., *Arculiana*, Avenches, L.A.O.T.T, 1995, pp. 33-41

Fuchs 1997

Fuchs M., "Ursins VD et Riaz FR: mêmes combats pour Mars Caturix", *Archéologie Suisse* 20(4), 1997, p. 149-158

Fuchs, Margueron 1998

Fuchs M. et Margueron G., "Les estampilles sur tuiles d'Avenches. Afranius, la légion XXI, Cornelius, Camillus et les autres", *Bulletin de l'Association Pro Aventico*, 40, 1998, pp. 105-172

Gardiol 1989

Gardiol J.-B., *Le fanum d'Ursins VD et son contexte*, Mémoire de licence de l'université de Lausanne, Faculté des Lettres, 1989

Gardiol, ASSPA, 1989

Gardiol J.-B., "Recherches au fanum d'Ursins VD", *ASSPA* 72, 1989, p. 290-294

Ginouvés 1985

Ginouvés R., *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, tome 1: matériaux, techniques de construction, techniques et formes du décor*, Athènes, Ecole française d'Athènes, Rome, Ecole française de Rome, 1985

Ginouvés 1992

Ginouvés R., *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, tome 2: éléments constructifs: supports, couvertures, aménagements intérieurs*, Athènes, Ecole française d'Athènes, Rome, Ecole française de Rome, 1992

Ginouvés 1998

Ginouvés R., *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine, tome 3: espaces architecturaux, bâtiments et ensembles*, Athènes, Ecole française d'Athènes, Rome, Ecole française de Rome, 1998

Gose 1955

Gose E., *Der Tempelbezirk des Lenus Mars in Trier*, Berlin, Verlag Gbr. Mann, 1955

Gose 1972

Gose E., *Der Gallo-römische Tempelbezirk im Atrachtal zu Trier*, 2 vol., Mainz am Rhein, P. von Zabern, 1972

Graenert 2005

Graenert G., "Mort et les enterrés: les pratiques funéraires", SPM VI: Haut Moyen Age, Bâle, Société suisse de préhistoire et d'archéologie, 2005

Gros 1996

Gros P., *L'architecture romaine : du début du III^e siècle av J.C. à la fin du Haut-Empire*, T.1: les monuments publics, Paris, Picard, 1996

Gros 2001

Gros P., *L'architecture romaine : du début du III^e siècle av J.C. à la fin du Haut-Empire*, T.2: Maisons, palais, villas et tombeaux, Paris, Picard, 2001

Hellmann 2002

Hellmann M.-C., *L'architecture grecque. 1 Les principes de construction*, Paris, Picard, 2002

Hesberg 1980

Hesberg (Von) H., *Konsolgeison des hellenismus und der frühen Kaiserzeit*, Mainz, P. von Zabern, 1980

Horne, King 1980

Horne P. et King A., "Romano-Celtic Temples in Continental Europe : A Gazetteer of those with Known Plans ", in Rodwell Warwick (ed), *Temples, Churches and Religion*, BAR British Series 77 (2), 1980

Jufer, Luginbühl 2001

Jufer N., Luginbühl T., *Les dieux gaulois : répertoire des noms de divinités celtiques connus par l'épigraphie, les textes antiques et la toponymie*, Paris: Errance, 2001

Lauffray 1990

Lauffray J., *La tour de Vésone à Périgueux. Le temple de Vesunna Petrucoriorum*, Gallia Supplément 49, Paris, Editions du centre national de la recherche scientifique, 1990

Le Nezet-Celestin, 1996

Le Nezet-Celestin A. et ali., *Izernore et Saint-Vulbas : deux bourgades antiques de l'Ain. Bilan archéologique et historiographique*, Paris, De Boccard, 1996

Lewis 1966

Lewis M. J., *Temples in Roman Britain*, Cambridge, Cambridge University Press, 1966

Lerat, tome 1, 1998

Lerat L., *Les Villards d'Heria (Jura). Recherches archéologiques dirigées par l'auteur de 1958 à 1982 sur le site gallo-romain du "Pont des Arches", tome1: texte*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 1998

Lerat, tome 2, 1998

Lerat L., *Les Villards d'Heria (Jura). Recherches archéologiques dirigées par l'auteur de 1958 à 1982 sur le site gallo-romain du "Pont des Arches", tome2: illustrations*, Besançon, Presses universitaires franc-comtoises, 1998

Lörincz 1999

Lörincz B. et alii, *Onomasticum Provinciarum Europae Latinarum*, vol. II: Cabalicius-IXVS, Vienne, Forschungsgesellschaft Wiener Stadtarchäologie, 1999

Lostal 1980

Lostal Pros J., "Fabara", *Archeologia del Aragòn romano*, Zaragoza, Diputacion Provincial, Institucion " Fernando el catolico", 1980, p. 175-184

Parron-Kontis 2005

Parron-Kontis I. et Nicolas R. (ed), *Archéologie du bâti : pour une harmonisation des méthodes : actes de la table ronde 9 et 10 novembre 2001*, Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône), Paris, Errance, 2005

Maniquet 2004

Maniquet C., *Le sanctuaire antique des arènes de Tintignac*, Limoges, Culture et patrimoine en Limousin, 2004

Marchetti-Longhi 1960

Marchetti-Longhi G., *L'ara sacra del Largo Argentina*, Roma, Istituto poligrafico dello stato, 1960

Martin 1959

Martin R., "L'agora", *Etudes thasiennes* 6, 1^{er} fascicule, Paris, ed. de Boccard, 1959

Menat 1995

Menat F., "Ursins - blocs architecturaux", *Chronique des fouilles archéologiques. Canton de Vaud*, Monuments historiques et archéologiques, 1995

Mermet 1993

Mermet C., "Le sanctuaire gallo-romain de Châteauneuf", *Gallia* 50, 1993, p.96-138

Mittard 1993

Mittard, P.H., *Le sanctuaire gallo-romain de Vaux-De-La-Celle à Genainville*, Guiry-en-Vexin, Centre de recherches archéologiques du Vexin français, 1993

Muckelroy 1976

Muckelroy K. W., "Enclosed ambulatories in romano-celtic temples in Roman Britain" *Britannia* 7, p. 173-191, 1976

Riese 1914

Riese A., *Das rheinische Germanien in den antiken Inschriften*, Leipzig, 1914

Schultess 1911

Schultess O., Archäologischer Anzeiger, Archäologische Funde im Jahre 1910, Schweiz, Ursins, *Jahrbuch des kaiserlich deutschen archäologischen Instituts, mit dem Beiblatt Archäologischer Anzeiger*, 1911, p. 313

Squarciapino 1966

Squarciapino M., *Leptis Magna*, Basel, Raggi Verlag Basel, 1966

Shoe 1965

Shoe L., *Etruscan and Republican Mouldings*, Memoirs of The American Academy in Rome vol. XXVIII, Princeton, New Jersey, American Academy in Rome, 1965

Stokes, Bezenberger 1979

Stokes W., et Bezenberger A., *Wortschatz der keltischen Spracheinheit*, 5^{ème} édition, Göttingen : Vandenhoeck & Ruprecht, 1979

Suter 2004

Suter P. et al., *Meikirsch: villa romana, gräber und kirsche*, Bern : Berner Lehrmittel- und Medienverl., 2004

Tardy 1994

Tardy D., *Le décor architectonique de Saintes antique*, tome 2: les entablements, Aquitania supplément 7, 1994

Van Andriga 2002

Van Andriga W., *La religion en Gaule romaine, piété et politique (I^{er}-III^{ème} siècle ap. J.-C.)*, Paris, Errance, 2002

Van Berchem 1994

Van Berchem D., "Notes sur la famille helvète des Camilli", *ASSPA*, 1994, 77, p. 109-114

Vauthey 1985

Vauthey P.-A., *Riaz/Tronche-Bélon, le sanctuaire gallo-romain*, Fribourg, Service archéologique cantonal, Editions Universitaires Fribourg, 1985

Weidmann 1983

Weidmann D., "Ursins, distr. d'Yverdon-les-Bains, VD", *ASSPA* 66, 1983, p. 306

Vesly 1909

Vesly L., *Les "fana" ou petits temples gallo-romain de la région normande*, Rouen, J. Lecerf, 1909

Viollier 1927

Viollier D., *Carte archéologique du canton de Vaud*, Lausanne, 1927

Vuillemin 1847-1849

Vuillemin L., *Der kanton Waat, historische-geographische-statistische geschildert von den ältesten Zeiten bis auf die Gegenwart: ein Hand-und Hausbuch für Jedermann*, traduit du français par Wehrli-Boisot, Saint Gall, Huber, 1847-1849

Ward-Perkins 1993

Ward-Perkins J.-B., *Severan Buildings of Lepcis Magna*, London, Society for Libyan Studies, 1993

Whatmough 1970

Whatmough J., *The Dialects of Ancient Gaul, Prolegomena and Records of the Dialects*, Cambridge (USA) : Harvard University Press, 1970

Wilson-Jones 2000

Wilson-Jones M., *Principles of roman architecture*, New Haven and London, Yale University Press, 2000

Site internet:

Brunet-Gaston Y., *Le temple de Champlieu. Etude lapidaire et restitution architecturale préliminaire*, 20?? (date non mentionnée)

<http://perso.wanadoo.fr/v.bg-calathus/texte%20catalogue%20expo.htm>

Carte

Atlas géologique de la Suisse, levé géologique par H.A.Jordi, feuille 94 de l'Atlas, 1203 Yverdon-les-Bains, 1:25000, publié par le service hydrologique et géologique national, 1994

Annexe 1

10. LES INSCRIPTIONS¹²⁹

10.1. CIL XIII, 5048 (Fig. 12 et 13)

Vuillemin, vol 1. p.90, ICH, no. 147 (ou 145 selon Howald-Meyer¹³⁰), Riese 4155, Viollier 333, Howald, Meyer 167.

Titi Capitoni(i) [Surdoniidoni]
"De Titus Capitonius Surdonidonus"

Le CIL propose la lecture *Titi Capitonii Surdoniidoni*. Howald-Meyer lit *Titi Capitonii Surdonedoni*, basée sur la transcription du "ii" en "e" en écriture cursive. Le nom *Surdoniidoni* est un cas unique, et sa lecture reste douteuse, notamment à cause du double « i » à l'intérieur du nom.

L'inscription fut trouvée à Valeyres-sous-Ursins avant 1847 d'après la notice de L. Vuillemin citée par Mommsen dans ICH. Elle servait de seuil de grange à la ferme de Jean-Pierre Baudin. Elle fut prélevée par Albert Naef en 1908 et emmurée dans l'église d'Ursins. Le texte est écrit sur une ligne formant un léger arc de cercle. Hauteur moyenne des lettres: 7,5 - 9,5 cm.

Longue pierre calcaire de 140 cm sur 38 cm de largeur. L'épaisseur réelle ne peut être mesurée en raison de son implantation dans le mur sud de l'église d'Ursins. La largeur observable est d'environ 5 cm. La partie supérieur est relativement horizontale et laisse supposer qu'il s'agit de l'extrémité de l'inscription. La partie droite est brisée, mais, lors de sa découverte, il semble avoir été entier puisque les éditeurs du CIL retranscrivent l'inscription sans signes diacritique et mesurent le bloc à 210 cm. Le bloc présente aux extrémités deux encoches rectangulaires d'une longueur de 3 à 6 cm. Dans la partie inférieure de l'inscription nous pouvons observer des traces certainement dues à l'action du gel. Un espace de 50 cm est laissé vierge à gauche sur le champ épigraphique. Les lettres, écrites en majuscules, sont espacées de 2 à 4 cm.

¹²⁹ Toutes les dimensions sont données en centimètres.

¹³⁰ Howald-Meyer, 1940, p.246 qui reprend le CIL.

Commentaire: Le *cognomen Surdoniioni* est, selon toute vraisemblance, un nom d'origine celtique, mais il est difficile d'en expliquer la signification¹³¹. On le trouve sous l'entête *donno*¹³², dont la signification a été retracée à travers l'Irlandais à " brun, de couleur sombre " ; un homonyme désigne cependant un personnage occupant une position supérieure à savoir un noble, un juge, ou un roi. En outre, nous n'excluons pas un rapprochement avec le mot *surdo-*, signifiant " brillant, lumineux "¹³³. Notre observation du bloc ne permet pas de retranscrire le second "i" de *Capitoni(i)*. L'écart de 6 cm à l'extrémité droite de l'inscription ne permet pas de proposer une seconde lettre. Ce gentilice est très courant dans les provinces gallo-romaines selon Lörincz¹³⁴ qui en recense 18 attestations réparties dans les provinces de Belgique, Narbonnaise et de la Rhétie.

Deux hypothèses peuvent être proposées sur la position originale du bloc:

- a) L'inscription devait être visible pour la lecture. La grandeur des lettres va dans le sens d'une visibilité de l'inscription, ce qui nous incite à la restituer sur un tombeau ou tout autre structure de ce type.
- b) L'inscription ne devait pas être visible à la lecture. La pauvre qualité typographique semble résulter d'une écriture hâtive sans souci d'esthétique.

L'emploi du génitif dans l'inscription suggère une appartenance, d'où notre traduction: "De Titus Capitonus Surdonidonus".

¹³¹ Whatmough n°237.

¹³² Evans p.194.

¹³³ Stokes, Bezenberger p.306.

¹³⁴ Lörincz, 1999, p. 33-34

10.2. CIL XIII, 5049 (Fig. 14 et 15)

Schultess, Jahrbuch des Kaiserlich Deutschen Archäologischen Instituts 1911, p. 313; Bonstetten, Carte archéologique, n° 40.

[--]ER[--] / [--]EV[--]

Elle fut découverte avant 1874, date de l'ouvrage de de Bonstetten. Nous avons restitué la hauteur des lettres de la seconde ligne à partir du "V": 17,5 cm. Les lettres, de très bonne facture, mesurent à la première ligne: 18,5 cm. Nous avons restitué à la seconde ligne la lettre "V" nous donnant ainsi la hauteur de 17,5 cm. Nous avons restitué la première lettre de la seconde ligne comme représentant un "E" et non un "F", tel que le retranscrit par erreur le CIL¹³⁵.

Le fragment mesure 47 cm de longueur sur 36 cm de hauteur. La mesure de son épaisseur rencontre les mêmes problèmes que pour l'inscription précédente (CIL, no 5048). Le fragment est en calcaire blanc lissé.

Commentaire: IL est très difficile de restituer avec certitude le mot de la première ligne. J.-B. Gardiol suit l'interprétation de G. de Bonstetten qui propose "[M]ER[CURIO]" influencé par une statuette de bouc¹³⁶ découverte à Valeyres-sous-Ursins et inscrite à "Daeo Mercurio". Une autre possibilité serait le mot "[IMP]ER[ATOR]". Nous ne retiendrons pas cette hypothèse, car cette titulature impériale se retrouve plus fréquemment sous la forme abrégée "IMP". Dans le domaine religieux, nous pensons à [MIN]ER[VA] ou [H]ER[CULO]. Cependant, aucun indice ne nous permet d'être catégorique. Les attestations d'Hercule sur le plateau helvète sont assez rares, ce qui nous conduit à privilégier "Mercurio" ou "Minerva". La belle facture des lettres, ainsi que leur grande taille laisse penser que l'inscription faisait partie d'une construction importante. Dans le cadre d'un sanctuaire, nous pensons bien évidemment à un temple.

¹³⁵ Nous avons préconisé le "E" selon l'avis de Mme Regula Frei-Stolba qui ne voit pas quel mot pourrait contenir les lettres "FU".

¹³⁶ La statuette (CIL XIII, 5047) se trouve actuellement au musée archéologique d'Yverdon.

10.3. CIL XIII 5046¹³⁷ (Fig. 16)

ILS 4552, Howald, Meyer 164, Walser 58.

Marti Caturigi | L(ucius) Camill(ius) Aetolus | templum a nouo | in[st]ituit.

« À Mars Caturix, Lucius Camillius Aetolus a reconstruit le temple. »

L'inscription fut trouvée à Nonfoux en 1854, associée à une statuette de Mercure en bronze, ce qui fit penser à G. de Bonstetten qu'il y avait un lieu de culte à cet endroit¹³⁸. D. Van Berchem corrigera cette erreur en interprétant le site comme une villa¹³⁹. Elle se trouve actuellement au musée cantonal d'archéologie de Lausanne.

L'inscription mesure 33 cm sur 22,5 cm et s'inscrit sur quatre lignes. La hauteur des lettres est constante et mesurent environ 3 et 4 cm. La qualité des lettres est très bonne.

Commentaire: L'emploi de la formulation "*a novo instituit*" est à première vue ambiguë, mais le *Thesaurus*¹⁴⁰ nous indique que le verbe *instituere* est fréquemment employé avec l'expression *novum*, très proche de la formulation que nous rencontrons ici. Le sens qui en résulte est plutôt celui de "construire, ériger", soit d'élever un bâtiment à partir de neuf. Cette idée s'exprime également chez Virgile¹⁴¹, et chez Columelle¹⁴² où l'expression est même employée par contraste avec la rénovation de quelque chose d'existant. Nous pensons donc qu'il s'agissait de la reconstruction (ou de travaux de réfections très conséquents) d'un bâtiment plutôt que d'une simple rénovation.

En ce qui concerne Mars Caturix, tout porte à croire que c'était une divinité prisée sur le territoire des Helvètes, puisqu'on le trouve mentionné à plusieurs occasions dans la région¹⁴³, et maintes fois associé aux Camilli.¹⁴⁴

Le dédicant porte la *tria nomina* ce qui nous indique qu'il était citoyen romain. L'emploi du nom "*Camilli*" comme *nomen* semble indiquer que l'inscription date au plus tôt du II^{ème} siècle ap. J.-C¹⁴⁵, après qu'Avenches n'obtienne le droit latin¹⁴⁶.

¹³⁷ Il ne nous a pas été possible d'observer personnellement l'inscription. Le musée d'archéologie de Lausanne nous a procuré une photographie.

¹³⁸ De Bonstetten, Recueil, pl. XIII et Historische Zeitung des schweizerischen geschichtsforschenden Gesellschaft, no 7, 1854.

¹³⁹ Van Berchem, p. 111. C'est également l'avis de Cécile Laurent qui établit une carte archéologique de la région comme travail de mémoire à l'université de Lausanne.

¹⁴⁰ *ThiL*, vol. VII, 1987, 51

¹⁴¹ Virgile, *Énéide*, VI, 69-70.

¹⁴² Columelle, *De l'agriculture*, II, XVII, 3.

¹⁴³ Jufer, Luginbühl, p. 33.

¹⁴⁴ Van Berchem, p. 111.

¹⁴⁵ Cette indication de la date est une communication orale de Mme. Frei-Stolba.

¹⁴⁶ Van Berchem, p. 109.

C'est la seule occurrence du cognomen Aetolius chez les Camilli connue à ce jour. Les interprétations précédant D. Van Berchem voyaient en ce personnage un affranchi d'origine grecque. Van Berchem a démontré qu'il s'agissait plutôt d'une référence culturelle à l'Étolie et à son héros éponyme¹⁴⁷ Aetolus. Selon Pline¹⁴⁸, Aetolus était le fils de Mars, faisant ainsi écho à la divinité à laquelle cette inscription est dédiée, Mars Caturix.

¹⁴⁷ Van Berchem

¹⁴⁸ Pline l'ancien, *Histoire naturelle*, VII, 201.

Annexe 2

11. HISTORIQUE DES RECHERCHES	68
11.1. Les premières interventions archéologiques (17 ^{ème} -19 ^{ème} siècle)	69
11.1.1. Guillaume Fabri von Hilden (1608).....	69
11.1.2. Reconstruction de l'église (1702)	69
11.1.3. Correvon de Martines (19 ^{ème} siècle).....	70
11.1.4. Frédéric Troyon (1841)	70
11.1.5. La carte archéologique de Bonstetten (1874)	71
11.2. Les fouilles d'Albert Naef (1908-1910)	71
11.3. La carte archéologique de Viollier	72
11.4. Les travaux subséquents	72
11.5. L'intervention de J.-B. Gardiol (1988).....	73
11.6. La dernière restauration de l'église	73
11.7. Les dernières fouilles archéologiques	73

11. HISTORIQUE DES RECHERCHES A URSINS

Cet historique des fouilles reprend les données récoltées par J.-B. Gardiol dans son mémoire de licence, défendu à l'Université de Lausanne en 1989. Ce chapitre constitue une synthèse de son travail que nous compléterons par les interventions effectuées dans le village entre 1988 et 2006. Nous n'avons pas vérifié les sources originales. Nous présentons ainsi les différents auteurs et leurs découvertes, et mentionnons les travaux effectués sur l'église Saint Nicolas, située au centre du village. Nous n'avons pas cherché à interpréter les différentes sources qui composent notre historique¹⁴⁹.

La première attestation d'une occupation romaine sur le territoire de la commune d'Ursins date du 17^{ème} siècle et se présente sous la forme de correspondances écrites en latin médiéval. Les informations fournies par ces lettres sont peu précises et ne permettent pas de localiser avec exactitude les lieux auxquels les auteurs font allusion¹⁵⁰. Les 18^{ème} et 19^{ème} siècles sont marqués par un intérêt grandissant pour les vestiges présents sur la commune. Un document du 19^{ème} siècle nous indique la présence de structures maçonnées aux abords de l'église du village. C'est au 20^{ème} siècle que la première véritable intervention archéologique sur le site de l'église est effectuée sous la direction de l'archéologue cantonal A. Naef. Aucun travail archéologique n'est entrepris avant les fouilles de J.-B. Gardiol en 1988. Lors de la sécheresse de l'été 2003 des photographies aériennes révèlent deux temples supplémentaires. De nombreuses campagnes de prospections dans les champs à

¹⁴⁹ Nous renvoyons au mémoire de licence de J.-B. Gardiol pour un complément d'informations concernant les données de fouilles anciennes.

¹⁵⁰ Cette impossibilité de replacer les structures ou découvertes effectuées à Ursins par les auteurs anciens pose de nombreuses questions sur les vestiges observés. Seules de nouvelles fouilles permettront d'éluder ces dernières.

l'ouest du village ont d'ores et déjà permis de délimiter une zone qui semble réservée à une activité culturelle¹⁵¹.

11.1. Les premières interventions archéologiques (17ème-19ème siècle)

11.1.1. Fouilles de Guillaume Fabri von Hilden (1608)

C'est à un chirurgien allemand, établi à Payerne entre 1602 et 1610¹⁵², du nom de Guillaume Fabri von Hilden, que nous devons les premières notes de fouilles. Il relate la présence de structures, découvertes durant une fouille aux abords de l'église¹⁵³, dans une lettre écrite en latin à un ami pasteur¹⁵⁴. J.-B. Gardiol indique les informations suivantes¹⁵⁵: "il [G. Fabri von Hilden] parle d'un profond souterrain voûté, large de quatre pieds, se dirigeant vers la chapelle, située au point le plus haut du village. Il mentionne aussi un épais mur antique retrouvé dans l'église et le cimetière, et des fragments de marbre, témoins de la qualité de cette ancienne construction." G. Fabri von Hilden évoque également sept à huit sépultures à inhumation comportant des armes damasquinées. Il n'est pas possible de déterminer précisément où se situe les structures dont parle l'auteur. Il pourrait néanmoins s'agir de la nécropole du Haut Moyen Age située à 700 m à l'ouest du village, mais rien ne permet de l'attester. Il indique encore la découverte, par les habitants, de monnaies datant du règne d'Auguste à celui de Julien l'Apostat.

11.1.2. Reconstruction de l'église (1702)

Le village d'Ursins possède une église attestée depuis le 13^{ème} siècle. Nous ne savons presque rien de cette église médiévale, sinon qu'elle utilise les parements romains du *fanum* comme fondations de la nef. En 1702, la Réforme entraîne un réaménagement complet de l'église comme l'illustre le receveur baillival d'Yverdon Marc de Treytorrens¹⁵⁶: "en l'an 1702 furent basties les Eglises de Fey, Essertines et Ursins, sous ma direction; elles furent basties dès le fondement à la réserve de celle d'Ursins qu'on laissa subsister les fondements du corps de l'Eglise, mais non du chœur". Les différents auteurs ne précisent pas à quelle date sont identifiés les murs romains sur le site de l'église, mais lors de la construction du temple Réformé, les parements romains ont probablement été identifiés et épargnés. Les murs antiques sont ensevelis afin de ne laisser paraître que les parements de l'église.

¹⁵¹ Nous discuterons en détail, à l'annexe 4, des prospections dans les champs du village et des photographies aériennes.

¹⁵² Gardiol, 1989, p. 8, note 8.

¹⁵³ Il nous est impossible de savoir si ces fouilles se sont déroulées dans le village d'Ursins ou dans les champs à l'ouest.

¹⁵⁴ Gardiol, 1989, p. 8.

¹⁵⁵ Gardiol, 1989, p. 8 et notes 10-11.

¹⁵⁶ Gardiol, 1989, p. 9.

11.1.3. Plan de François Correvon de Martines (19^{ème} siècle)

Dans la première moitié du 19^{ème} siècle, un plan de l'église et des "antiquités romaines"¹⁵⁷ découvertes à Ursins est publié par F. Correvon de Martines (Fig 3). Ce document est suffisamment précis pour nous indiquer le détail de certaines structures, mais reste vague quant à leur localisation dans le village ou aux alentours. Il mentionne un réseau orthogonal de murs en contrebas de la façade nord de l'église; l'un d'eux, dont la coupe est dessinée, peut être interprété comme un aqueduc¹⁵⁸. A l'est du chœur, une structure semi-circulaire, qui correspond à un théâtre ou un amphithéâtre, a retenu l'attention des chercheurs ces dernières années¹⁵⁹. Cette construction n'a pas été repérée lors de l'édification, en 1838, de la ferme qui jouxte l'église à l'est. L'imprécision du plan de F. Correvon de Martines rend impossible le calage de ces structures sur le terrain. Vers les années 1860, deux historiens, Martignier et de Crousaz, durent avoir connaissance de ce plan, car ils précisent que "tout le terrain adjacent à l'église est plein de restes de murs qui se croisent en diverses directions [...]"¹⁶⁰.

11.1.4. Recensement de Frédéric Troyon (1841)

En 1841, F. Troyon¹⁶¹ envoie un questionnaire à toutes les communes vaudoises afin de recenser tous les vestiges archéologiques du canton de Vaud. Les réponses du syndic d'Ursins révèlent la présence "d'anciens murs trouvés dans notre village et aux environs, deux aqueducs en maçonnerie antique, deux petites statues en bronze et une figure de bouc de même métal, quelques pièces de monnaies en cuivre ainsi que des fragments de piliers et de grandes pierres en marbre blanc ayant des corniches sculptées et un bloc de même marbre portant une inscription"¹⁶².

Le préfet d'Yverdon, quant à lui, mentionne la présence de nombreux murs dans la commune d'Ursins: "dans la fin des champs Derray dits en Chenaux, à Ursins, on a découvert, en fouillant, beaucoup de murailles d'habitations bien conservées, deux petits bustes en bronze; un petit bouc du même métal, [...] des vases en étain ou en plomb et en terre; des tuiles à bords relevés, des plaques de marbre, ainsi que des restes de bâtiments dont on voyait encore la forme"¹⁶³.

¹⁵⁷ Fuchs, 1997, p. 149, fig. 1.

¹⁵⁸ Selon les prospections de P.-A. Capt, la présence d'un aqueduc n'est pas à exclure. Cf. infra.

¹⁵⁹ D. Weidmann a publié ce plan en 1983.

¹⁶⁰ Gardiol, 1989, p. 9.

¹⁶¹ Frédéric Troyon (1815-1866): archéologue vaudois puis conservateur du Musée Cantonal d'Antiquité à Lausanne.

¹⁶² Gardiol, 1989, p. 10.

¹⁶³ Gardiol, 1989, p. 10. Une statuette de Mercure, haute d'environ 26 cm, est découverte en 1835 à l'extrémité des Champs Derray dits en Chenaux.

11.1.5. La carte archéologique de Gustave de Bonstetten (1874)

En 1874, G. de Bonstetten dresse la carte archéologique du canton de Vaud en reprenant les données récoltées par G. Fabri von Hilden. Il se contente de mentionner pour le site d'Ursins trois inscriptions¹⁶⁴, des "ruines considérables"¹⁶⁵ et des monnaies antiques retrouvées par les paysans.

11.2. Les fouilles d'Albert Naef (1908-1910)

Au début du 20^{ème} siècle, l'archéologue cantonal A. Naef décide de restaurer l'église. Il effectue en 1908 un sondage préliminaire et constate que l'église est construite sur une butte artificielle et que la nef utilise un parement romain comme fondations. Il débute les fouilles le 25 juin 1908, en ouvrant un sondage à l'angle extérieur sud-est de la nef et descend à une profondeur de 0,90 m avant de remblayer. Le 11 juillet, le même sondage est ouvert à nouveau et les fouilleurs s'arrêtent sur un niveau induré, constitué de déchets de taille, à 1,20 m de profondeur par rapport au sol de l'époque. Il pense avoir dégagé un sol romain¹⁶⁶. Il mentionne la découverte de *tegulae*, tessons de céramique, fragments d'amphores et quelques petits fragments de blocs moulurés, dont une corniche. Il prélève l'inscription¹⁶⁷ découverte "dans un pré en dessous du village servant de seuil entre la grange et l'écurie de la ferme de François Baudin, construite en 1835"¹⁶⁸. Cette inscription est actuellement encadrée dans le mur extérieur sud de l'église. Le 17 juillet, la tranchée sud est prolongée à l'ouest et A. Naef découvre "les substructions d'un mur, de 0,80 m d'épaisseur"¹⁶⁹. Il s'agit du mur ouest du déambulatoire. Il procède ensuite au dégagement de la façade nord de la nef et identifie ce qui semble être une porte scellée. Le 21 juillet, alors que la façade nord est dégagée, il constate qu'il s'agit effectivement "d'une porte, mais pratiquée après coup. Son seuil est conservé, et bien qu'elle n'ait aucune relation avec le bâtiment primitif, [elle] doit remonter à une date reculée, [et] n'a aucune relation avec l'église"¹⁷⁰. Entre-temps, il fait dégager la façade occidentale et creuse dans le chœur de l'église "pour retrouver le parement extérieur de la face orientale de la construction romaine afin de pouvoir mesurer l'épaisseur du mur romain"¹⁷¹. Le 10 août, les quatre murs romains sont dégagés et la fouille terminée. En 1909 sont effectués la protection du parement romain de la *cella* par la mise en place d'un auvent, la consolidation de la porte nord et le dégagement des murs ouest, nord

¹⁶⁴ Deux d'entre elles sont actuellement scellées dans les murs ouest et sud de l'église (CIL XIII, 5048-5049) tandis que la troisième (CIL XIII, 5046), trouvée à Nonfoux, est conservée à Lausanne.

¹⁶⁵ Gardiol, 1989, p.13.

¹⁶⁶ Gardiol (1989, p.37) démontrera qu'il s'agit d'un niveau de travail lié à la construction du *fanum*

¹⁶⁷ CIL XIII, 5048.

¹⁶⁸ Gardiol, 1989, p. 35.

¹⁶⁹ Gardiol, 1989, p. 15.

¹⁷⁰ Gardiol, 1989, p. 15.

¹⁷¹ Gardiol, 1989, p. 15.

et est du déambulatoire avec leurs contreforts¹⁷². Ces travaux se poursuivent durant l'année 1910 et le dégagement des contreforts nord fait apparaître des blocs de cimaise qui seront placés ultérieurement sur le mur nord du déambulatoire. A. Naef observe, sur ce même mur, des fragments d'enduits peints représentant une "décoration horizontale de larges filets rouges sur un enduit blanc-chaud"¹⁷³ et constate la présence de canaux d'écoulement dans l'angle nord-ouest du déambulatoire. Aucune hypothèse n'est avancée quant au type de bâtiment dégagé. La découverte de quelques monnaies permet à A. Naef d'en proposer une date de construction vers la fin du 2^{ème} siècle.

11.3. La carte archéologique de David Viollier

En 1927, D. Viollier reporte toutes les informations alors connues du site d'Ursins sur une carte archéologique. Il interprète les murs romains qui soutiennent l'église comme un fanum dédié à Mercure. Il mentionne également les découvertes faites dans les champs alentours aux siècles précédents.

Les publications postérieures à D. Viollier ne font que reprendre les informations parues précédemment.

11.4. Les travaux subséquents

En 1931, un clocher en béton armé, empiétant sur la façade intérieure du mur occidental de la cella, est construit à la place de l'ancien clocheton hexagonal.

En 1947, les murs du déambulatoire sont recouverts de végétation et le parement commence à se disloquer. On effectue les réfections et on profite de placer sur les contreforts et le stylobate nord les blocs de cimaise découverts par A. Naef.

En 1970, une réfection est effectuée à l'angle sud-est du stylobate est.

A partir de 1984, trois prospecteurs ont récoltés du matériel archéologique dans les champs à l'ouest du village. Les résultats des prospections de P.-A. Capt seront détaillés dans le prochain chapitre.

¹⁷² A. Naef remonte une grande partie du parement extérieur du déambulatoire avec les blocs de petit appareil romains trouvés durant les fouilles.

¹⁷³ Gardiol, 1989, p. 17.

11.5. L'intervention de J.-B. Gardiol (1988)

En septembre 1987, l'archéologue cantonal D. Weidmann mandate J.-B. Gardiol. Celui-ci établit un rapport sur l'état du *fanum*, fortement menacé par l'action de la pluie, du gel et de la végétation non contrôlée qui disloque les parements romains du temple.

D. Weidmann décide de procéder à quelques sondages et d'effectuer un relevé en plan du temple. Le bureau Archéotech à Lausanne se charge de sa réalisation, tandis que les sondages sont effectués par J.-B. Gardiol. Le mandat comprend également une analyse, la plus détaillée possible, des maçonneries de la *cella* et du déambulatoire, la vidange des tranchées creusées par A. Naef, le nettoyage du sol pavé de la *cella* vu par A. Naef, la documentation des blocs architecturaux, le nettoyage des enduits, posés en 1910, des parements internes et externes de la *cella* et l'ouverture de sondages diagnostiques en divers endroits¹⁷⁴. Le matériel récolté lors de cette dernière intervention archéologique permet de proposer une fourchette chronologique des différents états du *fanum* (cf. chap 12.5).

11.6. La dernière restauration de l'église

En 1993, la commune d'Ursins effectue un travail de drainage des eaux pluviales des toits de l'église, afin de les conduire à l'extérieur du site. Les parements des murs externes du déambulatoire s'étant effondrés en plusieurs endroits, la commune décide en 2001 de démonter les parties malsaines (liées aux réfections de 1911) et de les "réassembler avec des matériaux adéquats"¹⁷⁵.

11.7. Les dernières fouilles archéologiques

En 1995, la commune d'Ursins procède à des tranchées dans le village afin de poser des câbles de téléphone. L'entreprise Archeodunum entreprend des fouilles sur le tracé de ces tranchées. Celles-ci ne livrent aucun témoignage romain. Toutefois, un habitant du village cède à F. Menna une série de blocs architecturaux moulurés comprenant des chapiteaux toscans (Cf. vol. II, chap 4 pour une présentation de ce lapidaire).

174 "Creusement de trois sondages profonds dans la tranchée entourant la *cella*: devant le trou de sape de la face sud, devant la porte nord et à l'angle nord du chœur et de la *cella*. Ce dernier montrant une importante perturbation moderne, extension vers l'est et le nord puis, de là, ouverture d'une tranchée jusqu'au mur nord de l'*ambitus*.

-Creusement de quatre petits sondages pour vérifier le niveau de conservation du parement interne du mur de l'*ambitus*: aux angles nord-est et sud-est, au sud et dans l'axe du chœur.

-Creusement de quatre petits sondages au nord du *fanum* afin de vérifier les observations de Naef et de Correvon de Martines", Gardiol, 1989, p. 20-21.

¹⁷⁵ Informations tirées de la Revue archéologique vaudoise, t. 111, p. 264.

Annexe 3

12. DESCRIPTION DES STRUCTURES ET CHRONOLOGIE DU FANUM	74
12.1. La <i>cella</i>	74
12.1.1 Intérieur de la <i>cella</i>	74
12.1.2 Le sol dallé de la <i>cella</i>	75
12.2. Extérieur de la <i>cella</i>	76
12.3. Le déambulatoire	77
12.4. Les tombes médiévales et les perturbations	77
12.5. La stratigraphie du <i>fanum</i> (cf. fig. X)	78
12.6. Chronologie et tentative de mise en phase du site.....	81

12. DESCRIPTION DES STRUCTURES ET CHRONOLOGIE DU FANUM

Nous allons reprendre la description des structures romaines, telle que l'a exposée J.-B. Gardiol dans son mémoire de licence en 1989, en commençant par la *cella*, puis le déambulatoire. Nous n'entrerons pas dans l'analyse détaillée de la maçonnerie, sauf pour mentionner certaines caractéristiques particulières (traces d'incendie, réfections). Nous n'indiquerons pas dans ce chapitre les différentes largeurs des murs du *fanum*, elles ont été mentionnées dans le chapitre concernant la restitution. Nous terminerons ce chapitre par une description de la chronologie, fournie par J.-B. Gardiol, et par une tentative de mise en phase des structures romaines.

12.1. La cella

Les quatre murs romains de la *cella* et du déambulatoire sont élevés en petit appareil calcaire (*opus vittatum*) d'une dimension moyenne de 0,17 m sur 0,06 m et lié à du mortier jaune antique.

12.1.1. Intérieur de la *cella*

J.-B. Gardiol a observé quatre appareils d'époques différentes:

- Le petit appareil romain en calcaire jaune, lié au mortier de chaux très dur.
- Des réfections plus frustes, parfois liées à de la terre, probablement médiévales.
- Un appareil irrégulier, mêlé à des fragments de tuiles et lié au mortier de chaux très friable, datant sans doute de la reconstruction de l'église en 1702.

- Des réfections de 1910, en vue de la pose de la dalle en hourdis, liée au mortier de chaux gris¹⁷⁶.

12.1.2. Le sol dallé de la cella

Observé par A. Naef, ce niveau de circulation est constitué de dalles et de pierres plates soigneusement appareillées et agencées sans mortier. Relativement bien conservé, il présente des perturbations sous forme de creusement de petite surface dont la fonction demeure à ce jour inconnu. Le sol dallé scelle une couche d'incendie (argile brûlé, charbon) qu'il n'est pas possible de mettre en relation avec les traces de feu observées sur le parement romain. Une monnaie de Lucius Verus (169-170?) et une autre en argent du 13^{ème} siècle ont été découvertes dans les couches sous-jacentes au niveau d'incendie¹⁷⁷.

La façade nord est conservée jusqu'à la dalle en hourdis qui supporte le plancher de la nef¹⁷⁸. Le parement présente trois trous, peu profonds, lié à la rénovation (reconstruction) de l'église en 1702¹⁷⁹. La porte nord, découverte et rouverte par A. Naef, débouche sur le sol pavé médiéval sans que celui-ci ne lui soit contemporain.

La façade est présente dans sa partie médiane une large brèche aux contours irréguliers et dont la fonction reste mystérieuse¹⁸⁰. Au sud de cette ouverture, le parement romain est moins bien conservé et daterait du Moyen Age. Au nord de la brèche, la maçonnerie romaine est surmontée d'un petit appareil lié à un mortier différent de celui présent au niveau du sol dallé. Des traces de rubéfaction sont visibles sur toutes ces maçonneries et la base se situe 0.20 m sous le dallage.

La face sud a été entièrement remontée avec les mêmes matériaux que les parements romains originaux et repose sur le sol dallé. L'angle sud-ouest du mur romain est conservé jusqu'au niveau du dallage.

La face ouest présente en son centre un massif de maçonnerie, "long de 2,90 m, élevé en 1910 et destiné à supporter les deux piliers de la galerie"¹⁸¹. Une réfection de 1910 recouvre le parement romain à droite du massif de maçonnerie, tandis qu'à gauche, le mur antique est surmonté d'un parement d'époque médiévale, effectuant la liaison avec la face sud.

¹⁷⁶ Gardiol, 1989, p. 24.

¹⁷⁷ Gardiol, 1989, p. 23.

¹⁷⁸ Gardiol, 1989, p. 24 y voit un possible ressaut, rendu invisible par les murs de la nef.

¹⁷⁹ Gardiol, 1989, p. 24.

¹⁸⁰ Gardiol, 1989, p. 26 ajoute que cette brèche était déjà présente du temps de A. Naef.

¹⁸¹ Gardiol, 1989, p. 26.

12.2. Extérieur de la *cella*

Les parements extérieurs de la *cella* sont constitués du même appareil que celui observé à l'intérieur de celle-ci. Les fouilles de 1988 ont permis d'atteindre la base des fondations sur les façades sud et nord et celles des traces d'incendie sur les faces est et ouest. Treize trous de boulins, distants de 1,25 m en moyenne¹⁸², à une altitude de base entre 647,10 - 647,20 m sont présents sur les quatre faces de la *cella*. J.-B. Gardiol¹⁸³ a observé "de nombreux joints tirés au fer"¹⁸⁴, attestant de la présence d'un revêtement en mortier de chaux sur les façades extérieures.

La face nord est percée, dans sa moitié est, par la baie formant une porte, dont l'origine est probablement médiévale¹⁸⁵. L'ouverture de la porte est beaucoup plus petite que l'interruption dans la maçonnerie romaine qui est liée à une maçonnerie médiévale. Lorsque A. Naef effectuait ses fouilles au début du 20^{ème} siècle, il perça une baie où il pensait voir une porte. Il y plaça des montants, un arc en tuf et un seuil en béton tel qu'elle s'observe actuellement. Un faible "ressaut" de fondation, situé à droite de la porte, à la base des trous de boulins, présente des pierres un peu plus grandes que les précédentes. J.-B. Gardiol¹⁸⁶ y voit la reprise du même chantier et non un rétrécissement du mur pour l'élévation. Les tranchées qu'il a effectué dans l'espace occupé par le déambulatoire ont permis de mesurer l'altitude de la base des fondations de la *cella*, située à 643, 80 m.

La présence du chœur de l'église masque une importante partie de la façade est de la *cella*. De part et d'autre de ce chœur, J.-B. Gardiol a pu observer un ressaut de fondation à l'altitude de 645, 80 m au sud et 645, 30 m au nord. Les traces d'incendie se situent à 647, 65 m.

La façade sud présente un important trou de sape d'une largeur de 1,40 m et d'une hauteur de 0,90 m. Située environ sous le niveau de marche actuel, et partiellement vidée par J.-B. Gardiol, la céramique recueillie est exclusivement romaine¹⁸⁷. La présence de ce trou dans le mur romain reste mystérieuse, mais J.-B. Gardiol pense qu'il fut effectué avant la pose du dallage dans la *cella*, situé 0.10 m plus bas que le sommet du trou. Le ressaut de fondation a été mesuré à 645, 85 m sur la longueur du mur à l'exception de l'angle sud-ouest. La base des fondations a été mesurée à l'altitude de 644,10 m.

¹⁸² Dans l'un d'entre eux, le mortier a conservé "l'empreinte d'un rondin de bois d'une dizaine de centimètres de diamètres", Gardiol, 1989, p. 27.

¹⁸³ Gardiol, 1989, p. 26-27.

¹⁸⁴ Gardiol, 1989, p. 26.

¹⁸⁵ Gardiol, 1989, p. 24 et 27 ne justifie pas clairement comment il est arrivé à cette conclusion. Il explique que le sol pavé à l'intérieur de la *cella* "ne se prolonge pas dans l'embrasure"(p. 24).

¹⁸⁶ 1989, p.27.

¹⁸⁷ Gardiol, 1989, p.29.

La façade ouest a permis l'observation, sous le clocher, de la trace de la voûte supportant le porche de l'église de 1910.

12.3. Le déambulatoire

Les parements du déambulatoire sont constitués des mêmes matériaux que la *cella*, soit un petit appareil en calcaire lié avec un mortier jaune. A. Naef, lors de son intervention au début du 20^{ème} siècle, a remonté en grande partie le mur du déambulatoire. Pour ce faire, il utilisa les matériaux de démolition du temple romain trouvés sur place, rendant difficile la différenciation avec le parement d'époque antique. A la suite des fouilles de J.-B. Gardiol, ces mêmes murs, ayant subis l'action du temps, sont reconsolidés à la fin du 20^{ème} siècle. A. Naef a observé, entre les contreforts cinq et six, "des canaux d'écoulement qui traversent le mur de part en part"¹⁸⁸. La réfection de 1910 n'a pas tenu compte de ce fait. J.-B. Gardiol¹⁸⁹ remarque que le plan de l'architecte O. Schmid de 1909 ne montre aucun contrefort dans l'angle nord-ouest rendant suspecte leur existence¹⁹⁰. J.-B. Gardiol ne cherche pas la base des fondations des murs, mais effectue une tranchée dans le prolongement du contrefort d'angle nord-est et observe à 8 m de son extrémité nord les traces de récupération du mur¹⁹¹. Un mur symétrique à celui retrouvé par J.-B. Gardiol fut observé par A. Naef; il est actuellement enfoui sous la cour bétonnée de M. Tacheron.

Il est à noter que deux petites barbacanes ont été placées à travers le mur ouest afin de drainer l'eau. La face nord a conservé le seul fragment d'enduit peint qui a été prélevé par V. Fischbacher du Musée romain d'Avenches afin d'y être restauré et conservé.

12.4. Les tombes médiévales et les perturbations

Des photographies prises par A. Naef durant ses fouilles montrent de nombreux ossements humains. En 1988, J.-B. Gardiol met au jour un ossuaire contenant "les restes d'une vingtaine d'individus"¹⁹² au pied du mur sud de la *cella* et datant de l'époque médiévale¹⁹³. Suite aux témoignages d'habitants du village, il relève que de nombreuses tombes furent

¹⁸⁸ Gardiol, 1989, p.29.

¹⁸⁹ 1989, p. 29.

¹⁹⁰ Il est très probable que seules les fondations de ces contreforts aient subsisté.

¹⁹¹ Il s'agirait de l'un des murs rectiligne illustré sur le plan de F. Correvon de Martines.

¹⁹² Gardiol, 1989, p. 38.

¹⁹³ Il ne donne, cependant, aucun élément de datation.

détruites lors de la construction du clocher en 1931. En plus de cet ossuaire, J.-B. Gardiol retrouve, dans ses sondages, cinq tombes contenant au moins autant d'individus¹⁹⁴.

La présence de tombes médiévales à l'emplacement de sites antiques n'est pas un cas isolé. Le sanctuaire de Riaz Tronche-Bélon¹⁹⁵ dans le canton de Fribourg comporte une importante nécropole datée du Haut Moyen Age. Les tombes sont quasi exclusivement orientées ouest-est, nous permettant de les rattacher à l'époque mérovingienne¹⁹⁶. Il n'est toutefois pas possible de savoir si le choix de l'implantation des tombes médiévales a été dicté par le caractère sacré du lieu. Cependant leur présence a probablement été conditionnée par la proximité du temple¹⁹⁷.

Les perturbations des couches archéologiques sur le site de l'église sont nombreuses et l'une d'entre elles mérite notre attention. Il s'agit d'une "profonde tranchée"¹⁹⁸ de 1,30 x 4 m, effectuée dans les années 1930 à l'angle nord-est, formé par le chœur et la *cella*, afin de retrouver le souterrain mentionné par G. Fabri von Hilden. J.-B. Gardiol rapporte que deux habitants du village ont vu, étant enfants, des terrassiers dégager une voûte à travers laquelle ils ont passé une perche, traversant le mur du déambulatoire. J.-B. Gardiol interprète cette structure, qu'il n'a pas vue, comme pouvant être l'"aqueduc ou cloaque"¹⁹⁹ dont parlait F. Correvon de Martines au début du 19^{ème} siècle.

12.5. La stratigraphie du *fanum* (cf. fig. 4)

Les sondages effectués en 1988 à l'emplacement du déambulatoire ont amené J.-B. Gardiol à préciser la chronologie du site et à élaborer sa mise en phase. Il explique, dans son mémoire de licence, que certaines couches (entre crochets ci-dessous) n'ont pu être observées; les aménagements de l'église témoignent néanmoins de leur existence. Le matériel issu des fouilles (essentiellement de la céramique) n'a, pour une raison qui nous échappe, pas été étudié à ce jour. Il n'est pas précisé de quelles couches provient ce matériel; nous ne disposons ainsi d'aucune information pour le rattacher à des unités stratigraphiques. Les seuls éléments de chronologie dont nous disposons sont ceux donnés par J.-B. Gardiol dans son travail de mémoire et dans son rapport de fouilles.

¹⁹⁴ Les quatre tombes situées entre le nord du chœur et le mur du déambulatoire sont orientées nord-sud, tandis que la cinquième contenait un défunt inhumé la tête à l'ouest.

¹⁹⁵ Vauthez, 1985, p. 109.

¹⁹⁶ "Dans les cimetières qui remontent à l'Antiquité tardive, les phases d'occupation mérovingiennes débutent, comme dans d'autres régions d'Europe, par une standardisation de l'orientation des sépultures" L'axe ouest-est est généralement privilégié durant la période mérovingienne. Cf. Gabriele Graenert, SPM VI, p. 148.

¹⁹⁷ Si cette hypothèse s'avère exacte, une église antérieure au 13^{ème} siècle devait se trouver à l'emplacement du temple.

¹⁹⁸ Gardiol, 1989, p. 39.

¹⁹⁹ Gardiol, 1989, p. 39 citant l'auteur du 19^{ème} siècle.

La stratigraphie révèle huit niveaux archéologiques présentés du plus ancien au plus récent:

1. Terrain naturel
2. Couches romaines antérieures au *fanum*
3. Niveaux de travail liés à la construction du *fanum*
4. Remblai romain
5. [Sol de *l'ambitus*]
6. [Couches médiévales]
7. [Niveaux de travail de 1702]
8. [Aménagements de 1702]²⁰⁰

Il est à noter que l'excavation entreprise au Moyen Age à l'intérieur de la *cella* a détruit les niveaux romains, nous empêchant de connaître la nature du sol de cette époque.

1. Terrain naturel²⁰¹

Le substrat géologique vierge a été atteint dans les sondages au pied de la *cella* au nord et au sud. Il s'agit de "limons brun-gris provenant [...] de l'altération des sédiments glacières et post-glacières"²⁰².

2. Couches romaines antérieures au *fanum*

Présente au sud et au nord du déambulatoire contre la *cella*, une subdivision de quatre couches est particulièrement bien visible dans la tranchée au nord du chœur. Elle fut observée sur une surface de 0,80 m.

2.a. Terrain naturel altéré, organique contenant du charbon et des ossements animaux.

2.b. J.-B. Gardiol interprète cette couche comme un "mince niveau d'occupation se confondant avec la couche de destruction sus-jacente"²⁰³. Elle contient beaucoup de céramique, de charbon et de nodules d'argile brûlée. Elle présente un certain pendage en direction du nord. Une datation rapide, effectuée par D. Paunier, donne une fourchette chronologique qui s'échelonne de Tibère-Claude à Néron-Vespasien (30-70 apr. J.-C.). J.-B. Gardiol interprète cette couche comme une construction légère en bois et en torchis détruite par le feu.

²⁰⁰ Gardiol, 1989, p. 34.

²⁰¹ Les descriptions qui suivent sont issues du travail de J.-B. Gardiol 1989.

²⁰² Gardiol, 1989, p. 36.

²⁰³ Gardiol, 1989, p. 36.

2.c. Une couche d'argile gris, d'une épaisseur de 0,07 à 0,12 m, scelle la couche 2.b. N'ayant révélé presque aucun matériel archéologique, son interprétation demeure problématique. J.-B. Gardiol y voit "les restes d'une construction en pisé ou en adobe"²⁰⁴.

2.d. Identifiée uniquement au nord du chœur, la couche se subdivise en sept à huit niveaux discontinus et de coloration variée (beige à brun rouge, verdâtre et noirâtre). Il pourrait s'agir d'un "terrassement précédent la construction du *fanum*"²⁰⁵.

3. Niveaux de travail liés à la construction du *fanum*

Repéré au nord et à l'est de la *cella*, un niveau contenant des déchets de taille de calcaire jaune a été interprété comme le niveau de construction du *fanum* et doit correspondre au débitage des moellons calcaires ayant servi à l'élévation des murs du temple. Au nord du chœur, ces déchets de taille reposent sur une chape de mortier liée à la construction des murs.

4. Remblai romain

Une épaisse couche de 0,90 m, "pratiquement stérile"²⁰⁶, scelle le niveau de travail et devait s'élever à une altitude supérieure à 646,90 m. Elle fut identifiée sur trois côtés de la *cella*, à l'exception de la face ouest.

5. Couches 5 à 8 (disparues)

Le sommet du remblai romain devait constituer la base du niveau de sol du déambulatoire (couche 5), actuellement disparu en raison de l'occupation médiévale du site. Il est impossible d'affirmer avec certitude que le sol était constitué de terre battue ou d'un dallage. J.-B. Gardiol²⁰⁷ situe le niveau de circulation entre 647 et 648 m d'altitude, correspondant aux traces d'incendie du parement extérieur de la *cella*.

Les niveaux de construction et d'occupation (couche 6) de l'église médiévale n'ont laissé aucune trace dans l'espace occupé par le déambulatoire. Un niveau de travail (couche 7)

²⁰⁴ Gardiol, 1989, p. 36.

²⁰⁵ Gardiol, 1989, p. 36.

²⁰⁶ Gardiol, 1989, p. 37.

²⁰⁷ Gardiol, 1989, p. 37.

repéré par J.-B. Gardiol²⁰⁸ à l'ouest de la *cella*, est constitué par un "surcreusement" (fosse?) coupant le remblai romain et entamant de façon importante la couche 2.b. (niveau d'argile brûlé de la phase antérieure au temple maçonné) sans que sa base n'ait pu être atteinte. Le remplissage de cette "fosse" est scellé au sud du clocher par un niveau de déchets de taille de calcaire jaune, provenant probablement de "la taille des encadrements des ouvertures de l'église de 1702"²⁰⁹. Quant aux aménagements de l'église Réformée (couche 8), aucune trace n'en a été observée durant la campagne de fouilles de 1988.

12.6. Chronologie et tentative de mise en phase du site

Suite aux fouilles de J.-B. Gardiol, il semble presque certain que deux états se succèdent sur le site. En fonction des données stratigraphiques récoltées par J.-B. Gardiol nous sommes en mesure de présenter une mise en phase des structures romaines. Un premier état est caractérisé par une construction légère, auquel succède un second état qui correspond au niveau de travail du *fanum*.

Etat I

Au vu de l'exiguïté des tranchées, J.-B. Gardiol n'est pas parvenu à différencier des éléments appartenant à la phase de construction de celle de l'occupation/démolition. Ainsi la couche 2.a. pourrait être interprétée comme le terrain d'arrivée et de construction des habitants de l'état I, mais aucune structure n'est clairement rattachable à cette phase. En revanche, la phase d'occupation/démolition (2.b) est clairement identifiée. Sans indiquer de quelles couches (2.a ou 2.b) proviennent les céramiques que D. Paunier a vu, il nous donne une fourchette chronologique de 30-70 apr. J.-C. pour l'occupation/démolition de l'état I. Ces indications sont cependant insuffisantes pour dater la construction de ce premier état, et seules des fouilles futures pourront amener des éléments de réponses à ces questions. La succession des couches suivantes est relativement claire.

Etat II

La couche 2.c. (argile grise) est interprétée par J.-B. Gardiol²¹⁰ comme une possible construction en adobe, mais il pourrait également s'agir, à notre avis, du ruissellement de l'eau de pluie sur les vestiges de l'état I. Un premier remblai (couche 2.d.) scelle les niveaux antérieurs, constituant la phase la plus ancienne de construction liée au *fanum*. Un niveau

²⁰⁸ Gardiol, 1989, p. 38 et 39.

²⁰⁹ Gardiol, 1989, p. 39.

²¹⁰ Gardiol, 1989, p.37.

clairement identifié sous la forme de déchets de taille de pierres calcaires (couche 3) correspond au débitage des moellons calcaires des parements de la *cella* et du déambulatoire et constitue la deuxième étape de construction du temple. Un remblai (couche 4) scelle les niveaux précédents; son sommet devait constituer la base du niveau de sol de l'édifice. Concernant la datation du *fanum*, J.-B. Gardiol stipule "qu'après quelques terrassements [...] on construit, sans doute dans le troisième tiers du I^{er} siècle de notre ère, un *fanum* rectangulaire"²¹¹. Dans l'impossibilité d'affiner ces datations, nous nous en remettons à sa chronologie²¹².

²¹¹Gardiol, 1989, p. 40.

²¹²Cette chronologie basée sur la stratigraphie ne prend pas en compte l'analyse des blocs architecturaux. La corniche modillonnaire, servant de soubassement à l'angle sud-est du chœur, présente une mouluration qui daterait du III^{ème} siècle. Il faut donc envisager une rénovation du temple à cette période.

Annexe 4

13. LES PHOTOGRAPHIES AERIENNES ET LES PROSPECTIONS ARCHEOLOGIQUES DE P.-A. CAPT (1988-2005)	83
13.1. Description des structures.....	86
13.1.1. La Croix.....	86
13.1.2. Le <i>fanum</i> de Noyer-Courbe.....	88
13.1.3. La zone "Noyer Courbe Ouest".....	92
13.1.4. "Champ Derray 3".....	93
13.1.5. Le <i>fanum</i> de Champ Derray.....	94
13.1.6. "Champ Derray 2".....	96
13.1.7. "Champ Derray Dessous".....	97
13.1.8. La zone thermale.....	98
13.1.9. Les ensembles isolés.....	99
13.1.10. Les aqueducs et canalisations.....	100
13.1.11. La nécropole de "Gros Champs".....	101
13.1.12. Site isolé à l'est du village.....	102
13.2. Chronologie et occupation du site.....	103
13.2.1. De La Tène finale à la période augustéenne ancienne.....	103
13.2.2. Le I ^{er} siècle de notre ère.....	104
13.2.3. Le II ^{ème} siècle de notre ère.....	104
13.2.4. Le III ^{ème} siècle de notre ère.....	105
13.2.5. La Tétrarchie et le IV ^{ème} siècle.....	106
13.2.6. Le Haut Moyen-Âge.....	107
13.3. Conclusions.....	108

13. LES PHOTOGRAPHIES AERIENNES ET LES PROSPECTIONS ARCHEOLOGIQUES DE PIERRE-ALAIN CAPT (1988-2005)²¹³

L'exceptionnelle sécheresse de l'été 2003 a permis de prendre quelques photographies aériennes dans d'excellentes conditions. Prises à basse altitude au-dessus des champs à l'ouest du village, elles indiquent la présence de deux *fana*, jusqu'alors insoupçonnée, et de bâtiments annexes dont l'identification reste à ce jour problématique. Les prospections archéologiques en surface de P.-A. Capt, initiée au début des années 1980, et les photographies aériennes ont permis d'avoir une vision globale du site d'Ursins, révélant un sanctuaire de taille importante.

P.-A. Capt a recueilli une grande quantité de matériel archéologique, essentiellement de la céramique et des monnaies, qu'il a lui-même analysé et daté. Il propose une chronologie des différents secteurs prospectés²¹⁴.

²¹³ Les rapports de prospection de P.-A. Capt, gracieusement transmis, constituent le fond de ce chapitre. Il nous a également fourni des cartes, montrant les différents emplacements des structures apparaissant sur photographies aériennes et les conclusions auxquelles il a abouti à la suite de ses "balades" dans les champs.

Nous n'avons pas cherché, dans le cadre de ce travail, à vérifier l'identification des monnaies et des tessons. Nous proposons, avec la prudence requise, de considérer les conclusions auxquelles P.-A. Capt a abouti²¹⁵.

Nous allons commencer par décrire les structures visibles par photographie aérienne ainsi que les zones, non visibles sur les clichés, à forte concentration de mobilier, trahissant la présence de structures antiques. Nous terminerons par une proposition sur la chronologie du sanctuaire.

Nous avons utilisé un fond de carte de l'OFT²¹⁶ sur lequel nous avons placé un carroyage de 100 m de côté. Ce dernier est appliqué sur les coordonnées de l'OFT²¹⁷. Nous utiliserons ce carroyage pour situer les zones décrites dans le texte.

Les structures sont réparties en cinq gros ensembles. Nous avons repris tant que possible la dénomination des lieux-dits et regroupé la totalité des structures prospectées du sanctuaire.

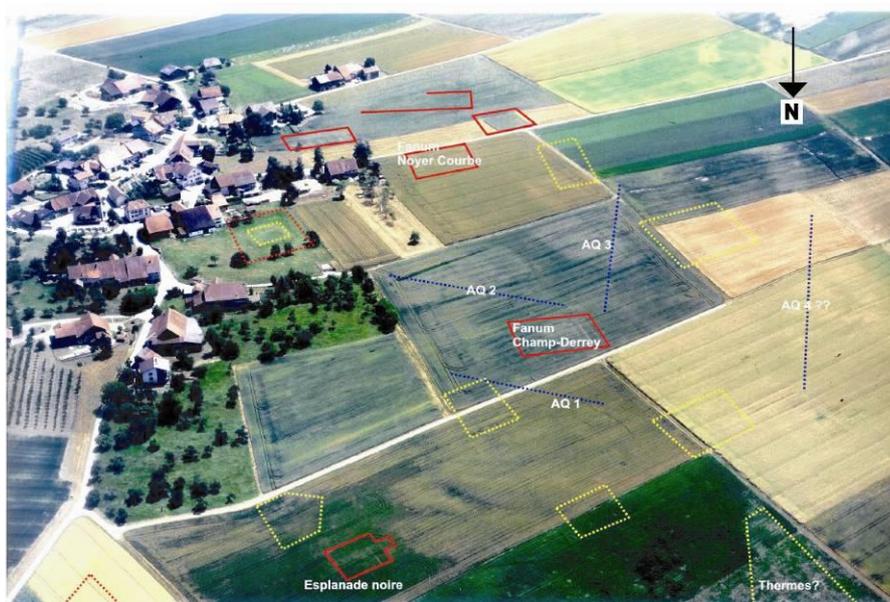


Fig. 24. Photographie aérienne du village d'Ursins et des champs à l'ouest recouvrant les structures archéologiques. En trait plein rouge: bâtiments repérés par photo aérienne. En jaune traitillé: principales zones de concentration de terres cuites architecturales et de matériel archéologique. En bleu: aqueducs.

²¹⁴ Nous n'avons pas reproduit les dessins de la céramique dans ce travail, ceci sortant du cadre d'une étude architecturale.

²¹⁵ Seules des fouilles systématiques permettront d'aboutir à des conclusions sur l'identification et la chronologie des bâtiments.

²¹⁶ Office fédéral de topographie.

²¹⁷ Cette carte a été établie par P.-A. Capt afin de localiser le lieu des vestiges et du matériel récolté en prospection.

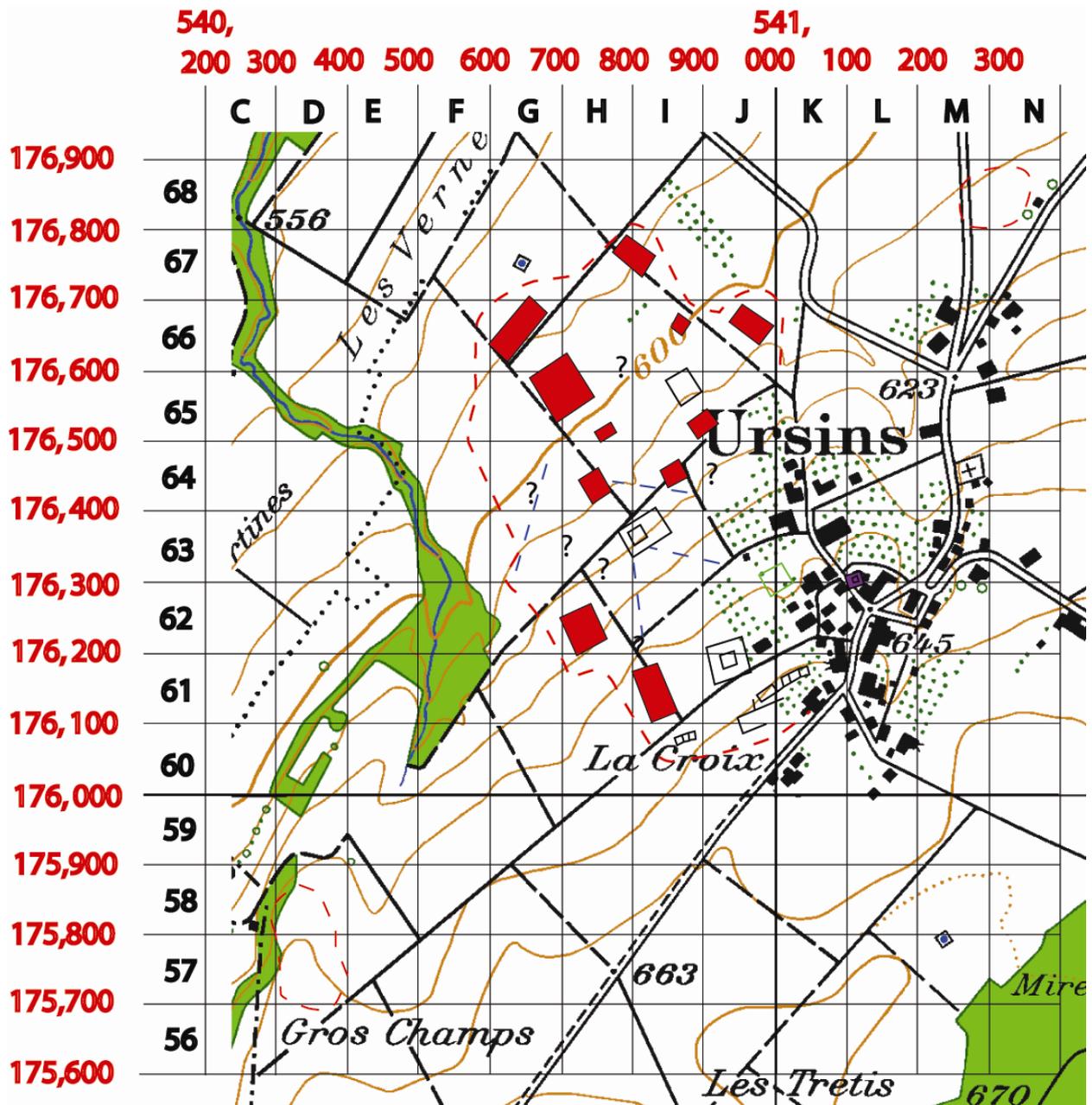


Fig 25. Carte du village d'Ursins avec carroyage de 100 m de côté calé sur les coordonnées de l'OFT (chiffres rouges). Les structures en traits pleins noirs sont visibles sur les photographies aériennes, les traitillés au remplissage rouge représentent les principales concentrations d'éléments de toiture et de matériel archéologique invisibles sur photographies aériennes. Les traitillés bleus représentent des aqueducs et le carré vert une enceinte quadrangulaire. La délimitation du site est marquée par un traitillé rouge plus épais²¹⁸. Nord en haut de la carte.

²¹⁸ P.-A. Capt n'a trouvé aucune trace d'occupation liée au sanctuaire à l'extérieur de cette limite.

13.1. Description des structures

Nous allons exposer les structures présentes sur la fig. 25. en commençant par le sud. Nous indiquons la localisation de la zone sur le carroyage, puis nous décrivons les vestiges. Nous préciserons la chronologie à la fin du chapitre.

13.1.1. La Croix

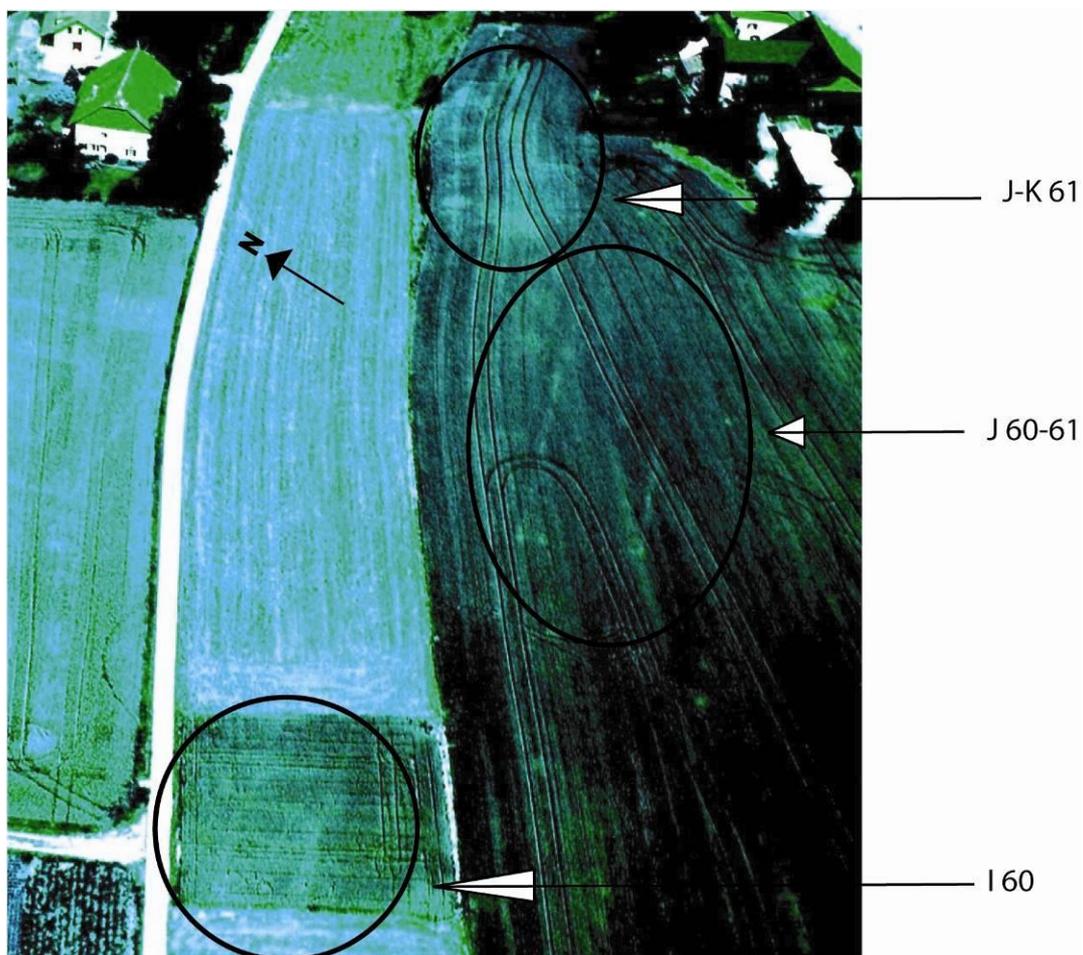


Fig. 26. Lieu-dit La Croix. On distingue à gauche du chemin le *fanum* de Noyer-Courbe.

Localisation: I 60; J 60-61; K 61

Description: I 60: Situé à l'extrémité sud du sanctuaire, cet ensemble présente trois locaux accolés d'environ 30 m de côté. Présence de *tegulae* et *imbrices*, mais très faible concentration de moellons de construction et de mortier de chaux. Cette parcimonie dans les éléments architecturaux composant l'élévation amènerait à penser que nous sommes en présence d'une construction en matériaux légers (torchis, bois) reposant sur une fondation en solins et une couverture en tuiles.

Description: J 60-61; K 61: Ensembles de plusieurs locaux, parfois très difficile à distinguer sur photographie aérienne, composés d'un grand bâtiment rectangulaire (J 60-61) et d'une série de locaux attenants (J-K 61). Sur la surface du grand local (J 60-61), seuls quelques rares fragments de couverture de toiture et de nodules de mortier de chaux sont apparus lors des prospections au sol. La partie ouest du local a livré quelques tessons. La partie est (J-K 61), également très indistincte sur les photographies aériennes, présente une densification de bâtiments (K 61) qui pourraient être rattachés au grand ensemble ouest²¹⁹.

Les prospections au sol ont révélé par endroits une très grande quantité de matériaux de construction tels que tuiles, moellons et d'importants nodules de mortier pouvant provenir d'un sol en *terrazzo*.

Jusque vers la fin des années 1980, le lieu-dit La Croix était un verger. Au début des années 1990, le propriétaire de la parcelle décida d'arracher les arbres fruitiers en prévision d'une mise en labour. L'extraction des arbres mit au jour des matériaux de constructions ainsi qu'une "statuette sans bras"²²⁰.

Il est délicat d'identifier ce groupe de constructions sans fouille préalable, mais la découverte de cette statuette, nous suggère que ces bâtiments avaient un lien avec le *fanum* situé en contrebas.

²¹⁹ P.-A. Capt en distingue quatre.

²²⁰ P.-A. Capt a recueilli ces informations lors de discussions avec le propriétaire de la parcelle.

13.1.2. Le *fanum* de Noyer-Courbe



Fig. 27. Le *fanum* de Noyer Courbe (Nord à gauche de la photo). Le carré jaune représente la zone prospectée.

Localisation: J 61-62

Description: Découvert en 2003 lors des prises de vues aériennes, le *fanum* de Noyer-Courbe est probablement le bâtiment cultuel le mieux conservé à Ursins. Situé à une dizaine de mètres de l'ensemble "La Croix", de l'autre côté du chemin bétonné, il est possible de distinguer plusieurs éléments composant cet aire cultuelle. La *cella* se situe au centre de la construction, sous la forme d'une zone blanchâtre, que nous interprétons comme un possible vestige de sol²²¹. Un premier carré délimite la zone blanche et constitue le mur du déambulatoire. Contre la paroi est, une seconde tache blanchâtre semble représenter un massif de maçonnerie, qui correspond sans doute à un escalier menant au niveau de circulation du déambulatoire. Une mesure approximative à partir du carroyage (cf. Fig.25.) donne une longueur d'environ 25 m pour le déambulatoire²²². A une distance d'environ 7 m, le temple est entouré par un mur double qui délimite l'aire sacrée et forme probablement un

²²¹ Cette hypothèse s'appuie sur d'autres parties du temple qui semblent bien conservées. Rien ne prouve que le sol soit effectivement en place; il pourrait s'agir d'une concentration de matériaux de démolition.

²²² Le déambulatoire du *fanum* au centre du village mesure 22 m de long.

portique péristyle²²³. L'angle sud-est de ce dernier, empiétant sur le chemin bétonné, présente également une tache blanche que nous interprétons comme vestiges d'un sol en *terrazzo*.

L'état exceptionnel des vestiges résulte de l'absence de labours dans cette partie du site.

Les prospections dans la zone du temple ont mises au jour de nombreux objets en bronze dont certains de très bonne facture. Situé aux coordonnées 540 900 / 176 200 (J 61), deux statuettes ont été retrouvées à 3 m de distance l'une de l'autre. Il s'agit d'un herme représentant un buste de Bacchus (Fig. 28) en bronze et d'un petit cheval couché sur le côté²²⁴ (Fig. 29) du même matériau²²⁵. Le cheval doit probablement être rattaché à la déesse celtique *Epona*. Une fibule représentant un chien de race lévrier (Fig. 30), et une série de quatre clochettes votives (Fig. 31, 32) ont également été retrouvées. La fibule représentant le chien rappelle un type similaire ornant les gobelets de chasse d'Avenches.



Fig. 28. Herme

Bronze

Patine vert olive

H : 136 mm. , 96 mm. pour la tête uniquement. L : 47 mm.

L : 100 mm. avec les tenons, 73 mm. tête uniquement.

²²³Ce type d'organisation de l'aire sacrée se retrouve dans de nombreux exemples en Gaule comme à Champigny-Les-Langres (Champagne-Ardenne) ou Oisseau-le-Petit (Pays-de-La-loire).

²²⁴Les pattes sont malheureusement cassées

²²⁵L'identification du buste pose problème. Cramatte, 2002, p. 265-268 propose d'identifier Bacchus ou Priape. Aucun parallèle ne nous permet d'affiner la datation..



Fig. 29. Equidé couché
Bronze
Patine vert clair
H. 36 mm.



Fig. 30. Fibule en bronze représentant un chien lévrier
Ech 1:1

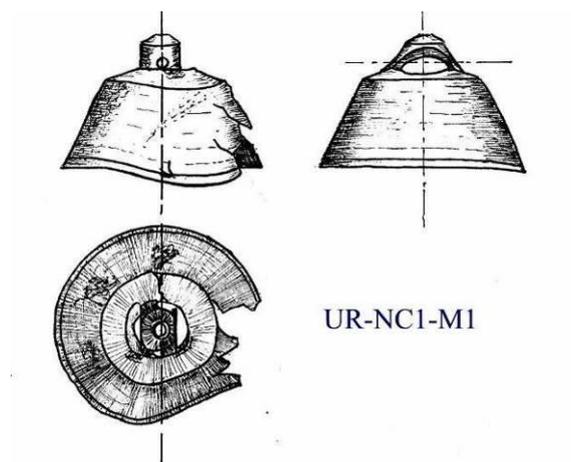


Fig. 31. Clochette votive en bronze

Toutes ces clochettes sont de même facture, en bronze extrêmement fin, coulées puis affinées au tour.

Éch. 1.1

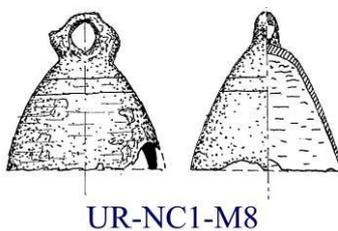


Fig. 32. Clochette votive tronconique. Alliage de bronze très riche en étain et peut-être en plomb.

Éch. 1.1

13.1.3. La zone "Noyer Courbe Ouest"

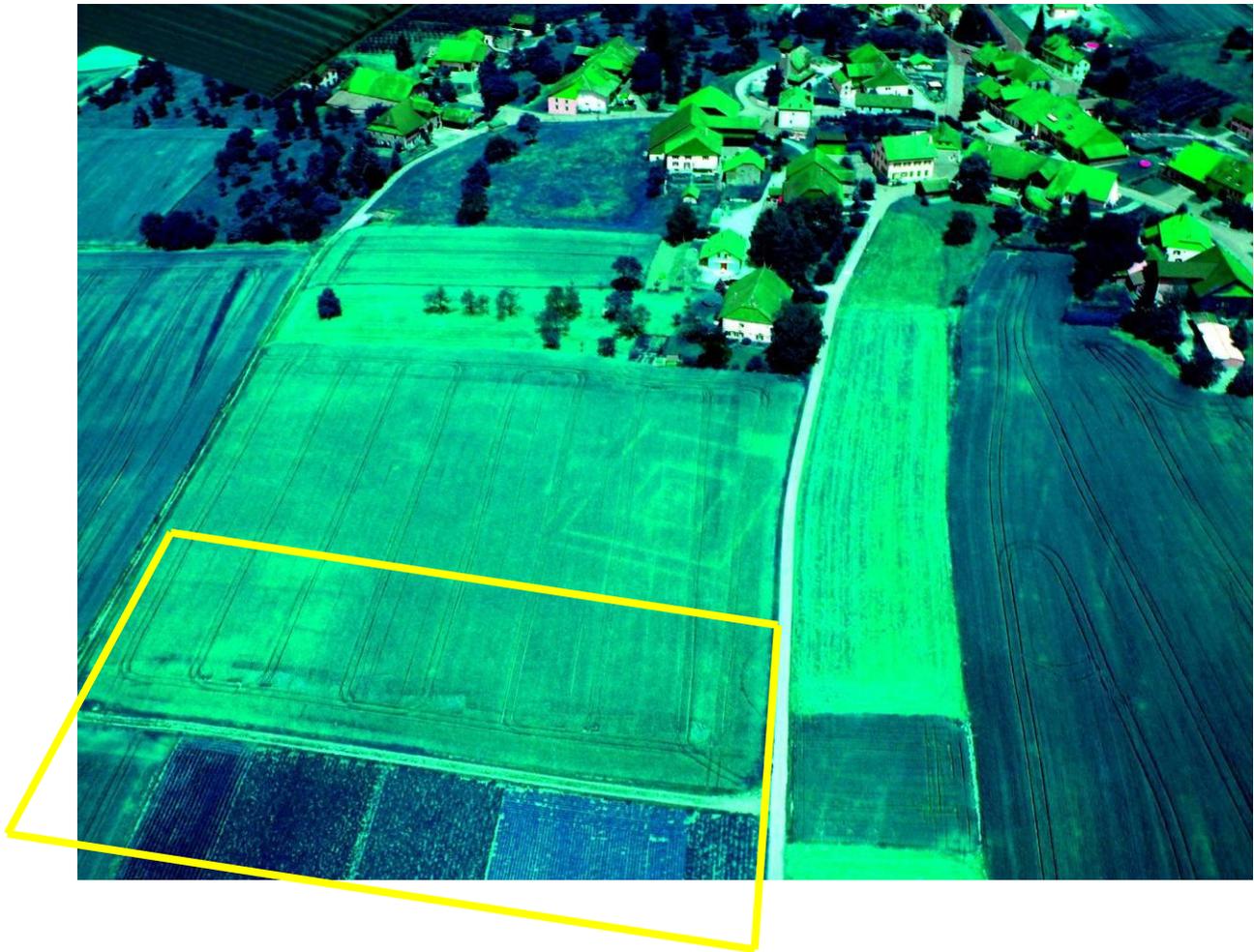


Fig. 33. Le rectangle jaune représente l'emplacement de la zone Noyer Courbe Ouest (Nord à gauche).

Localisation: I 61

Description: Une zone plus claire, mais sans structure apparente, se devine sur les photographies aériennes. Il y est impossible de reconnaître la forme d'un (ou de plusieurs) bâtiment(s). Cependant, la prospection au sol a révélé des concentrations importantes d'éléments de toiture (tuiles) et quelques matériaux de construction. Seuls quelques nodules de mortier ont été observés en surface. Deux fragments de plaquettes votives (Fig. 34) ont été retrouvés dans cette zone et sont probablement en relation avec le *fanum* de Noyer Courbe.



Fig. 34. Fragment de plaquette votive avec inscription.

Bronze.

Épaisseur 2 mm.

13.1.4. "Champs Derray 3"

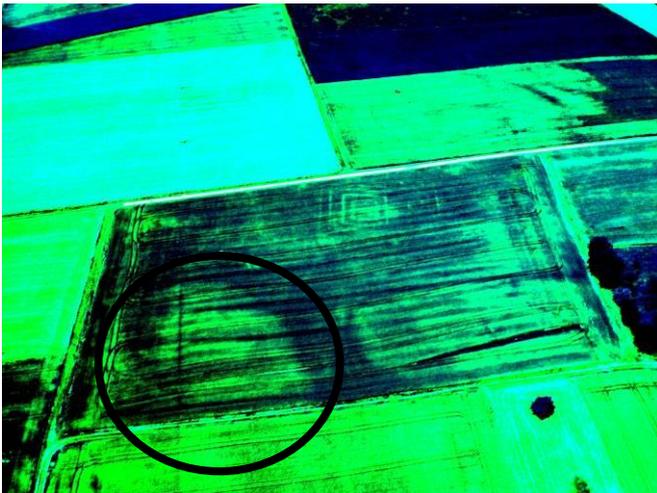


Fig. 35. "Champs Derray 3"

Localisation: H 62

Description: Située sur une pente assez forte, cette zone d'épandage présente une forte concentration de tuiles et quelques éléments de mobilier céramique et numismatique.

13.1.5. Le *fanum* de Champs Derray

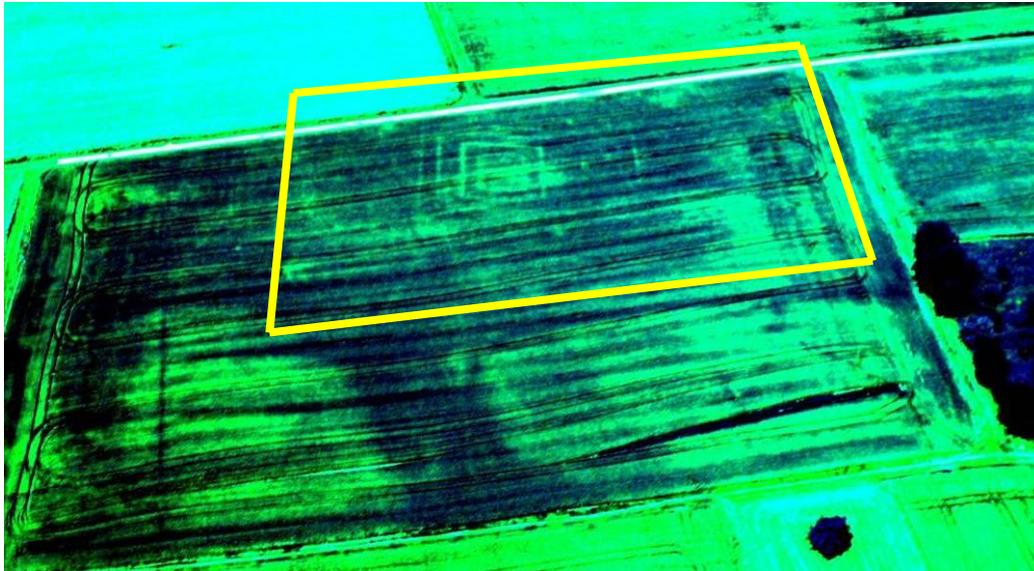


Fig. 36. Le *fanum* de Champs Derray (Nord en haut de la photo). Le carré jaune représente la zone prospectée.



Fig. 37. *Fanum* de Champs Derray avec les murs redessinés (Nord à gauche de la photo).

Localisation: H-I 63

Description: Ce *fanum*, quoique moins bien conservé que celui de Noyer Courbe, présente une organisation spatiale aisément lisible sur photographie aérienne. L'organisation de l'aire sacrée est similaire au *fanum* de Noyer Courbe. Au centre se trouve la *cella* entourée de son

déambulatoire. Le temple est bordé sur ses quatre côtés par une structure rectangulaire représentant un portique²²⁶.

L'histoire de Champs Derray mérite que l'on s'y attarde un peu. La mise en culture de la parcelle date des années 1940, suite à l'application du plan Wahlen. Aucune exploitation antérieure n'était possible du fait de la forte concentration de débris de construction. La parcelle était alors un pré de pâturage traversé par un chemin creux, actuellement remblayé. Aux dires de l'ancien syndic du village M. Burdet, le nettoyage de la parcelle en prévision de sa future mise en culture avait occasionné la récolte d'une telle quantité de débris de construction, que de nombreux chars furent utilisés pour les déverser dans un ravin proche (non localisé). Certains éléments non transportables, de longs fûts de colonnes de plus de 2 m de long, furent dynamités sur place²²⁷. Autour du temple (en un lieu non précisé) des quinaires celtiques et républicains, auxquels il faut associer un fragment de hachette votive, ont été découverts. Un fragment de calcaire blanc de quelques centimètres, composé d'un boudin formant un quart de cercle, et d'un méplat, pourrait provenir d'un fût de colonne²²⁸.

²²⁶ Nous pensons que les photographies montrent une distorsion de l'image, prêtant à confusion la forme du temple et du son péribole. Nous soutenons que ces deux catégories de structures se rapprochent plus du carré que du rectangle.

²²⁷ Il s'agirait des colonnes du temple ou du péristyle de l'aire sacrée.

²²⁸ Il s'agirait d'un fragment de base. Nous ne pouvons cependant en préciser le type.

13.1.6. "Champs Derray 2"

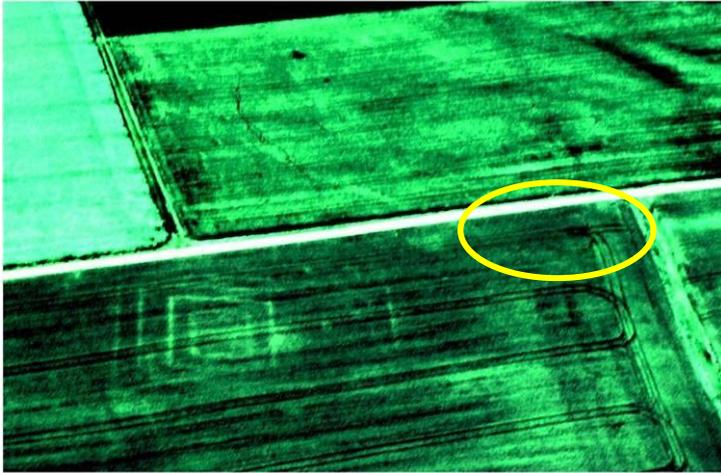


Fig. 38. "Champs Derray 2"

Localisation: I 64

Description: Situé à une cinquantaine de mètres au nord-est du *fanum* de Champs Derray, cette zone n'a laissé aucune trace visible sur les photographies aériennes. Cependant, depuis 2000, des débris de construction ont été observés lors de prospections au sol. Ceux-ci sont constitués de tuiles (avec peu de mortier) et d'un important mobilier céramique datant de La Tène Finale au 3^{ème} siècle. Quelques rares fragments de *tubuli* suggèrent la possible présence de structures à hypocauste, mais la proximité de bâtiments thermaux ne permet pas de confirmer cette hypothèse.

13.1.7. "Champs Derray Dessous"



Fig.39. "Champs Derray Dessous". On aperçoit au centre de la photo le bâtiment de l'"esplanade noire" situé en I 65.

Localisation: G-H 64 et I-J 65

Cette dénomination correspond à une bande de terrain de 300 m de long située sous le chemin agricole, au-dessous du *fanum* de Champs Derray. La zone entourant le bâtiment localisé en I 64 n'a quant à elle pas fait l'objet de prospection.

Description: I 65: La seule structure visible sur les photographies aériennes correspond au bâtiment situé en I 65, appelée "esplanade noire" en raison de la couleur brun noir du champ. Le bâtiment, dont l'affectation reste indéterminée, présente une forme rectangulaire, flanquée, dans sa partie ouest, d'un petit édicule. Un mur partage le bâtiment en deux parties inégales. Le mur intérieur pourrait représenter un *pronaos*, ce qui conférerait une vocation cultuelle au bâtiment. L'état de conservation des murs des angles sud et nord laisse présager des nombreux dégâts occasionnés par les labours. Plusieurs éléments de construction et des fragments de dallage en calcaire poli ont été observés en surface lors des prospections au sol.

Description: G-H 64: Seule la prospection au sol a permis de *supposer* la présence éventuelle d'une habitation dans ce secteur. Un épandage de tuiles assez important appuie cette hypothèse, d'autant que du mortier de chaux se retrouve, de façon épars, dans certains secteurs de la zone.

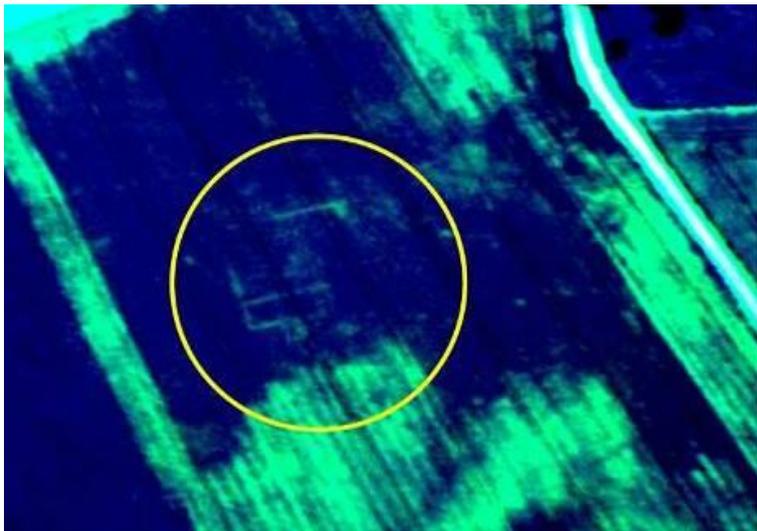


Fig. 40. Détail du bâtiment en I 65.

13.1.8. La zone thermique

Bien qu'aucune trace n'apparaisse sur les photographies aériennes, le secteur a livré, lors de prospections au sol, de très nombreux éléments d'architecture appartenant à des bâtiments thermaux.

Localisation: G-H 65 et G-H 66

Description: P.-A. Capt a pu observer sur le terrain une très nette éminence où la densité de matériaux de construction est importante. Les éléments de construction sont composés de tuiles, de très nombreux fragments de *tubuli*, de pilettes et de dalles de terre cuite²²⁹. Un secteur²³⁰ a livré de nombreux fragments d'*opus spicatum* laissant présager la présence d'un bassin. Aux dires des habitants du village, une canalisation maçonnée d'époque romaine, probablement un aqueduc, a été percée en plusieurs endroits. Cette structure n'apparaît pas sur les photographies aériennes.

Une zone d'épandage située en H 65, relativement courte, mais très dense, présente une grande quantité de fragments de *tubuli* et quelques plaques de calcaire poli. Cette concentration correspond probablement à un petit bâtiment à chauffage par hypocauste.

²²⁹ Il s'agirait d'éléments de *suspensura* de l'hypocauste.

²³⁰ P.-A. Capt n'en précise pas l'emplacement.

Le secteur G 66 possède les mêmes caractéristiques que celles décrites précédemment, c'est-à-dire une très importante quantité de fragments de *tubuli*. Quelques éléments de placage en calcaire et des fragments d'enduit peint témoignent de la présence de bâtiments maçonnés et relativement richement ornés. Le mobilier archéologique est cependant peu abondant. Ce secteur pourrait se prolonger au nord-ouest, au vu d'éléments d'hypocauste qui apparaissent dans les labours depuis 2003.

13.1.9. Les ensembles isolés

Plusieurs zones d'épandage ont été observées dans un contexte relativement isolé. L'état fragmentaire des débris de construction ne nous permet pas d'affirmer la présence de bâtiments. Il pourrait s'agir de la dispersion d'éléments de toiture par les labours.

Localisation: J 66

Description: Seuls quelques fragments de tuiles et de rares tessons ont été observés sur cette zone. Les nodules de mortier y sont peu importants.

Localisation: H-I 67

Description: Une tranchée pour l'installation d'une ligne téléphonique au milieu des années 1990, a permis l'observation d'une couche archéologique (probablement de démolition) composée de fragments de tuiles, à environ 0.80 m de profondeur. Aucun nodule de mortier ni de bloc parementé n'est apparu.

13.1.10. Les aqueducs et canalisations

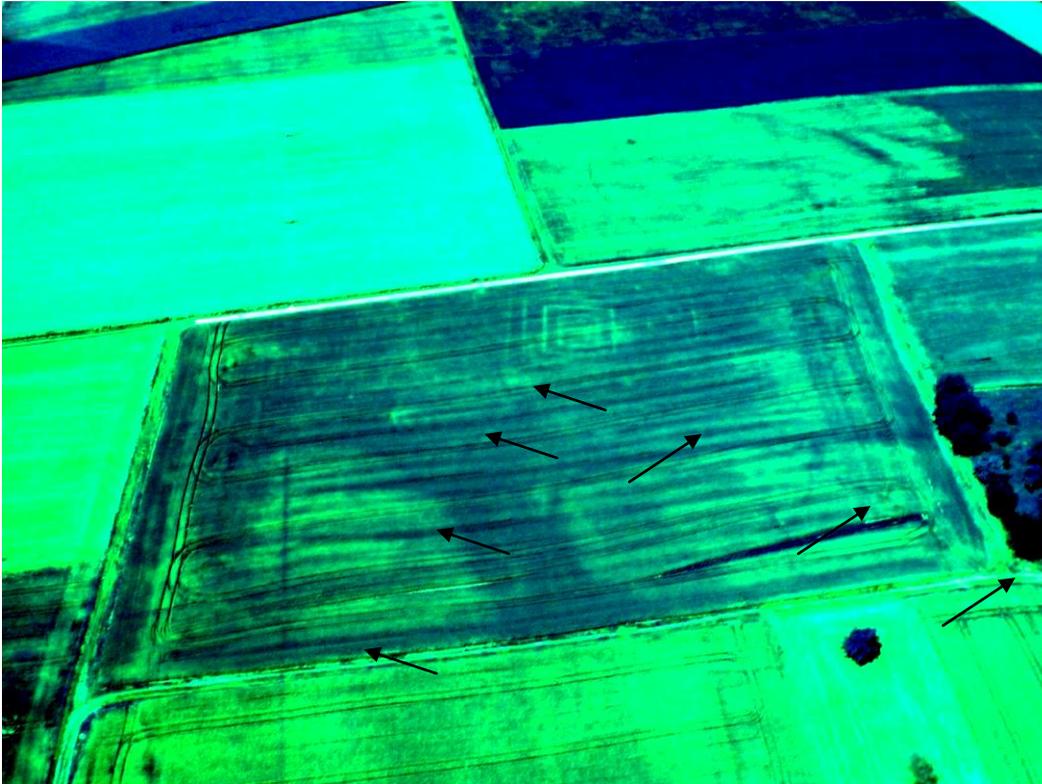


Fig. 41. Les flèches indiquent deux aqueducs.

Localisation: I 62-63; I-J 63; I 64

Description: Les photographies aériennes montrent plusieurs traces rectilignes dans le sanctuaire, mais les plans cadastraux nous indiquent qu'elles sont d'origine moderne et liées à la pose de câbles téléphoniques ou d'évacuation des eaux usées.

Des zones très étroites (I 64 et G 63-64), comprenant beaucoup de mortier, ont été observées au sud du *fanum* de Champs Derray, remontant vers le temple de Noyer Courbe.

Deux autres traces, indétectables sur le terrain, mais visibles sur les photographies aériennes, aboutissent à l'angle sud-ouest du *fanum* de Champs Derray. L'une de ces canalisations pourrait provenir du *fanum* au centre du village. Cette hypothèse est intéressante étant donné la mention faite par F. Correvon de Martines d'"aqueducs ou cloaques" découverts aux abords du temple. L'ensemble de ces canalisations se dirigent toutes vers le complexe thermal situé au nord du site dans les carrés G-H 65 et G 66, indiquant de façon quasi certaine l'affectation de ces bâtiments à des complexes thermaux.

Nous avons consulté une carte hydrographique de la commune d'Ursins et avons découvert la présence de sources abandonnées. L'une d'elle se situe à moins de 10 m du *fanum* de Noyer Courbe. Trois autres sources sont attestées dans le secteur à l'est de la zone thermale. Nous ne pouvons affirmer qu'elles furent utilisées à l'époque romaine, mais la présence d'aqueducs dans le sanctuaire rend cette hypothèse plausible.

13.1.11. La nécropole de "Gros Champs"

Localisation: D 58-6

Historique: Cette nécropole fut découverte lors de prospections en 1998. Du matériel archéologique commence à apparaître dès 2001. La présence d'une nécropole du Haut Moyen Age dans cette partie du site est connue de longue date. Presque tous les auteurs mentionnent la présence de vestiges de cette époque. Le premier à y faire référence est G. Fabri von Hilden. Celui-ci parle de la découverte de sept à huit tombes à inhumation comportant des armes damasquinées. D. Viollier, quant à lui, nous renseigne sur la date de cette découverte (1608) et sur la fouille partielle des tombes creusées dans la molasse. Il ne localise par contre pas précisément le lieu. G. de Bonstetten, au 19^{ème} siècle, mentionne des antiquités des premiers siècles de l'ère chrétienne à Ursins. De même, il n'en précise pas la localisation.

P.-A. Capt a appris du propriétaire de la parcelle que ce dernier atteignait souvent la molasse avec sa charrue, témoignant de l'atteinte profonde des labours. Le site doit être déjà passablement bouleversé et, de l'avis du prospecteur, seules quelques tombes situées dans la pente à l'est et à l'ouest du site pourraient ne pas avoir subies de perturbations.

Description: Il s'agit d'une nécropole dont les tombes sont soit creusées dans la molasse, soit recouvertes de dalles de grès coquiller. La présence de fragments d'os a été relevée, mais le site est surtout connu pour son mobilier métallique comprenant une fibule aviforme en argent décorée à la pâte de verre, et des garnitures de boucles de ceinture en bronze incisées. Une monnaie romaine du 4^{ème} siècle (de l'empereur Gratien) a été charriée lors des labours au cours de ces dernières années. Le reste du matériel est daté par P.-A. Capt entre la fin du 5^{ème} et le 6^{ème} siècle de notre ère.

13.1.12. Site isolé à l'est du village

Localisation: M-N 68

Description: Situé totalement à l'est du village, proche de l'intersection des routes menant à Pomy et Cronay, un épandage diffus de tuiles et quelques tessons de céramique révèlent la présence d'un établissement antique, sans pouvoir préciser la disposition ou la nature des vestiges. Au vu de la distance et de l'absence de lien entre le sanctuaire et cet ensemble, il semble peu probable qu'il participe à un groupe de constructions à vocation culturelle²³¹.

²³¹ Au même titre que la villa de Nonfoux, village voisin situé à l'ouest d'Ursins.

13.2. Chronologie et occupation du site²³²

Le matériel numismatique et céramique récolté, nous permet de donner des indications sur l'occupation chronologique du site. Les datations des céramiques, effectuées par P.-A. Capt, de même que l'identification et la datation des monnaies²³³ n'ont pas été reprises. Ces datations ne peuvent se rattacher à des données stratigraphiques et constituent seulement une indication des périodes d'occupation du site.

13.2.1. De La Tène finale à la période augustéenne ancienne

La période précédant l'occupation romaine des territoires de la Gaule et de l'Helvétie est cruciale dans l'étude de l'occupation d'un site cultuel gallo-romain. Une occupation est attestée aux abords des deux *fanum*²³⁴. Au nord-ouest de la *cella* du temple de Champs Derray, on a mis au jour une importante concentration de quinaires gaulois et des petits tessons de pots à cuire modelés, parfois striés, ainsi que des bouteilles d'un type attesté à Sermuz. Dans le secteur du Noyer Courbe, seuls quelques tessons de plats à engobe interne Goudineau 1 et un fragment de pot à cuire estampé de "strigiles" attestent d'une fréquentation antérieure à la Conquête. Le faible arasement des niveaux archéologiques du *fanum* de Noyer Courbe ne permet pas d'attester une occupation celtique du lieu. Le matériel pourrait en effet être résiduel.

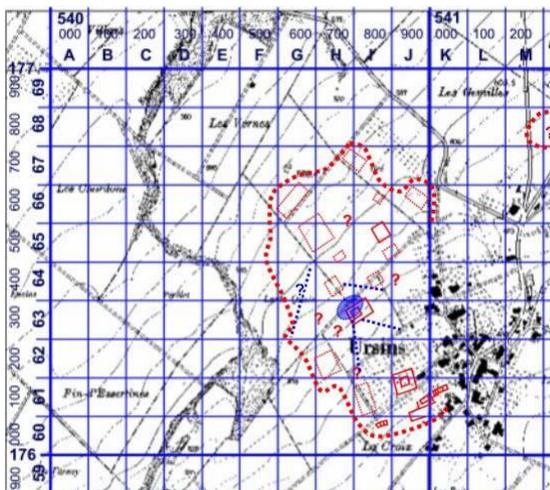


Fig. 42. Monnayage gaulois et républicain.

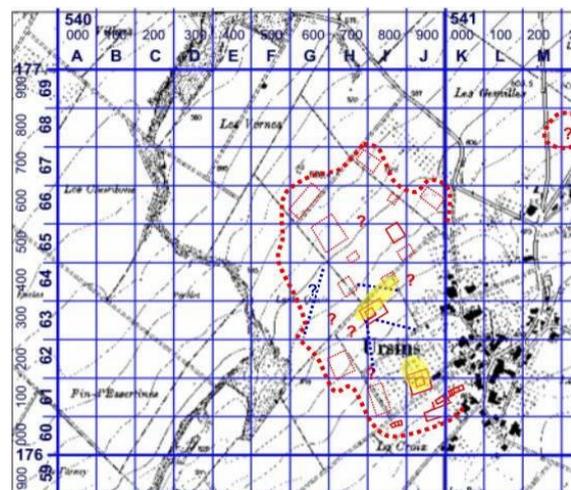


Fig. 43. Céramiques laténiennes et augustéennes précoces.

²³² Nous plaçons dans le texte les cartes de P.-A. Capt.

²³³ La majorité des monnaies sont suffisamment lisibles pour éviter toute erreur de lecture.

²³⁴ De nombreux temples gallo-romains comportent des structures cultuelles précédant la Conquête.

13.2.2. Le 1^{er} siècle de notre ère

Les traces d'une occupation de la première moitié du 1^{er} siècle ne montrent pas de grands changements par rapport à la période précédente. Le monnayage d'Auguste et Tibère est bien représenté avec 25 exemplaires découverts en surface. L'existence des deux *fanum* atteste d'une occupation à partir de cette période²³⁵. La céramique corrobore les données numismatiques. On note l'apparition des premières sigillées de la Graufesenque sur une aire de répartition sensiblement similaire à celles des monnaies, ainsi que la production des imitations helvétiques de sigillées précoces, issues d'ateliers locaux ou régionaux.

Les témoignages numismatiques et céramiques de la seconde moitié du siècle se répartissent sur une aire plus importante que pour la période précédente. Le groupe de bâtiments est, du lieu-dit La Croix, atteste d'une activité durant cette période. Toutefois l'occupation semble essentiellement circonscrite autour des deux temples. Les sigillées de la Gaule du sud sont bien représentées dans le secteur du *fanum* de Noyer Courbe, tandis que le monnayage flavien est réparti autour du *fanum* de Champs Derray.

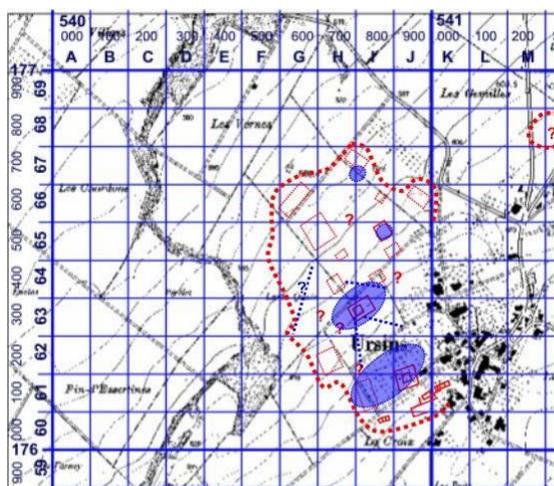


Fig. 44. Monnayage du 1^{er} siècle.

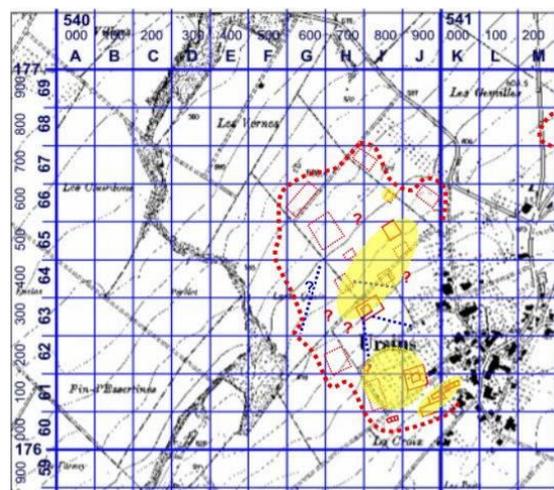


Fig. 45. Céramique du 1^{er} siècle.

13.2.3. Le 2^{ème} siècle de notre ère

Dès le début du 2^{ème} siècle, les différentes zones du sanctuaire ont toutes livrées du matériel archéologique, tant céramique que numismatique. Cette intensification des trouvailles nous incite à penser que la phase d'expansion maximale a été atteinte à cette période. Le monnayage de Trajan et Hadrien est limité aux abords des deux temples, tandis que la

²³⁵ Il est possible que la construction des deux temples date de cette première moitié du siècle. Elle correspond à une grande activité architecturale dans les provinces gauloises de l'Empire récemment conquises.

sigillée de Lezoux est présente sur l'ensemble du site. Toutefois, le *fanum* de Champs Derray n'a livré que peu de matériel numismatique; ce fait peut s'expliquer par l'atteinte peu profonde des labours dans le secteur du temple. Dès la période antonine, la céramique à revêtement argileux régional et les gobelets d'Avenches se répartissent sur l'ensemble du sanctuaire. C'est également à cette période que les bâtiments à hypocauste, situés au nord des champs, livrent les premières traces d'occupation.

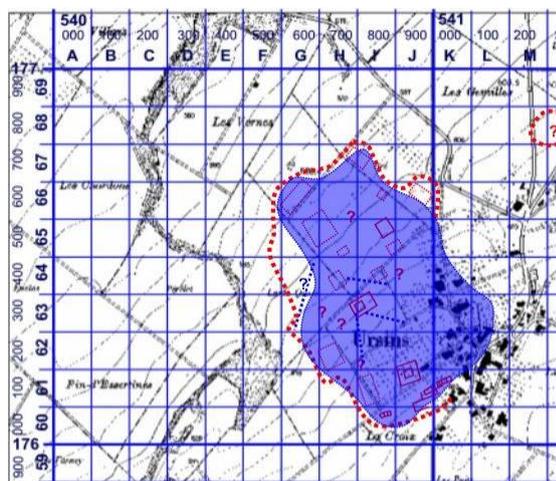


Fig. 46. Monnayage du II^{er} siècle

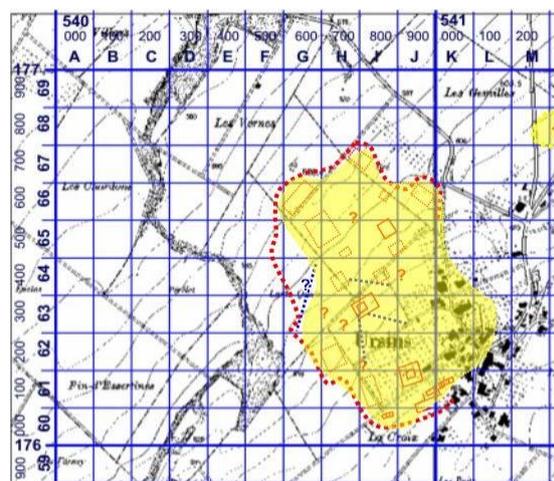


Fig. 47. Céramiques du II^{er} siècle

13.2.4. Le 3^{ème} siècle de notre ère

Le 3^{ème} siècle dénote d'une activité toujours intense à Ursins. Le monnayage de Septime Sévère et Caracalla ainsi qu'une grande quantité de tessons de cette période, tels que les revêtements argileux métallescents, les formes tardives de Lezoux et les sigillées de Gaule de l'Est, sont présents sur l'ensemble du site. Les découvertes se raréfient dès la fin du règne de Caracalla. Très peu de témoins numismatiques feront leur apparition. Seuls quatre exemplaires (Elagabal, Julia Mamaea et Philippe l'Arabe), découverts dans la zone du temple de Champs Derray, représentent la première moitié du 3^{ème} siècle. La céramique suit également cette tendance. Les groupes des jattes à marli et des écuelles à revêtement argileux sont quasiment tous absents. Il en va de même avec les autres marqueurs de cette période tels que les mortiers DR 43 et 45, les gobelets Déchelette 72 et les productions d'Avenches.

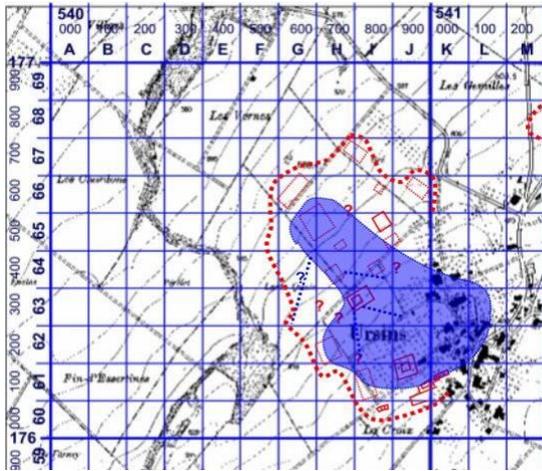


Fig. 48. Monnayage du 3^{ème} siècle.

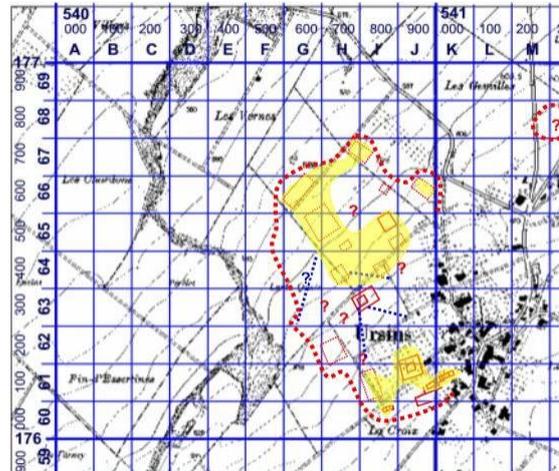


Fig. 49. Céramique du 3^{ème} siècle.

13.2.5. La Tétrarchie et le 4^{ème} siècle

C'est essentiellement sur le secteur du *fanum* de Noyer Courbe que des monnaies ont été trouvées pour la période de la fin du 3^{ème} siècle et du début du 4^{ème} siècle. Trois monnaies de Probus, Carus et Maxence, très bien conservées ont été mises au jour sur la *cella* ou dans ses environs immédiats. Des as de la fin du règne de Constantin I^{er} ont été découverts aux abords du temple. Ces émissions isolées par rapport à l'absence de céramique de cette période posent le problème de la fréquentation du site au 4^{ème} siècle.

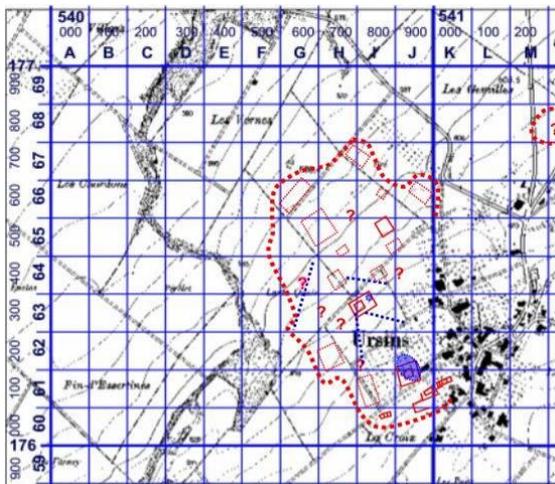


Fig. 50. Monnaies du Bas Empire.

13.3. Conclusions

La découverte par photographie aérienne de nombreuses structures, dont deux *fana*, dans les champs à l'ouest du village d'Ursins, constitue une avancée importante dans la localisation des lieux de culte romains en Suisse occidentale. Plusieurs autres sites proches d'Ursins ont également abrité des *fana*, notamment Le Chasseron, Yverdon²³⁷ et Yvonand-Mordagne.

D'après les prises de vues aériennes, les deux temples de Champs Derray et Noyer Courbe semblent être de dimensions équivalentes sinon supérieures au *fanum* de l'église du village. La présence relatée de fûts de colonnes de 2 m de longueur, détruits à la dynamite, laisse imaginer un site très riche, notamment d'un point de vue architectural.

L'état de nos connaissances sur le *fanum* de l'église Saint Nicolas, au centre du village, reste paradoxalement assez lacunaire. Les fouilles de 1988 n'ont pas permis de préciser la chronologie des deux états révélés par la stratigraphie²³⁸; en outre les tombes médiévales ne sont pas datées et doivent toujours être en place. Ces problèmes pourront être résolus seulement à la suite de fouilles entreprises dans le déambulatoire (nous préconisons la façade nord qui a déjà révélé un fort potentiel stratigraphique, les deux états romains étant représentés) et dans le champ nord, en contrebas de l'église, afin de vérifier la présence ou non d'un aqueduc. L'amphithéâtre (ou le théâtre) reste, quant à lui, difficile à localiser. Il se situerait, selon le plan de F. Correvon de Martines, à l'est du *fanum*, où une légère rupture de pente forme un arc de cercle dans le pré au nord du temple et se poursuit à l'est.

Les champs à l'ouest du village, contenant la majorité des vestiges romains, sont menacés de façon très préoccupante par les labours qui charrient du matériel des trois premiers siècles de notre ère²³⁹. Il reste à espérer que certaines couches archéologiques ne seront pas atteintes et que des fouilles futures permettront de dater les différents bâtiments et d'en connaître l'organisation spatiale. Le *fanum* de Noyer Courbe semble être dans un bon état de conservation en raison de la présence de vergers pendant de nombreuses années. La nécropole de Gros Champ se doit d'être également fouillée afin de sauver ce qui peut encore l'être. Cette intervention sera essentielle pour la compréhension du Bas Empire sur le site; l'histoire médiévale du village et de son église pourraient s'en voir éclairer.

²³⁷ J.-L. Brunaux, 1996, p. 43 affirme que les lieux de culte en Picardie sont distants de 5 à 6 km. La distance entre Ursins et Yverdon est d'environ 5 km et le site du Chasseron est distant d'Yverdon de 25 km à vol d'oiseau. Cf. W. Dudan, 2002.

²³⁸ Cf. annexe 3.

²³⁹ Se référer à la carte ci-dessous établie par P.-A. Capt, qui dresse un état de conservation des vestiges.

Annexe 5

14. SYNTHÈSE DE LA MÉTHODE RESTITUIVE

Nous allons exposer, de manière synthétique, les étapes de notre méthode de restitution.

1. Récolter le plus d'information utiles à la restitution: un plan détaillé du temple, des structures annexes et le lapidaire.
2. Analyse planimétrique: déceler les particularités du plan – différentes largeurs de murs, présence d'un porche ou d'un pronaos, irrégularités du plan.
3. Déterminer l'emplacement du lapidaire dans le temple.
4. Effectuer différents calculs pour tenter de faire apparaître des rapports de proportions (*ratio*), des modules ou un schéma constructif basé sur les chiffres.
5. Comprendre le projet architectural initial sur la base de l'organisation métrique des calculs (Hiérarchiser les différents volumes en fonction des *rationes*).
6. Interpréter le style architectural des blocs moulurés: degré d'hellénisation, rappel à l'architecture républicaine précédant le 2^{ème} siècle.
7. Définir l'ordre employé
8. Utiliser les règles de composition de bâtiments antiques et, en se référant avec précaution, à Vitruve.

15. FIGURES

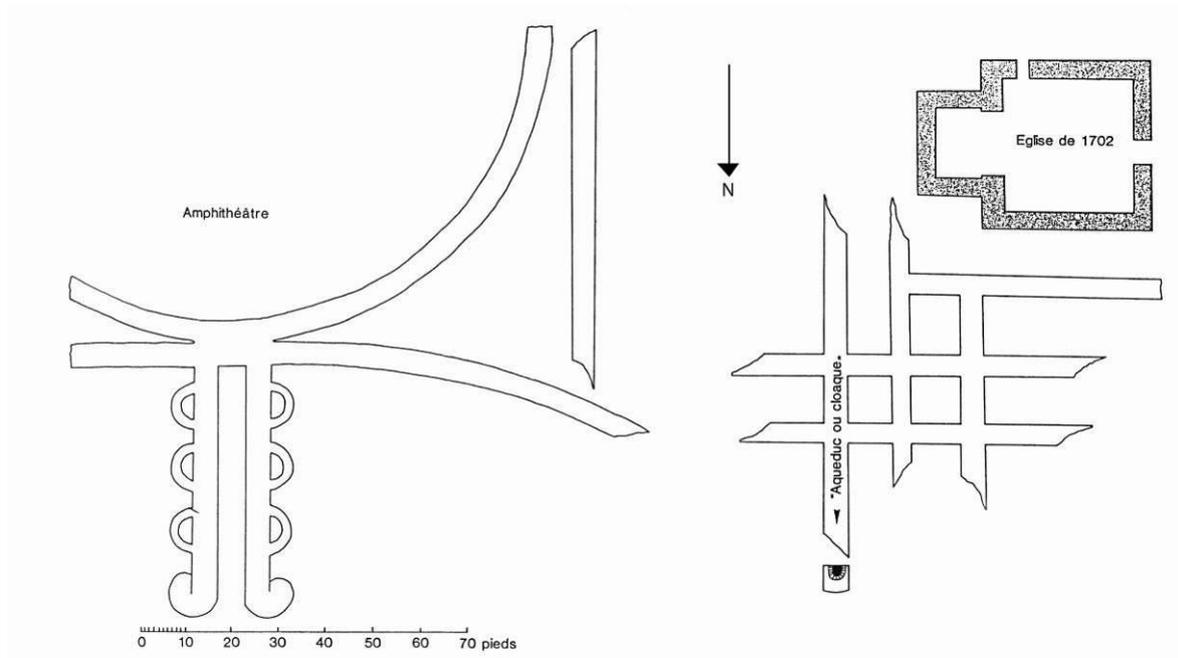


Fig. 3. Plan de Correvon de Martines (Tiré de Gardiol, 1989, p.74)

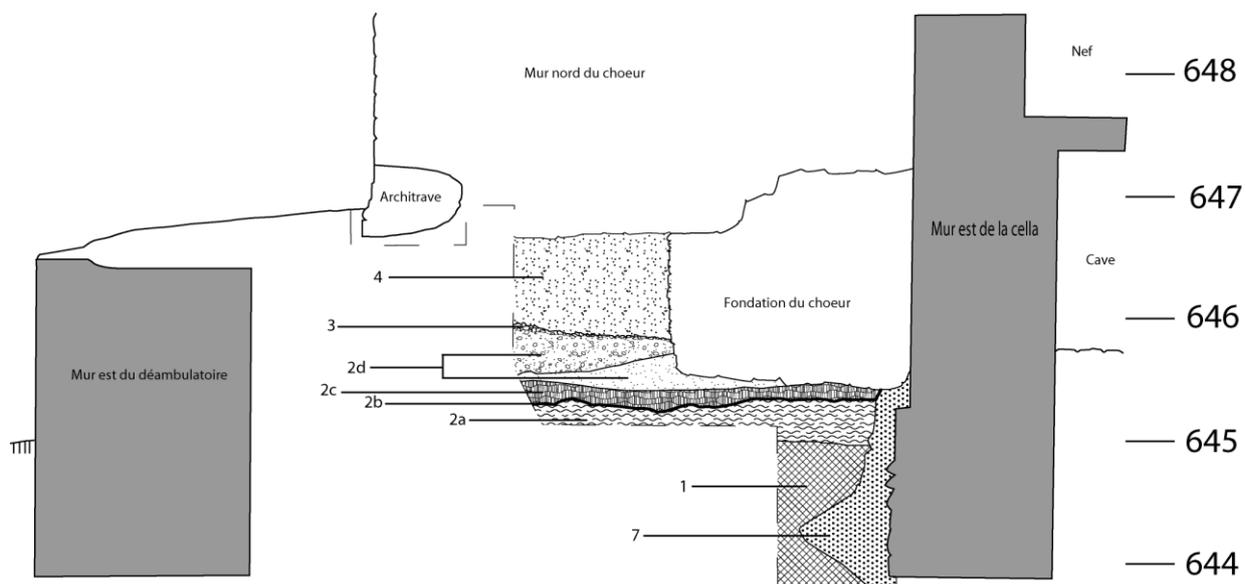


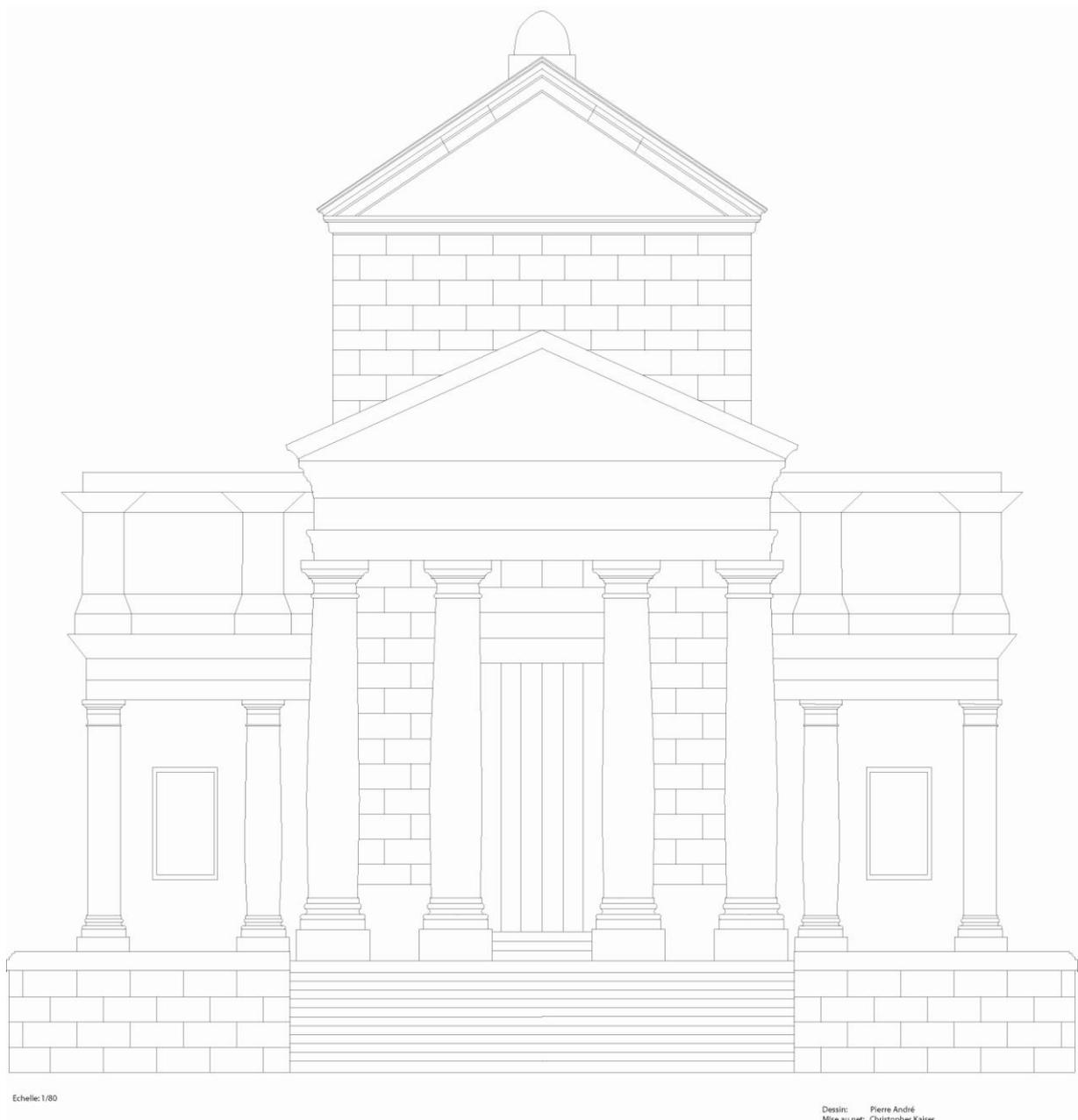
Fig. 4. Stratigraphie du fanum (Tiré de: Gardiol, 1989, annexe 13)

Dessin: J.-B. Gardiol

Légende:

- 1- Terrain naturel
- 2a- Terrain naturel altéré, organique
- 2b- Niveau d'occupation de l'état I
- 2c- Couche presque stérile. Interprétation difficile
- 2d- Premiers remblais du temple maçonné
- 3- Déchets de taille liés à la construction du temple
- 4- Remblai
- 7- Tranchée moderne (environ 1940)

Fig. 4. Stratigraphie du fanum



Echelle: 1/80

Dessin: Pierre André
Mise au net: Christopher Kaiser

Fig.5 Restitution de la façade est. Echelle 1/80

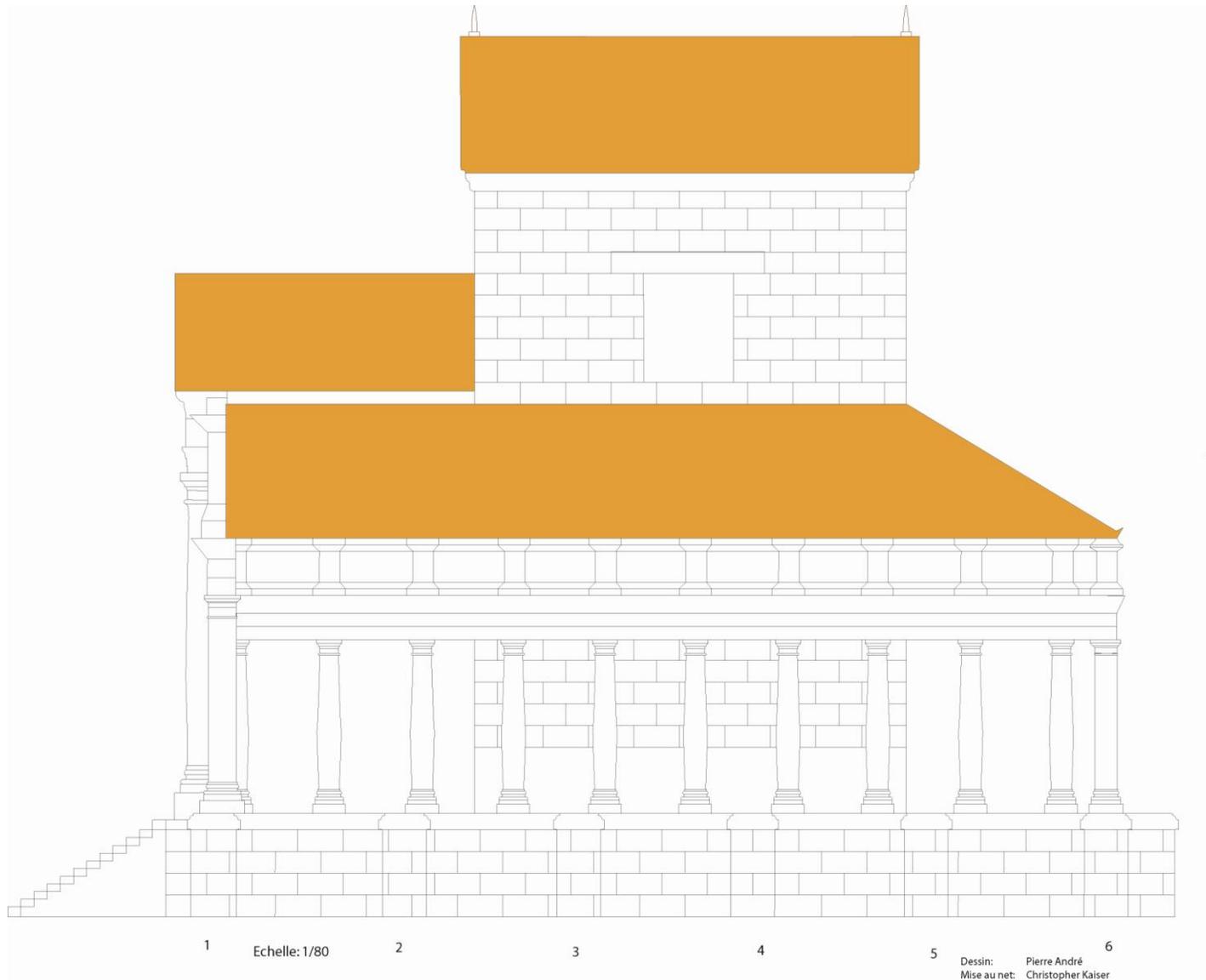


Fig. 6

Fig. 6 Restitution de la façade nord. Echelle 1/80

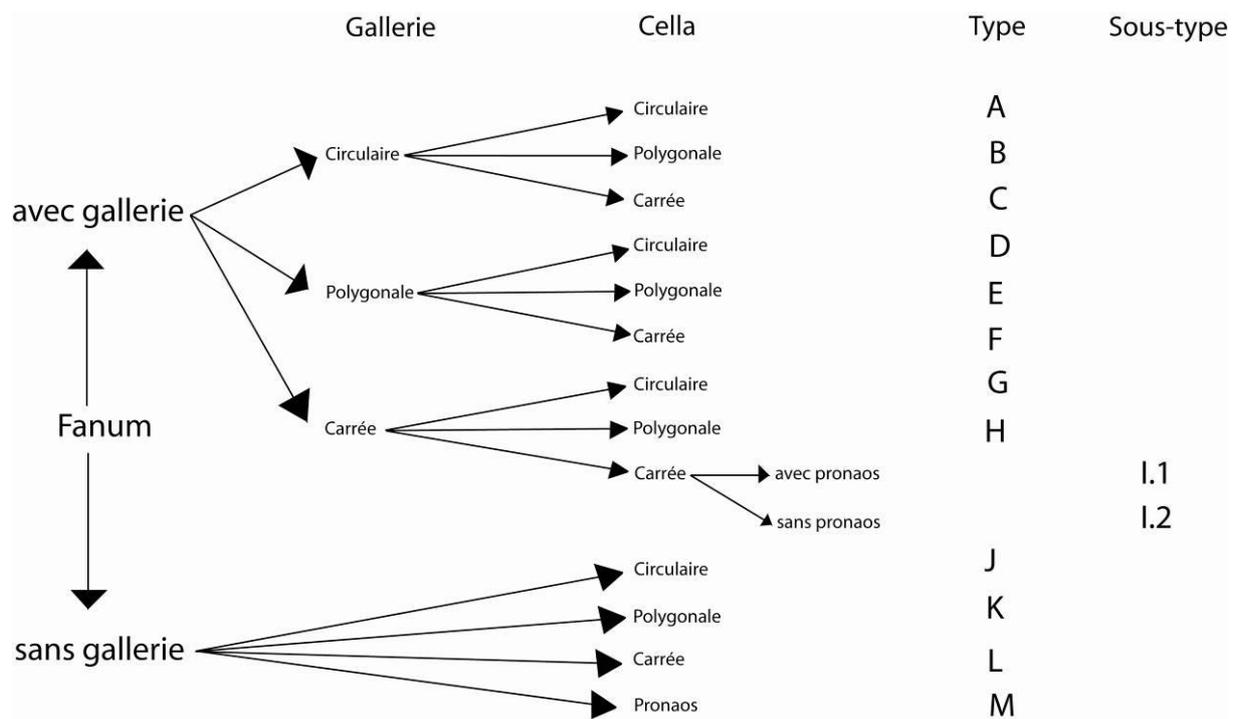


Fig. 7. Essai de typologie des formes de plan de temples gallo-romains.

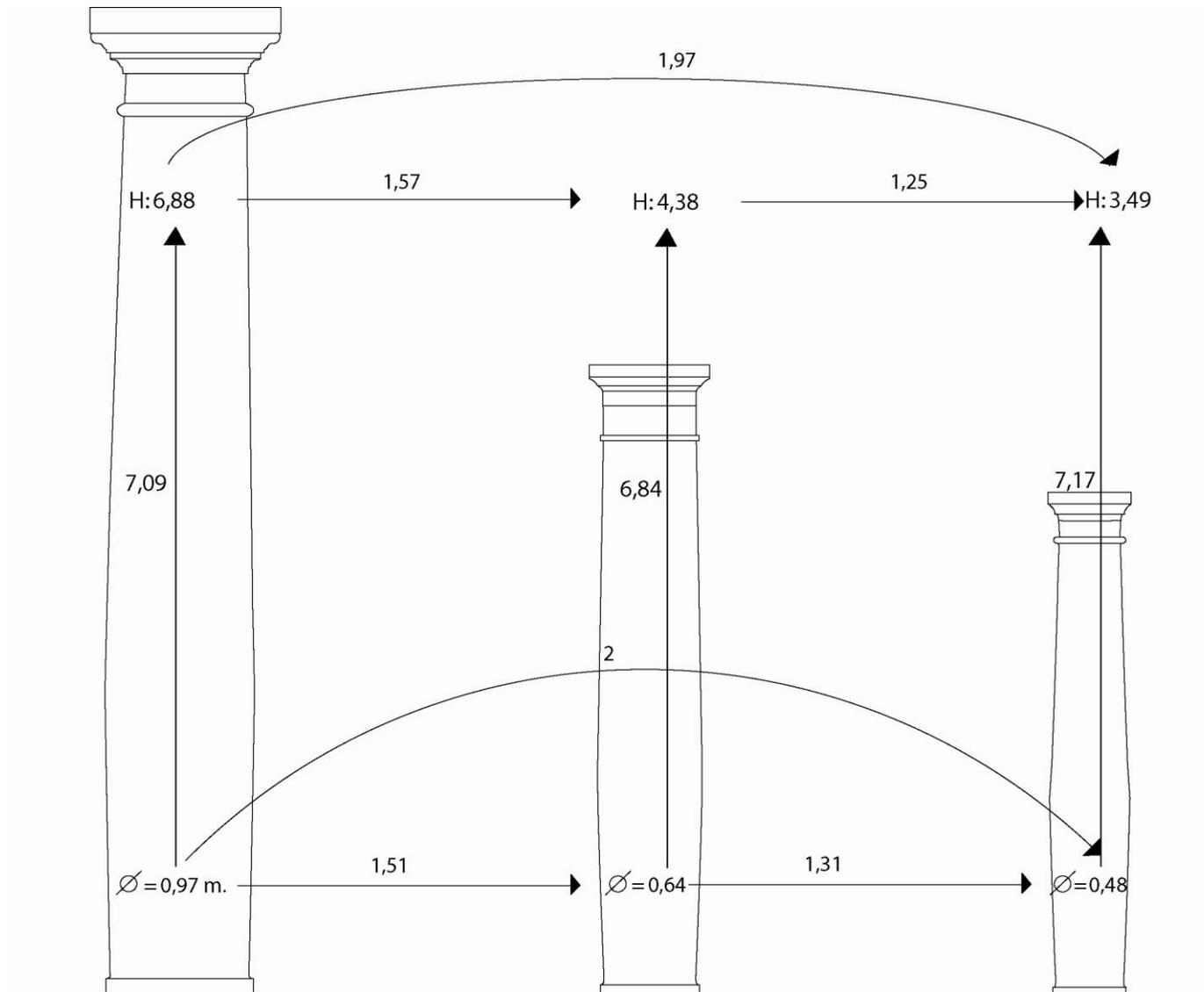
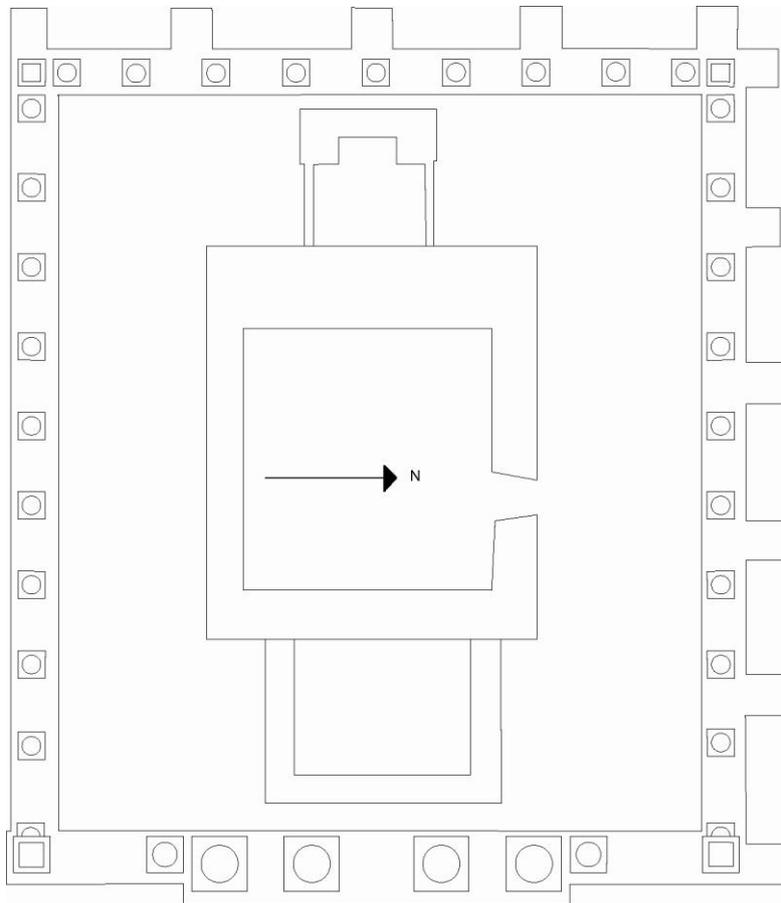


Fig. 8 Rapports entretenus par les hauteurs des trois colonnes et de leur diamètre base



Echelle: 1/200



Fig. 9 Plan avec colonnade restituée

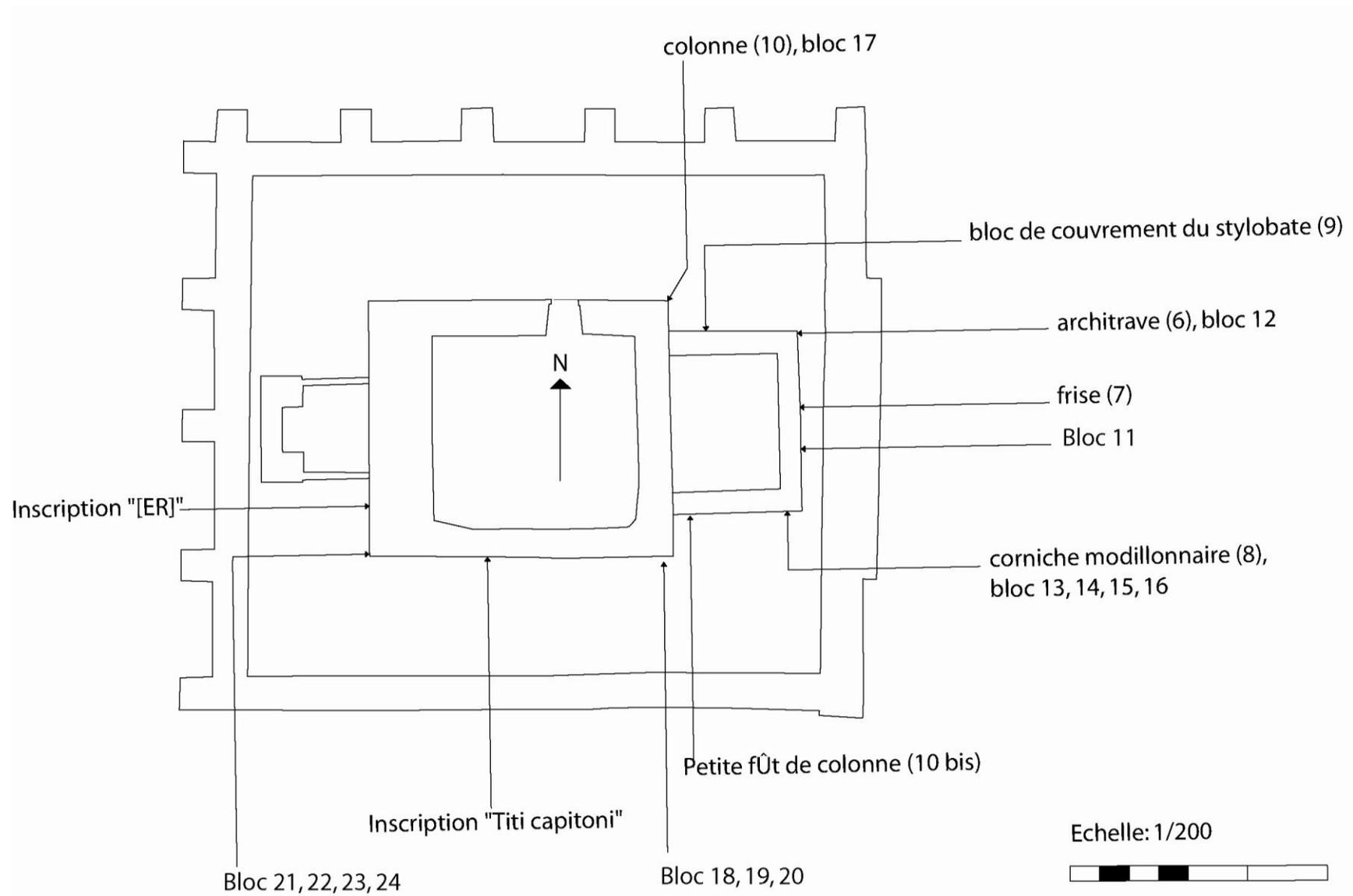


Fig 10. Plan de l'église avec l'emplacement des blocs antiques dans les murs

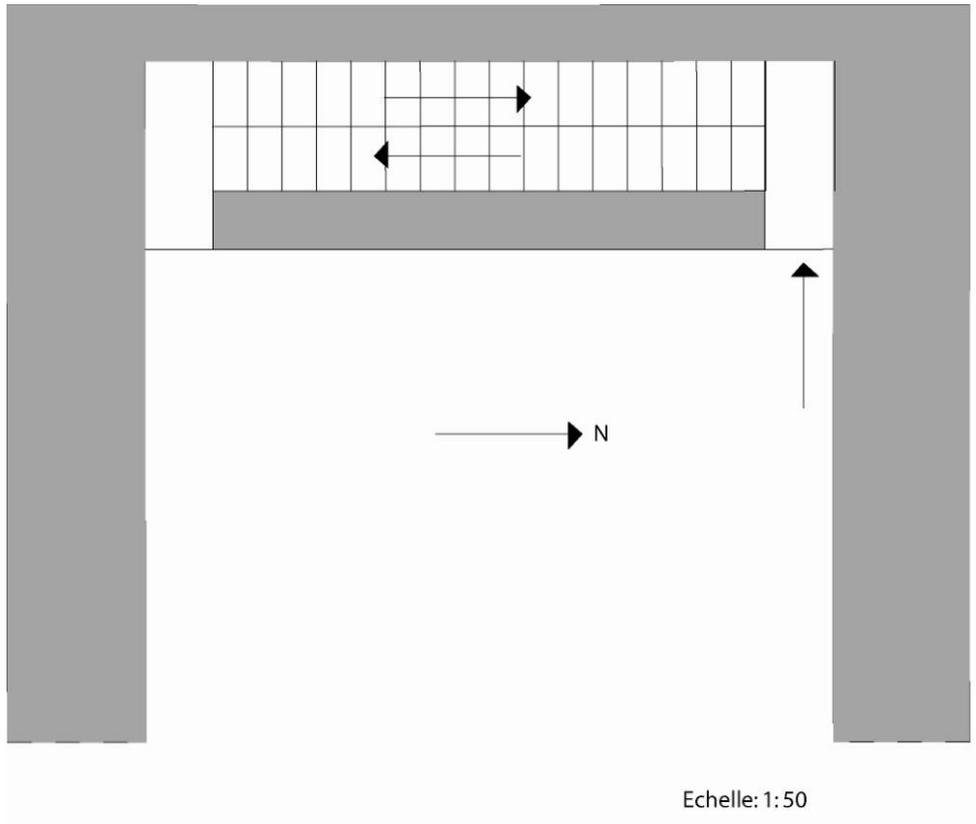


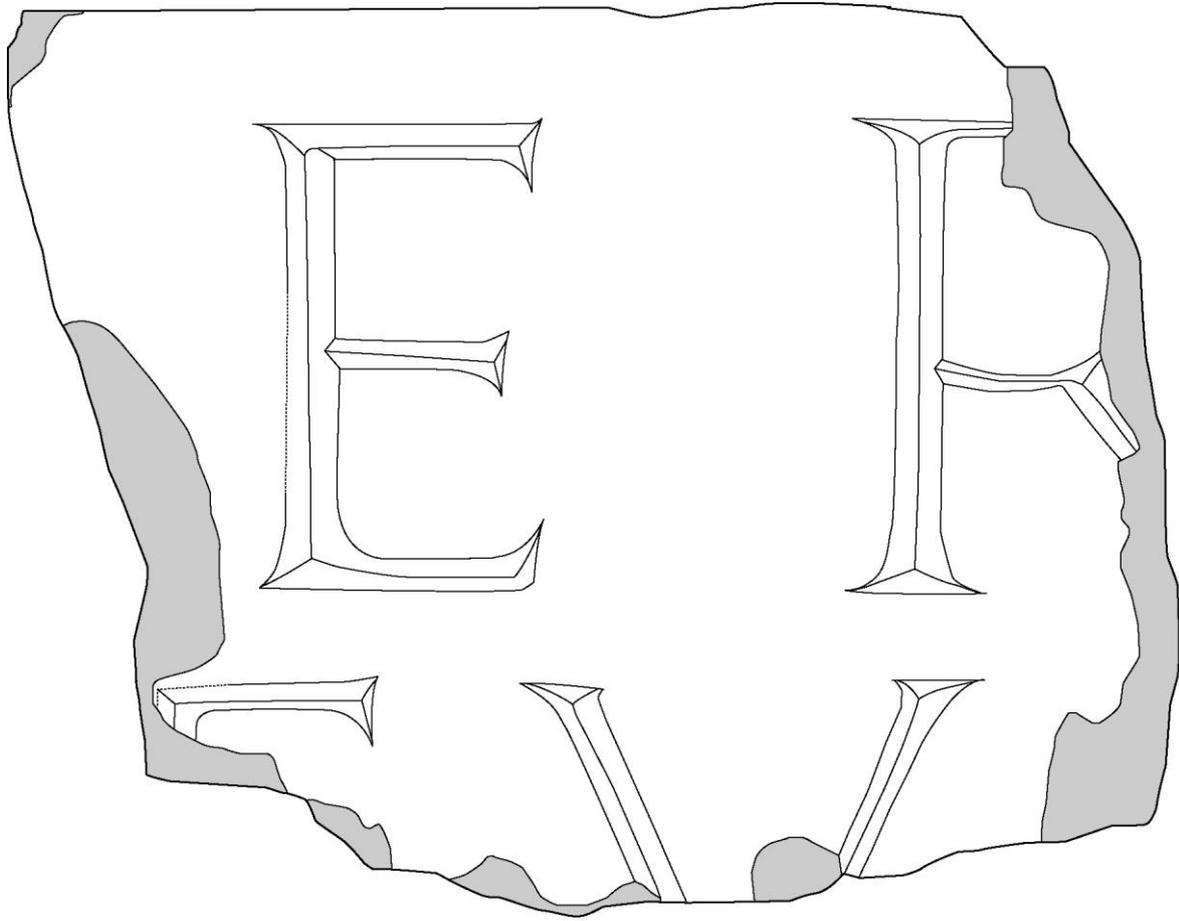
Fig 11 Escaliers mur ouest de la cella



Fig.12 Inscription CIL XIII, 5048



Fig. 13. Inscription CIL XIII, 5048



Echelle: 1:3

Fig 14 Inscription CIL XIII, 5049



Fig. 15. Inscription CIL XIII, 5049

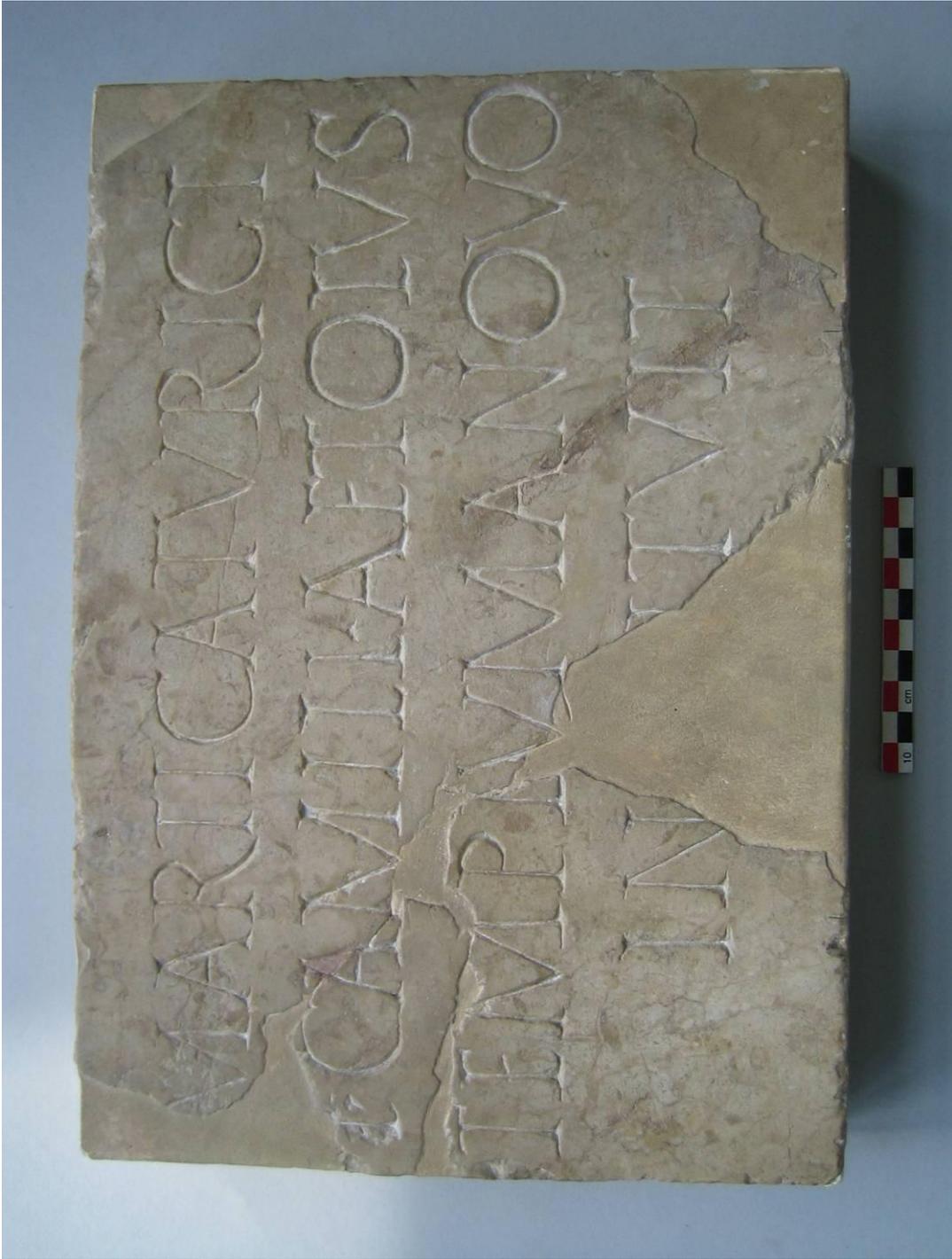


Fig. 16. Inscription CIL XIII, 5046

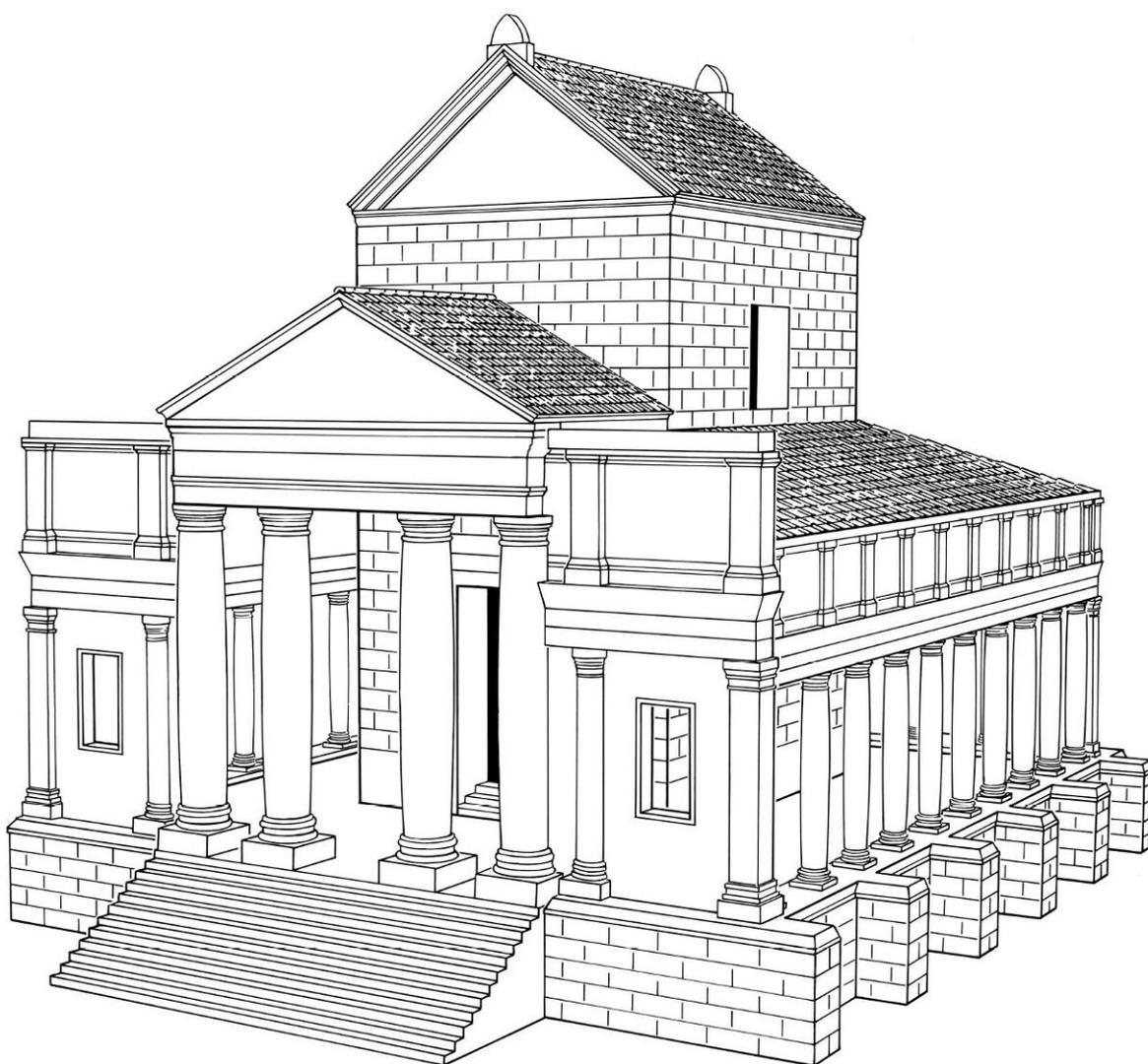


Fig. 17. *Fanum* d'Ursins. Dessin B. Gublert. Copyright: Musée archéologique d'Yverdon

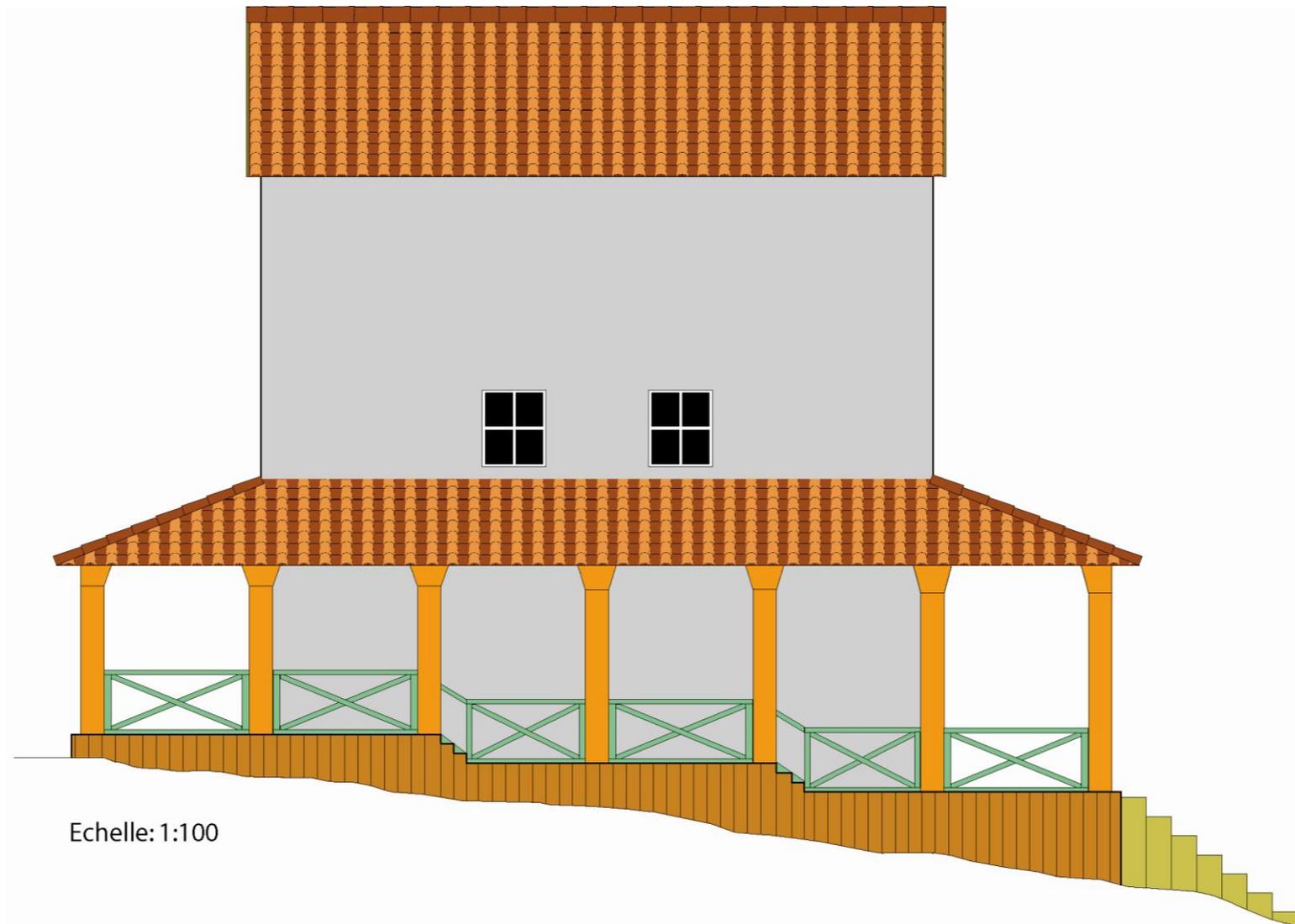


Fig. 18 Fanum du Chasseron. Façade sud avec déambuloire à palier

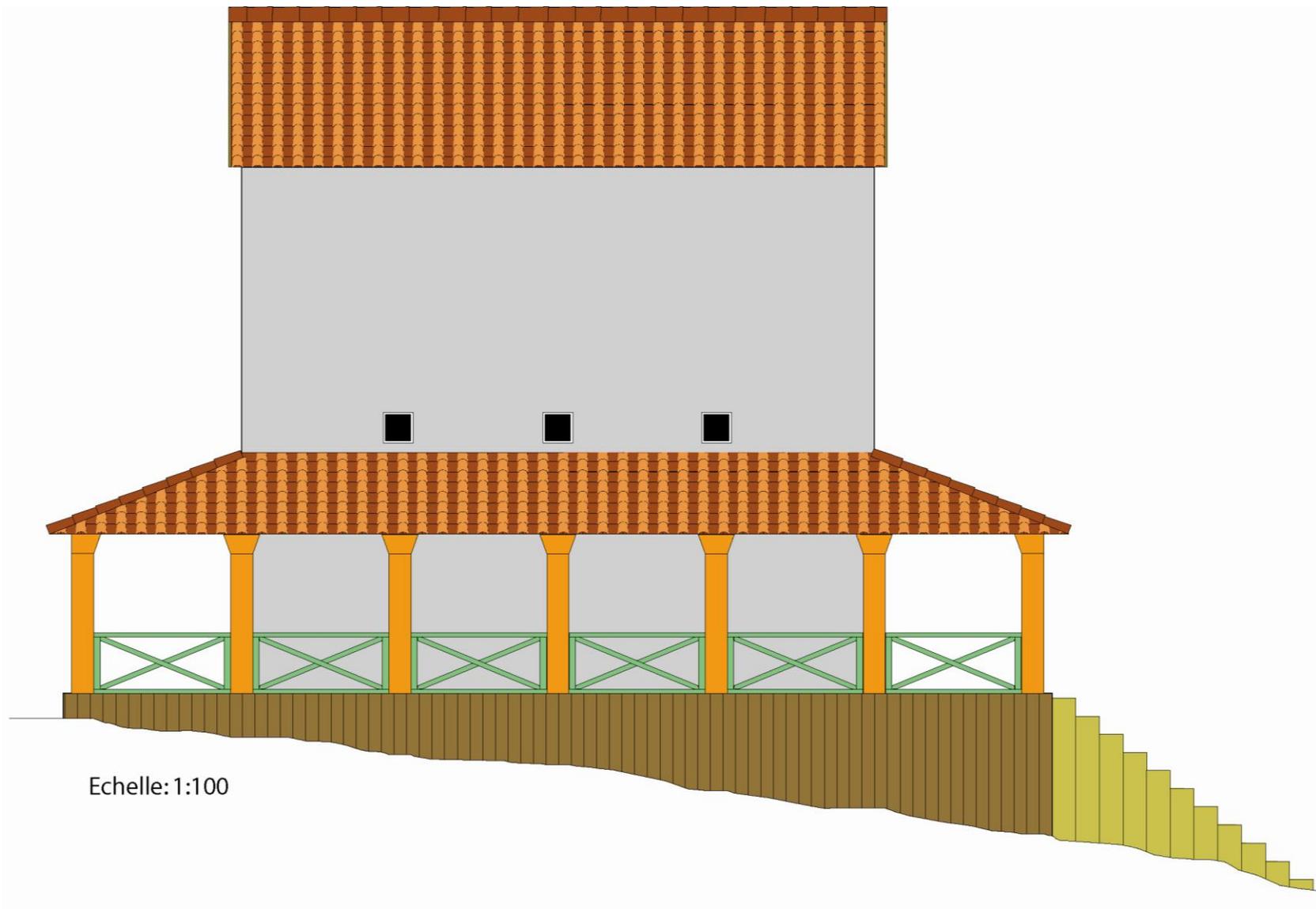
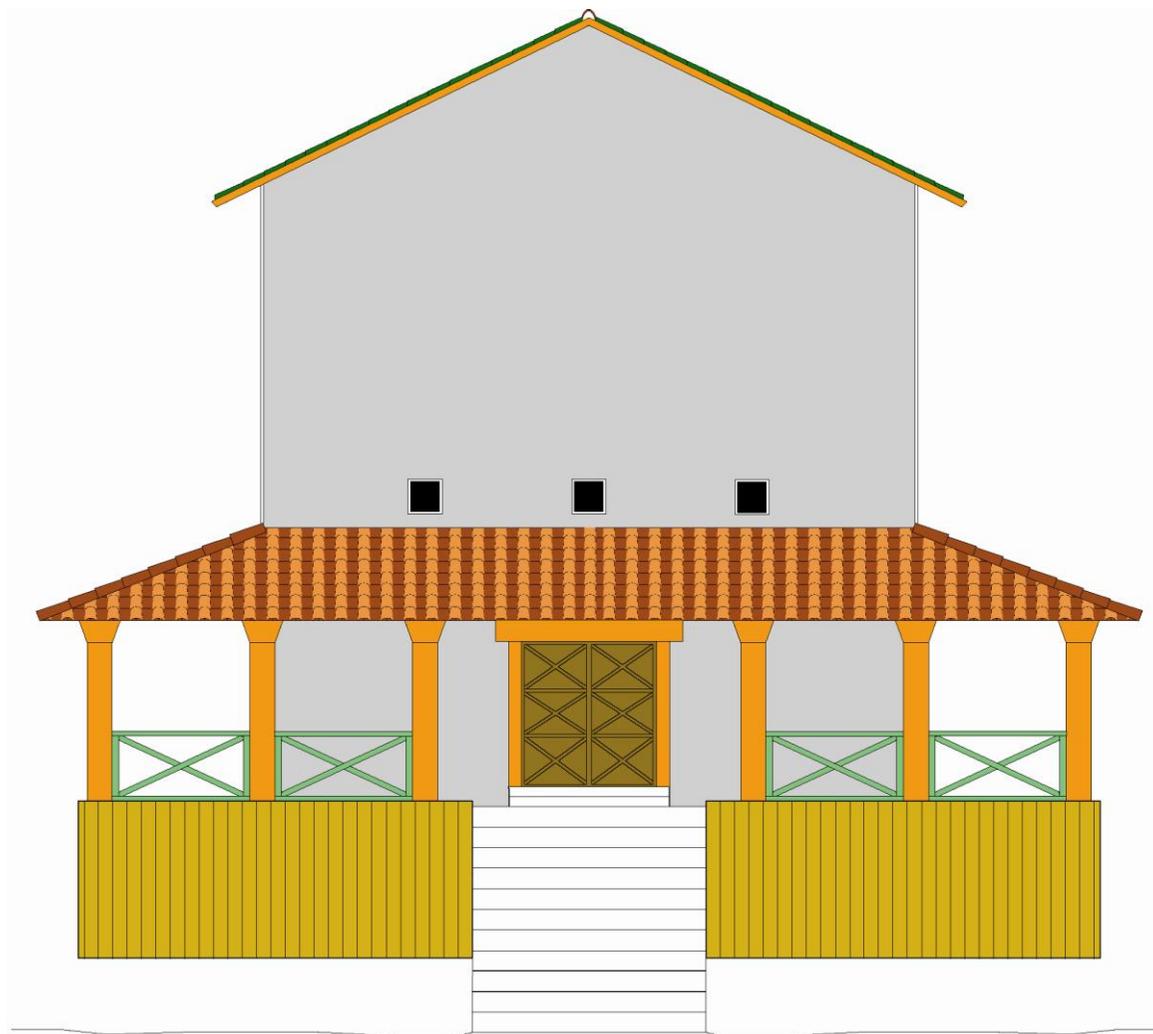


Fig. 19 Fanum du Chasseron. Façade sud avec déambulatoire simple



Echelle: 1:100

Fig. 20 Fanum du Chasseron. Façade Est

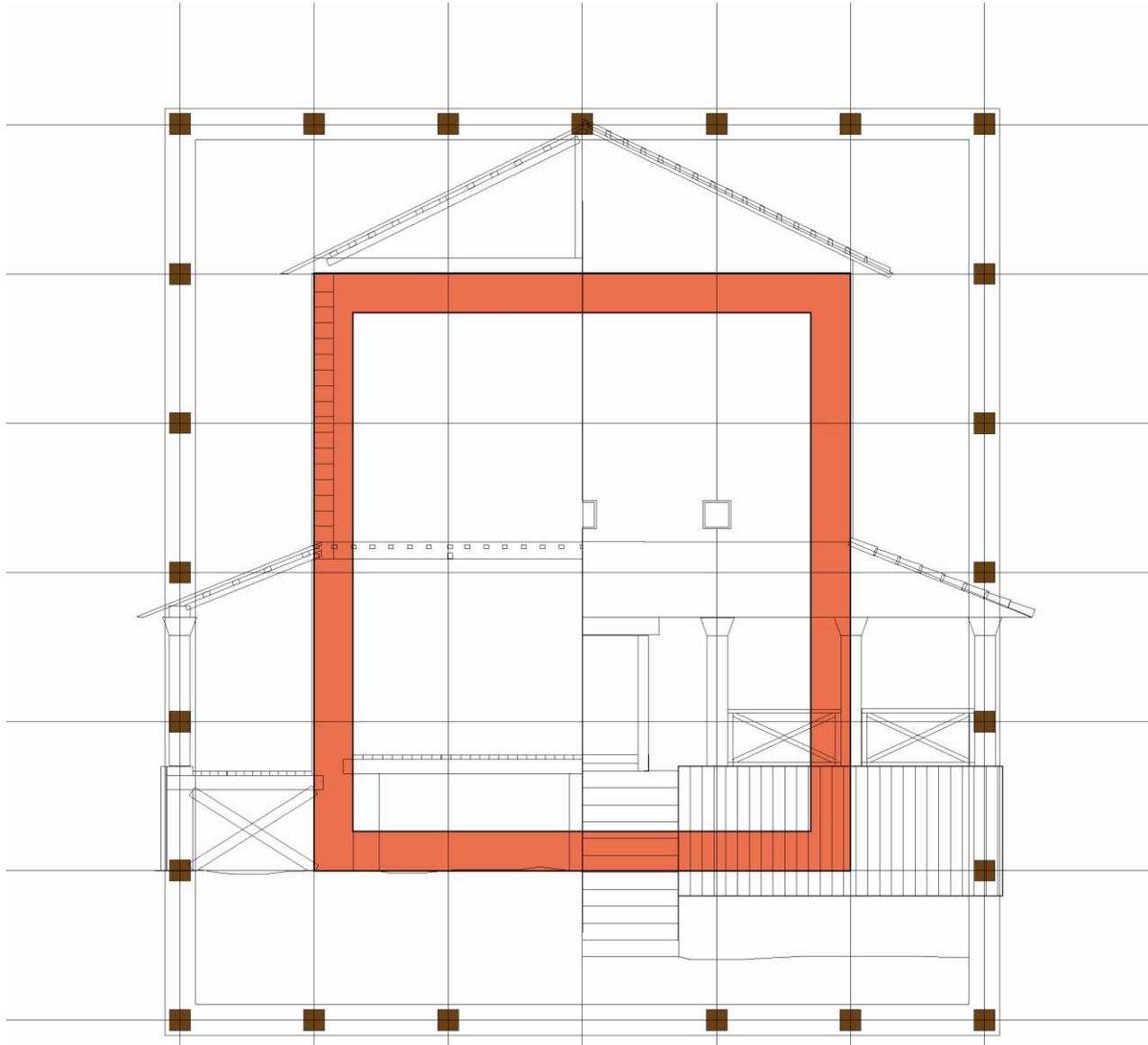


Fig. 21 Fanum du Chasseron. Plan restitué du temple dans lequel s'inscrit la façade est

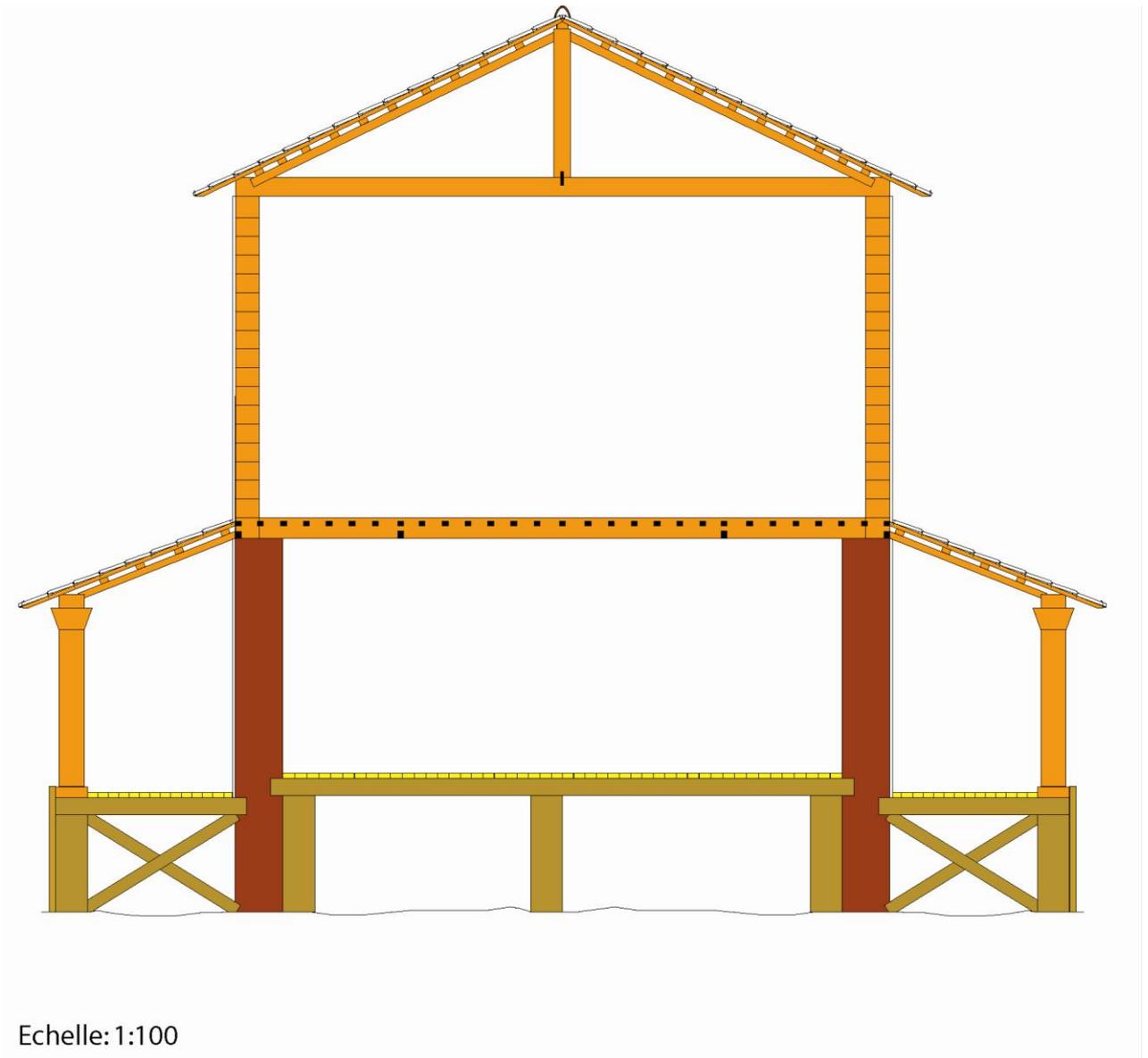
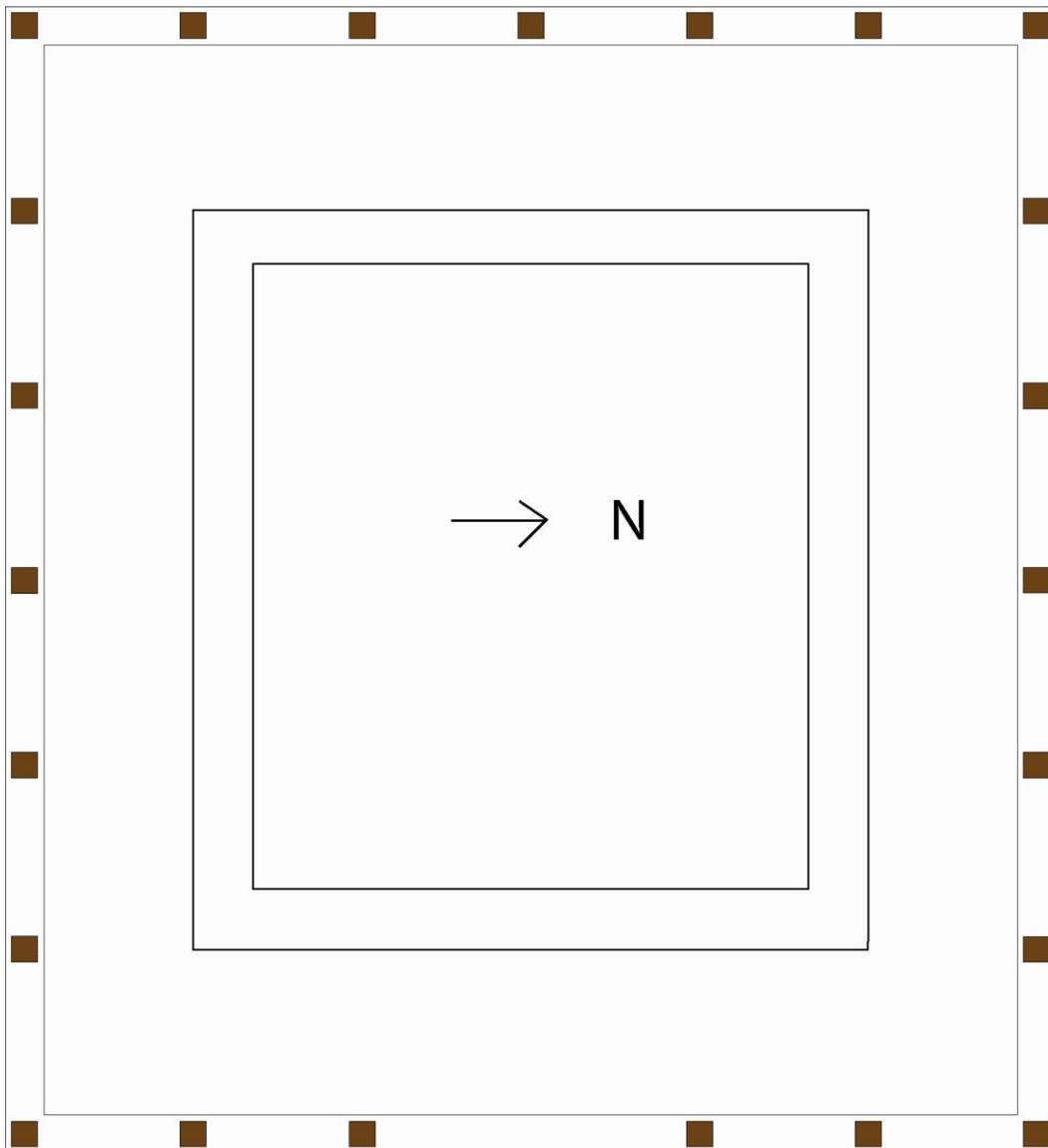


Fig. 22 Fanum du Chasseron. Charpente. Vue est, coupe nord-sud



Echelle: 1:100

Fig. 23 Fanum du Chasseron. Plan avec déambulatoire restitué